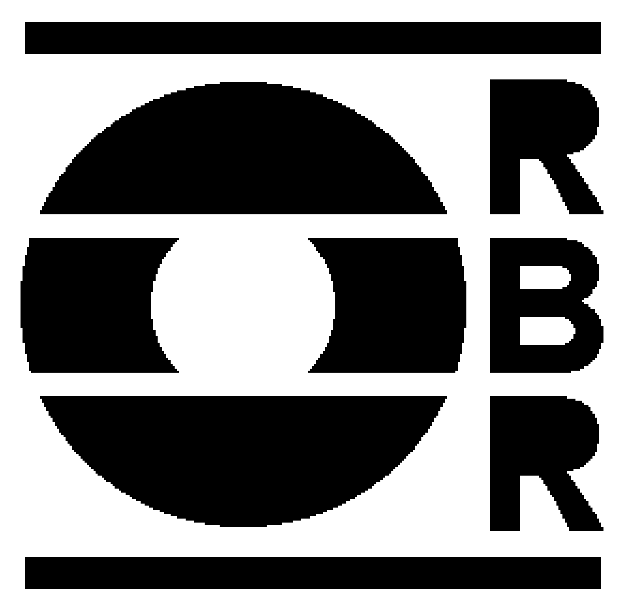


Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction

Lettre d'information

05

mars 1996

■ Rencontres - expositions ■

(jusqu'au 31-03-1996)

■ **Formation à l'urbanisme**, soutenance des mémoires de DESS de la première promotion de l'Institut d'urbanisme de l'ALBA le 25 août 1995, IUA. Premier institut d'urbanisme ouvert au Liban, l'UIA est né à la fois d'un constat et d'une demande*. L'urbanisation sans ordre qui a été la norme depuis plus de cinquante ans au Liban a été au centre de la dégradation de l'environnement, tant physique que social. Celle-ci a contribué, avec des intensités et à des échelles différentes, à l'effritement du corps social et politique, avec, comme corollaire, violence et tiraillements. Une des solutions à cette crise, dont la crise urbaine n'est qu'un volet, passerait alors par une maîtrise de l'espace à travers la formation d'urbanistes. Grâce à cette expertise injectée dans les institutions responsables de la gestion de l'espace libanais, la solution d'une petite part des problèmes serait alors envisageable ; la demande sociale et institutionnelle est manifeste.

Les mémoires soutenus au mois d'août dernier montrent que les étudiants ont compris l'enjeu de leur formation et n'ont pas suivi la mode ambiante, c'est-à-dire une fascination immodérée pour tout ce qui touche à la reconstruction du centre-ville de Beyrouth. Ainsi, huit travaux ont été soutenus ; quatre avaient comme objet d'investigation l'espace beyrouthin mais un seul a traité d'un thème se rapportant au centre-ville. Trois mémoires ont examiné des villes ou des espaces non-beyrouthins et un dernier a abordé l'étude d'un concept écono-mique. Les analyses ont adopté plusieurs échelles : de la moyenne échelle (un espace limité de la ville, une banlieue particulière ou toute la banlieue de Beyrouth) à la petite échelle (une ville entière, une vallée, un *qadâ'*, un concept en macro-économie).

Les quatre mémoires traitant de l'espace beyrouthin ont abordé autant de sujets différents. Nagi SFEIR propose une analyse du conflit qui a opposé les nombreux ayant droits du centre-ville à la société SOLIDERE. Elle bénéficie du monopole de la reconstruction du centre-ville mais également de la redéfinition de la propriété foncière dans cet espace sans que la municipalité de Beyrouth ou les autres institutions de l'Etat puissent intervenir explicitement pour la défense des petits intérêts privés. Ce conflit a éclairé sous un angle nouveau les rapports complexes qui existent entre, d'une part, SOLIDERE et le pouvoir politique et de l'autre, le pouvoir municipal — ou son inexistence —, la propriété privée, la législation et son application.

Mona EL-KAK propose un angle d'attaque différent, en analysant les rapports existant entre

les acteurs locaux de la banlieue méridionale de Beyrouth, notamment le Hizbollah et les institutions semi-étatiques proches du Premier ministre, qui ambitionnent d'aménager ce même espace. *Politiques urbaines dans la banlieue-sud de Beyrouth* permet de saisir les enjeux du projet ELYSSAR (qui concerne l'espace situé entre la route de l'aéroport et la mer d'un côté et les limites municipales de la ville et Ouzâ'î de l'autre), en clarifiant comment chaque acteur perçoit ce milieu et comment il agit. Une identité politique et confessionnelle bien marquée sur un espace restreint permet au Hizbollah de proposer une palette de services à la population vivant sur son territoire politique. Pour les promoteurs du projet ELYSSAR, les enjeux sont autres : étendre leur pouvoir sur d'autres territoires, les valoriser et les intégrer avec une logique économique à une échelle bien plus ambitieuse. Mais cet aménagement du territoire ne peut s'effectuer sans des formes complexes de négociation, ni sans des identifications des rapports de forces réciproques ; le travail propose une première lecture de cet écheveau.

Cependant, à une autre échelle, se pose une question simple : au-delà des cas de figure particuliers de chaque quartier, où sont les limites de l'ensemble urbain appelé Beyrouth ? Manal ABOU-RAHAL apporte des éléments de réponse avec son travail sur *Beyrouth ou Grand-Beyrouth ?* Car la question n'est pas innocente : définir l'étendue de "Beyrouth", c'est également proposer des solutions à sa gestion, et donc identifier les acteurs potentiels de celle-ci. De nature spatiale, l'analyse de l'étendue d'une ville nécessite une approche cartographique. En se basant à la fois sur les fonds topographiques au 1/20 000e de 1963, sur une analyse des pentes, sur les définitions morphologiques proposées par Géopolis et des photographies aériennes de 1991, l'auteur propose une série de cartes qui cernent l'étendue spatiale de Beyrouth en 1963 et sa dynamique, en fonction à la fois des contraintes topographiques et l'effet des axes routiers.

Le travail de Rita CHEDID est une étude plus strictement d'aménagement du territoire. Il s'agit de proposer des nouvelles zones d'implantation des activités de la ville en tenant compte à la fois du coût foncier, de la législation, des nuisances et des caractéristiques démographiques de chaque ensemble spatial de la banlieue de la ville. *Pour une localisation des zones industrielles dans la région métropolitaine de Beyrouth* propose une série de cartes à moyenne échelle, autant de documents de réflexion sur un secteur d'activité et son articulation à l'espace de la ville dans toute sa complexité sociale, fonctionnelle et sa formation historique.

En changeant de registre et de lieux, Serge YAZIGI analyse la vallée de Nahr el-Kalb, la grande césure topographique entre le Metn et le Kesrouan progressivement envahie par une urbanisation sans ordre malgré les difficultés topographiques. Ici, les considérations esthétiques ou les soucis de protection de l'environnement n'ont pas cours par suite de la confusion des responsabilités des pouvoirs locaux, de l'absence de démocratie locale et surtout de l'absence de plans directeurs aux visions vastes. L'*Aménagement de la vallée du Nahr el-kalb* identifie les médiocres possibilités opérationnelles de gestion que rencontrent les pouvoirs locaux (quand ils existent, car les dernières élections municipales remontent aux années 1960) qui font qu'une vallée, appartenant à la fois au patrimoine national par son rôle d'espace vert dans une banlieue minérale et par son sens historique, sera indubitablement saccagé dans le proche avenir.

Dans le même ordre d'idées méthodologiques, Nabil MENHEM propose une analyse à une toute autre échelle, celle du *qadâ'* de Batroun. Espace stratégiquement situé sur la route du littoral, il subit pourtant les effets pervers de cette position : Batroun n'étant pas un pôle régional, le littoral reste un espace de passage et non de convergence, concurrencé à la fois par l'attraction et les services de Beyrouth et de Tripoli. L'arrière-pays subit une position encore plus inconfortable du fait d'une topographie tourmentée, d'une absence de petites villes relais, de la concurrence perceptible des gros bourgs des autres *qadâ'*-s mitoyens. Des solutions ponctuelles ne peuvent résoudre les problèmes aussi complexes d'échelle, de position et de dynamique spatiale. L'*Etablissement d'un schéma directeur pour le Caza de Batroun* se veut une analyse de la complexité de cet espace, mais surtout une proposition de solutions, qui résident, selon l'auteur, en un désenclavement par un réseau de routes, une meilleure répartition des services — dont les écoles — ainsi qu'une rationalisation des activités artisanales et agricoles.

A une autre échelle encore, Massaad RIACHI analyse le *Développement urbain de la ville de Zahlé*. Capitale administrative et économique de la Béqa'a centrale, Zahlé a connu un développement spectaculaire durant la guerre libanaise. Usant à la fois des avantages de sa situation et de son identité confessionnelle dans un contexte géopolitique complexe, la ville a accueilli de nombreux immigrants, provoquant par là un étalement spatial sans ordre sur les collines surplombant la ville ainsi qu'une mutation des fonctions et de la structure socio-démographique des quartiers centraux. Les autorités munici-

pales, encouragées par le Président de la République, originaire de cette ville, ont ressuscité des plans d'aménagement pour la ville, plans qu'ils mettent en oeuvre actuellement par la percée de nouvelles routes et divers aménagements. Ce travail fait le point de la situation actuelle et propose des pistes de recherches futures.

Sur un tout autre registre, Anthony SAKKAL propose une réflexion sur *Le lien entre infrastructure et développement.* Le sujet ne couvre pas explicitement l'espace libanais, mais la problématique concerne le Liban en tant que pays en voie de développement. Reprenant la philosophie actuelle de la banque mondiale, l'auteur affirme que le développement passerait par une privatisation des infrastructures publiques (les télécommunications, les transports, l'énergie), car le secteur privé est partout plus efficient que les institutions étatiques. Si ce dernier point est manifestement vrai au Liban, cela pose alors la question du sens et du rôle de l'Etat dans ce pays et plus généralement dans les PVD. Car le privé n'offre des services qu'à ceux qui sont solvables et exclut donc une large portion de la population. A son tour, cela accroît les disparités réelles ou perçues, autant de raisons de violence qui remettent en cause, à leur tour, l'ensemble du système. L'auteur montre alors l'intérêt des sociétés mixtes, solution pour limiter à la fois les excès monopolistiques et les dysfonctionnements du corps social.

Liste des mémoires :

ABOU-RAHAL M., *Beyrouth ou Grand Beyrouth ?* 78 p., 1 p. biblio., nbs. phots. coul., 10 cartes, annexes.

CHEDID R., *Pour une localisation des zones industrielles dans RMB*, 89 p., 1 p. biblio., 3 cartes coul., 3 figs.

EL-KAK M., *Politiques urbaines dans la banlieue-sud de Beyrouth,* 81 p., 3 p. biblio., 3 annexes carto. coul.

MENHEM N., *Etablissement d'un schéma directeur pour le Caza de Batroun,* 78 p., 1 p. biblio, nb. cartes.

RIACHI M., *Développement urbain de la ville de Zahlé,* 121 p., 2 p. biblio., nbs. cartes, phots., figs.

SAKKAL A., *Le lien entre infrastructure et le développement,* 91 p., 1 p. biblio., nbx. tablx. et figs. coul.

SFEIR N., *SOLIDERE, ou le dilemme privé-urbain,* 86 p., 3 p. biblio., 3 annexes, nbs. figs. coul.

YAZIGI S., *Aménagement de la vallée de Nahr el-Kalb*, 97 p., 2 p. biblio., 5 an, carto. coul.

M. F. Davie, professeur de géographie (URBAMA)

* Cf. *Lettre d'information* n°1 (NDLR).

▪ **Environnement et cadre de vie,** semaine franco-libanaise de l'environnement et du cadre de vie, Beyrouth, place de Canons, 16 au 29-10-1995. Dans ce cadre, les 16 et 17 ont été consacrés à la télédétection et aux systèmes d'information géographiques appliqués à l'aménagement du territoire et à l'environnement.

▪ **Urbanisation et environnement**, colloque organisé par le département de géographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université libanaise, avec la collaboration du CNRS libanais, de l'ORSTOM et du laboratoire URBAMA, du 2 au 4-11-1995, faculté des lettres, Fanar. Des chercheurs de toutes les universités du Liban ainsi que plusieurs chercheurs de l'ORSTOM et d'URBAMA ont pris part à cette rencontre. Le colloque comportait cinq ateliers qui ont discutés les thèmes suivants :

1. Approches et thèmes généraux. Sept communications. Notamment : l'environnement urbain entre écologie et urbanisme, la gestion de l'environnement ou des propositions méthodologiques pour un état des lieux au Liban.

2. Les régions libanaises. Six communications sur Jounieh, Byblos, Jezzine, Nabatieh et Saïda.

3. Beyrouth et sa région. Six communications. Certains ont étudié le site de Beyrouth dans ses composantes physiques ; d'autres ont parlé du surpeuplement de la capitale et des problèmes d'environnement afférents ; on a aussi traité de la dynamique urbanistique et ses conséquences dans la banlieue sud (la région de Nahr-el-Ghadir) et dans la banlieue nord (Sabtiyé-Ferdaous). Enfin, l'utilisation et le traitement des déchets des fermes du Grand-Beyrouth ont aussi été étudiés.

4. La pollution industrielle et les problèmes de l'eau. Cinq communications qui ont montré l'importance des nappes phréatiques, de leur cartographie, du développement de l'industrie de l'eau embouteillée, ainsi que des problèmes de l'eau potable et de l'eau usée. Deux communications ont traité des déchets et des égouts qui sont déversés en mer.

5. Des cas particuliers ainsi que les lois de l'environnement au Liban. Les problèmes qui influencent directement l'environnement et la santé des citadins ont donné lieu à cinq interventions. On y a traité de l'utilisation des pesticides, des carrières, de la pollution atmosphérique. Une dernière communication a traité de la législation afférente à l'environnement, législation méconnue et bafouée au cours des vingt dernières années. Les 28 communications présentées doivent être réunies dans une prochaine publication de l'université libanaise.

N. Kanaan-Atallah, prof. de géographie à l'univ. libanaise, resp. du colloque

Ce colloque, le premier du genre depuis la fin des hostilités, a permis à de nombreux chercheurs libanais d'exprimer leur point de vue sur des questions pour le moins cruciales après une vingtaine d'années de laisser faire et dans le cadre d'une reconstruction dont l'urgence est souvent le prétexte à l'absence d'études d'impact. Ainsi, cette rencontre a constitué durant trois jours une tribune, lieu à la fois d'ex-pression et de prise de conscience, à laquelle se sont succédés plus de 25 universitaires, géographes pour la plupart.

A propos des deux séances consacrées aux régions libanaises et à Beyrouth. De manière générale, les bilans dressés par les intervenants ont été plutôt sombres, et, à plusieurs reprises, c'est sur le ton de la dénonciation, voire de la colère, que la situation a été présentée. Dénonciation de l'absence généralisée d'autorité publique d'abord ; c'est souvent en terme d'anarchie que cette absence du pouvoir, aussi bien au niveau de l'Etat qu'en ce qui concerne les autorités plus locales, a été exprimée. A cet égard, la question de la remise en fonctionnement des municipalités — présentée comme une nécessité à toute forme d'intervention sur l'environnement et l'urbanisation — a-t-elle été évoquée et vivement souhaitée à plusieurs reprises. Si cette " anarchie " semble avoir connu son apogée et donné lieu aux résultats les plus réprouvés durant les hostilités, le docteur Naji Karam n'a pas manqué de rappeler qu'elle était latente bien avant 1975 et qu'il ne s'agit pas seulement de remettre en place un système détruit par la guerre mais bien de réformer plus profondément l'exercice de l'autorité publique. Les auteurs ont aussi dénoncé les pratiques des acteurs économiques, les profits abusifs, l'absence de respect de la législation ou l'exploitation trop forte des terrains... Les propositions, parfois implicites, suggérées en contre partie n'étaient pas toujours réalistes. Peut-on, par exemple, imposer aux agriculteurs l'exploitation de terres qui ne rapportent plus rien. Le ton était aussi parfois celui de la nostalgie. Les nombreuses comparaisons de photos *avant-après* étaient significatives à cet égard et le regret des périodes révolues a conduit certains auteurs à des positions difficilement tenables. Si la pollution industrielle, la circulation automobile en milieu urbain et les constructions récentes ont été vivement dénoncées, quelques fois de manière abusive, comme des fléaux pour l'environnement, les questions relatives à la prise en charge juridique et sociale de ces mutations n'ont pas vraiment été abordées.

De manière générale, la colère exprimée par les chercheurs était à la mesure du désengagement de l'Etat et de l'incapacité des pouvoirs locaux. Aussi, les revendications, parfois radicales, des intervenants ne relèvent pas seulement de la nostalgie ou de l'utopie, elles constituent peut-être le dernier retranchement auquel sont parvenus des chercheurs qui, face à des interlocuteurs pratiquement absents, ont renoncé à compter sur les pouvoirs publics pour toute forme de planification ou de gestion de l'organisation de l'espace dans le temps.

J.-L. Arnaud

▪ **Développement, environnement et santé,** conférence régionale organisée par les Min. de la santé et de l'environnement en coopération avec l'organisation mondiale de la santé, hôtel Summerland, du 14 au 17-11-1995. Interventions de P. PHARAON, min. de l'environnement et M. HAMADE, min. de la santé.

▪ **Protection de l'environnement,** conférence régionale organisée par l'association américaine des ingénieurs civils en collaboration avec le Min. de l'environnement, hôtel Beaurivage, le 16-11-1995.

▪ **Paysage et architecture au Liban,** conférence de J. LIGER-BELAIR, architecte, musée de l'AUB, le 16-11-1995.

▪ **Beyrouth, espaces et sociétés**. Le séminaire de l'Observatoire s'est poursuivi avec les communications suivantes (séances 31 à 37) :

- " Vers de nouvelles temporalités urbaines ", F. GODARD, sociologue, directeur de recherches au CNRS et directeur adjoint du PIR-Villes, le 24-11-1995 ;
- " Les investissements des damascènes dans le *Hawran* et la *Bekaa* au XVIIIe siècle ", B. MARINO, historienne, chercheur associé à l'IREMAM, le 07-12-1995 ;
- " L'émergence d'une identité urbaine renouvelée — l'affirmation de la dimension Ashwayyat du Caire ", E. DENIS, géographe, chercheur au CNRS, CEDEJ, le 21-12-1995 ;
- " Territoires et réseaux, échelles de temps et d'espace ", J.-Ch. DEPAULE, sociologue, directeur de recherches au CNRS, IREMAM, le 05-01-1996 ;
- " Territoires et sociétés au Liban sud ", G. HOUBALLAH, doctorante en géographie, univ. de Paris VIII, le 26-01-1996 ;
- " Villes et territoires proches en Méditerranée orientale ", table ronde autour de M. RONCAYOLO, géographe, directeur d'études à l'EHESS, le 09-02-1996, avec la participation de : A. Tohmé, doctorante en anthropologie, univ. Saint-Joseph " Banlieues de Beyrouth à l'issue de la guerre " ; J.-L. Arnaud, architecte-urbaniste, responsable de l'Observatoire " Délimiter la ville, Le Caire à la fin du XIXe siècle " ;
- " Trois mots et quelques significations dans l'aménagement de l'entre deux guerres : aménagement, embellissement, extension ", J.-P. GAUDIN, géographe et politiste, directeur de

recherche au CNRS et directeur du CEPEL, le 27-03-1996.

▪ **SOLIDERE et le projet de reconstruction du centre-ville**, conférence organisée par SOLIDERE avec les étudiants et les professeurs de la LAU, branche des études financières, centre-ville, le 31-11-1995.

▪ **Dernières nouveautés et avancement des opérations financières**, conférence organisée par SOLIDERE, hôtel Riviera, le 13-12-1996.

▪ **Le littoral libanais : quel avenir ?** Colloque organisé par l'ordre des ingénieurs, Bir Hassan, le 16-03-1996. L'initiative de cette rencontre revient à un collectif réuni sous l'enseigne du “Rassemblement national pour la protection du littoral” et regroupant des organisations diverses — associations de défense des droits de l'Homme, associations écologistes et de défense de l'environnement —, des personnalités politiques de divers horizons, avec le soutien et la coopération de l'ordre des ingénieurs en la personne de son nouveau président Assem Salam. Ce “rassemblement” a été constitué progressivement, depuis l'été 1995, pour tenter de faire face à la croissance des opérations d'aménagement du littoral libanais par les pouvoirs publics sur un mode qui laisse penser qu'une “privatisation rampante” est en cours. Aussi, la journée de 16 mars était-elle envisagée comme un moment de sensibilisation et d'information du public et comme le point de départ d'une large mobilisation associative contre cette tendance.

La journée s'est déroulée en deux temps : une matinée consacrée à l'aménagement urbain et la question de l'environnement ; l'après-midi consacré aux politiques économiques et sociales et la question de l'environnement.

Une première intervention de mise en perspective générale a été présentée par l'architecte urbaniste Jade Tabet. Il propose l'élaboration d'un plan d'ensemble d'organisation du littoral libanais à placer sous l'autorité de la Direction générale de l'urbanisme. Pour J. Tabet, en raison de la topographie du pays, la bande littorale en est la partie la plus dense. Cette densité s'est encore accrue du fait de la redistribution démographique née de la guerre et de la florai-son incontrôlée de projets touristico-commerciaux tout au long de la côte. L'aggression du littoral se poursuit depuis la fin de la guerre par des travaux de remblayage fondés sur le prétexte du traitement des nombreux dépotoirs qui y ont vu le jour. Aussi, il convient de penser le littoral en terme global en le reliant à une réflexion sur la reconstruction et l'aménagement du territoire “Global Master Plan”, comme le propose le rapport final du programme méditerranéen d'aide technique aux problèmes d'environnement, rédigé en 1995 en collaboration avec l'ONU, la CEE et la Banque mondiale.

La deuxième communication a traité de l'impact des transports sur l'organisation du littoral ; Youssef Fawaz, ingénieur à Solidere, y a exposé l'interaction entre les divers modes de transport et entre leurs supports en examinant les effets environnementaux de la concentration, sur une bande étroite, de plusieurs ports, de noeuds routiers et d'un chemin de fer longeant la côte. Y. Fawaz a souligné qu'à ce jour, aucun projet de voirie, sur le littoral ou ailleurs, n'avait fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environne-ment pourtant recommandée par les organisa-tions internationales.

La communication suivante, présentée par l'architecte Habib Debs, a traité des zones industrielles et de leur distribution sur le littoral. L'étude, commandée par le Gouvernement, souligne l'obsolescence des textes relatifs à la distribution des zones dévolues aux activités polluantes et propose une nouvelle carte d'implantation ménageant la côte et les sites naturels encore préservables.

Le dernier papier de la matinée, présenté par Mary Abboud-Abi Saab, chercheur au Centre des sciences de la mer, du CNRS libanais, était à caractère essentiellement “biologique”. L'auteur a exposé l'impact des agressions dont la faune et la flore marines proches et lointaines font l'objet ; elle a aussi souligné le danger de la possible disparition définitive de toute une variété de richesses naturelles sous-marines, et du déséquilibre écologique que cela entraînerait.

La première présentation de la seconde session a adopté un point de vue comparatif. Le magistrat français Norbert Caldéraro y a exposé l'expérience française en matière d'aménagement urbain littoral en mettant l'accent sur l'aspect juridique de la question et en passant en revue l'arsenal développé par le droit administratif français en matière de préservation des espaces publics littoraux.

Abdallah Zakhia, avocat et responsable des questions d'environnement auprès de l'Association libanaise des droits de l'Homme, a exposé les implications juridiques, économiques et sociales de l'opération de “quasi-privatisation” du littoral libanais. Après avoir présenté les divers aspects de cette offensive du privé, A. Zakhia a articulé cette question à celle, plus large, du développement durable, thème cher aux organisations internationales telles que le PNUD, et proposé l'élaboration d'une loi pour l'aménagement de “réserves naturelles” sur la côte libanaise.

Les deux papiers suivants ont été consacrés à des études de cas de “privatisation” du littoral.

Bahaeddine Bsat, ingénieur et ancien ministre des Travaux publics, a exposé les grandes lignes du projet d'aménagement du front de mer de la ville de Saïda, pris entre les travaux d'extension du port et ceux du percement d'une autoroute le long du littoral. Travaux dont la conséquence la plus grave sera de couper la ville de son accès à la mer. Antoine Haddad, expert en développement social et professeur à l'université libanaise, a présenté les principes d'organisation de LINOR, société foncière d'aménagement du littoral du Metn-nord. En exposant l'évolution de la zone dans le temps et dans l'espace, A. Haddad a démontré la logique qui sous-tend tous les projets semblables : partant de dépotoirs d'ordures et de remblais créés par divers déchets, les pouvoirs publics arguent de la nécessité d'assainir la zone en question ; l'incapacité financière de l'Etat le pousse alors à faire appel à un groupe d'investisseurs privés qui forment une société foncière se chargeant des travaux d'aménagement en contrepartie de la cession à la société d'une proportion — très favorable — des terrains ainsi gagnés.

C'est à la logique financière et la philosophie économique de tels projets que s'est intéressé le dernier conférencier, Elias Saba, économiste et ancien ministre des finances. E. Saba a mis ces logiques en rapport avec la tendance plus générale à la privatisation de plusieurs services publics dans le Liban d'après-guerre.

La journée a été clôturée par une synthèse du président de l'ordre des ingénieurs, Assem Salam, qui a présenté des résolutions tournant essentiellement autour de la nécessité — après moratoire sur toute nouvelle opération sur le littoral — d'une réflexion globale sur la question des espaces côtiers ; réflexion devant aboutir à la mise en place d'outils juridiques appropriés et donnant lieu à un schéma directeur pour l'ensemble de la côte libanaise. Le lendemain Mohammad Qabbani, député de Beyrouth, présent aux débats du 16 mars, devait, dans une conférence de presse au Parlement, présenter une proposition de loi reprenant l'essentiel des conclusions avancées par le "Rassemblement national pour la protection du littoral".

J. Bahout, politologue, chercheur au CERMOC

▪ **Beyrouth et le plan Danger**, conférence de J.-P. GAUDIN, CCF de Beyrouth, le 27-03-1996.

▪ **Perspectives culturelles du développement et de la reconstruction du centre-ville de Beyrouth**, colloque organisé par l'UNESCO, sous le patronage du Min. de la culture et de l'enseignement sup., Bir Hassan, le 03-04-1996.

▪ **Les contrats de travaux, une contribution à la reconstruction du Liban**, colloque sous le patronage du Min. de la justice et organisé conjointement par la faculté de droit et de sciences politiques de l'USJ, la société de législation comparée et l'ordre des avocats au barreau de Paris, USJ, du 27 au 29-03-1996.

▪ **Build Expo**, exposition professionnelle du bâtiment et de la construction, futuroscope, du 20 au 23-03-1996. Cycle de conférences :
- Urbanisme et environnement , avec Z. AKL, architecte et urbanisme, J. TABET, architecte et urbaniste, et enfin, J. HELOU, PDG d'Elyssar.
- Infrastructure routière , avec A. HRAJLI, min. des travaux publics et M. FAWAZ, président du CEGP.

■ Travaux en cours ■

Souks du centre-ville*

Le premier juillet 1994, la société SOLIDERE, chargée de l'aménagement du centre-ville, rendait public les résultats du concours architectural organisé par ses soins pour la reconstruction des souks. Parmi les 359 projets présentés, 3 ont été retenus par le jury international. Dans le cadre de mon travail de fin d'études d'architecture, je me suis intéressée, à la fois aux résultats de ce concours et à la manière dont il a été organisé.

Tout d'abord, il apparaît que le concours était très limité : d'une part, les informations sur le cadre bâti extérieur au site étaient insuffisantes, d'autre part, la présentation du site le détachait de son contexte urbain général. Le site du concours a été présenté comme un vaste îlot autonome laissant aux auteurs des projets le soin d'imaginer une conception urbaine qui permet-trait, dans une certaine abstraction, à la fois de le relier aux autres quartiers et de restituer son caractère central. Face à des dispositions assez floues et à un programme offrant par ailleurs peu de liberté, voire très dirigiste en ce qui concerne l'agencement général des activités sur le site et les références au passé, les réactions des auteurs ont été très variées.

Certains ont voulu donner un caractère passéiste en retenant pour ce quartier des images architecturales qu'ils présentent comme une "mémoire collective". En fait, ils sont parvenus à restituer certaines formes d'un passé révolu qui répond en général partiellement aux objectifs du programme dans une vision réductrice et conservatrice de certaines valeurs disparues ou aujourd'hui inadaptées. D'autres concurrents ont su tirer profit des différents mécanismes, éléments ou structures urbanistiques de la ville, afin de mettre en place leur

propre conception du processus de développement urbain, reprenant certaines exigences de la société contemporaine, sans trop se figer sur les images du passé évoquées par le programme. Cette attitude leur a permis d'aller au-delà des objectifs du programme du con-cours et surtout de développer une conception plus contemporaine de l'urbanisme. Partant des différents éléments ou tracés du site, du site lui-même, de sa topographie, de son histoire et considérant surtout les bâtiments à préserver comme des composants à part entière de l'espace urbain et non comme des objets, les auteurs de ces projets ont tenté d'imaginer des formes urbaines qui articulent ces différentes données par un dialogue entre les bâtiments anciens et les plus récents. Il y a enfin ceux qui ont tenté des grands gestes profitant de l'occasion d'un concours international pour exprimer leur vision d'une future ville.

Malgré ces différences, la plupart des projets présentent un point commun. C'est l'hésitation des auteurs à donner une image architecturale. Le programme hésitant trop lui même entre le passéisme et une certaine modernité est certainement a l'origine de l'indétermination des différents projets. Il y a ceux qui sont restés neutres, "sans images" et d'autres qui ont offert une image "sage", souvent très réductrice. On peut être surpris de constater que trois gagnants ont présenté des architectures passéistes. Les deux autres projets nommés apparaissent au contraire très académiques, ils utilisent des vocabulaires architecturaux très traditionnels et présentent des projets peu flexibles, voire même imposants et autoritaires.

Aujourd'hui la reconstruction des souks de Beyrouth réserve de nouvelles surprises puisque l'étude d'un nouveau projet a été confié à l'architecte urbaniste J. Tabet. Ce projet n'a malheureusement pas encore été rendu public**.

* J. KHANAFER, *La reconstruction du centre-ville de Beyrouth*, travail de fin d'études d'architecture, ss. la dir. de J.-P. Pouchous, Bruxelles, ISACF-La Cambre, 1995.

** J. Tabet a présenté les grands lignes de son avant-projet au CERMOC le 16 février 1995 dans le cadre du séminaire "Beyrouth - espaces et sociétés" de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth (NDLR).

Enjeux et stratégies de la production urbaine au nord-est de Beyrouth

Après avoir observé, dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, l'ampleur des extensions urbaines au nord-est de Beyrouth et analysé les principales caractéristiques morphologiques de ces espaces périphériques à travers l'interprétation d'une image satellite, j'ai élaboré à l'occasion de mon mémoire de DEA un projet de thèse intitulé *Les processus de production urbaine dans les périphéries nord-est de Beyrouth. Acteurs, enjeux, stratégies*. Cette attention portée à l'approfondissement de l'étude des périphéries de Beyrouth, notamment par le biais de l'analyse des processus de production urbaine, paraît primordiale pour la compréhension de la mise en place et du fonctionnement actuel de ces espaces, et par là même, de l'agglomération beyrouthine. En effet, les analyses de type morphologique, avancées dans ma maîtrise, qui, comme la plupart des études sur les espaces périphériques beyrouthins, ne font que prendre acte et décrire les bouleversements urbains survenus durant la guerre, ont rapidement montré leurs limites quant à la compréhension des mécanismes internes de l'urbanisation. Car, pour cerner la mise en place de ces espaces, il est nécessaire d'étudier les conditions de réalisation d'un tel processus, d'analyser ainsi l'urbain en tant qu'espace produit par des systèmes d'acteurs et de réfléchir aux logiques et aux stratégies d'action. J'ai donc choisi de m'intéresser ici à ceux qui, à travers leurs projets et leurs actions, participent continuellement à la redéfinition de la ville.

Dans cette optique, je m'attacherai principalement à répondre à ces questions : comment, dans une situation de dysfonctionnement des structures classiques (Etat, administrations, collectivités locales, système politique…) et de recompositions nouvelles (notamment celles issues de la guerre et basées sur des appartenances confessionnelles, communautaires ou régionales), la mise en place de l'urbanisation s'est-elle effectuée ? Et, en quoi la production urbaine actuelle est-elle le reflet des nouveaux enjeux qui pèsent sur ces espaces périphériques ?

C'est dans ce sens que ma recherche a été engagée, en choisissant de travailler pour l'instant sur un espace restreint — un îlot situé à Antélias entre l'autoroute et l'ancienne route de Tripoli, accompagné de quelques réalisations ponctuelles dans les zones de montagne — et de reconstituer les différentes étapes de la mise en place de l'urbanisation dans cette zone. Cet îlot paraît être un assez bon échantillon des pratiques et des stratégies des acteurs de la production urbaine pour élaborer une grille de lecture et d'analyse plus globale. D'autant plus que les acteurs actuels du développement urbain doivent à la fois assumer l'héritage récent des années de guerre, s'adapter aux changements progressifs ou brutaux issus de la fin du conflit et se positionner face aux nombreux projets d'aménagement qui représentent un enjeu majeur pour l'avenir de la région. Cette phase de transition semble donc tout à fait propice à l'analyse parallèle des pratiques antérieures des repositionnements et des nouvelles stratégies mises en place par les différents acteurs pour se placer sur un marché de l'immobilier assez paradoxal, à la fois dynamique et attentiste, hypersaturé et pourtant incapable de répondre aux besoins d'une grande partie de la population tant le décalage entre

l'offre et la demande est grand, et les politiques d'accompagnement faibles.

* F. Durand, thèse de géographie en cours, ss. la dir. de M. F. Davie, Univ. de Tours.

** DURAND F., 1993 : *Télédétection et périphéries urbaines. Application aux extensions nord-est de Beyrouth*. Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 169 p.

Les immigrés libanais de Côte d'Ivoire et le Liban avant 1960

Cette contribution au programme " Beyrouth, une construction internationale " de l'Observatoire de Beyrouth s'inscrit dans le cadre plus général de la préparation d'une thèse de doctorat sur l'immigration libanaise en Afrique occidentale avant 1960*. Elle s'intéresse en particulier aux immigrés de Côte d'Ivoire à qui nous avons déjà consacré notre mémoire de maîtrise en 1993**. Alors que nous avions essentiellement analysé dans ce premier travail l'impact de l'immigration libanaise sur le pays d'accueil, c'est-à-dire sur la Côte d'Ivoire, nous voudrions maintenant inverser le sens de notre regard en étudiant les liens que les immigrés entretenaient avec leur pays d'origine, c'est-à-dire avec le Liban. Contrairement à ce que l'on peut généralement observer dans d'autres régions d'immigration comme en Amérique latine par exemple, en Afrique, l'histoire de l'immigration libanaise montre que les libanais tentent, dans la majorité des cas, de conserver des liens avec leur pays d'origine : ces " liens " recouvrent des réalités aussi diverses que :

- la communication au sens général avec la famille et les amis restés au Liban ;
- les investissements économiques et financiers comme les envois de fonds aux familles restées au Liban ou encore, dans certains cas, la construction d'une maison familiale à partir des capitaux de l'émigration ;
- les liens culturels avec le Liban : les immigrés conservent dans leur mode de vie des éléments essentiels de culture arabe (ex : usage de la langue arabe). Ils tentent de conserver des liens culturels avec le Liban à travers la presse libanaise et arabe en général (radio, presse écrite).

Le cadre chronologique de notre étude s'étend de 1920 à 1960. L'année 1920 correspond au début de l'installation véritable des premiers émigrés libanais en Côte d'Ivoire. L'année 1960 correspond à la date de son indépendance. Dans ce cadre, l'année 1945, qui met fin au second conflit mondial, peut aussi constituer une rupture entre deux périodes. La période d'avant 1945 correspond à l'ère des pionniers. Sur le plan économique, les commerçants libanais sont alors essentiellement des intermédiaires entre les paysans ivoiriens et les grandes compagnies commerciales européennes. Il semble que les relations avec le Liban avant 1945 soient déterminées par un lien affectif fort entre les nouveaux immigrés et leur pays d'origine même si les investissements économiques au Liban sont souvent limités par la situation modeste, voire précaire, des commerçants débutants. A partir de 1945, une nouvelle période s'ouvre : l'ère de la recherche de l'autonomie professionnelle. Il sera ainsi intéressant d'étudier les transformations mais aussi les continuités dans les liens qu'entretiennent les émigrés avec le Liban de 1920 à 1945 (ère des pionniers) et de 1945 à 1960 (seconde génération).

Cette étude s'appuiera sur des sources diverses. Les sources écrites seront essentiellement fournies par les Archives nationales de Côte d'Ivoire qui contiennent des rapports de l'administration coloniale sur le mode de vie des libanais en Côte d'Ivoire et leurs liens avec le Liban. Ces rapports, réalisés dans le but de mieux surveiller et contrôler la communauté libanaise, recèlent des informations aussi diverses que les statistiques relatives aux voyages des immigrés vers le Liban, les envois de fonds aux familles restées au Liban, les journaux arabes lus par la communauté libanaise, les liens politiques avec le Liban, etc.

Les archives de la Chambre de commerce de Côte d'Ivoire permettront de préciser, quand ils existent, les liens commerciaux avec le Liban. Ces deux types de source ont certaines limites : elles montrent la réalité libanaise en Côte d'Ivoire à travers le regard particulier de l'admi-nistration coloniale et du commerce français. Il semble aussi nécessaire de les confronter à d'autres documents. Il sera intéressant d'avoir recours à des traces écrites laissées par des libanais de Côte d'Ivoire avant 1960 : récits autobiographiques, poèmes, journaux intimes ou journaux de travail. Ces témoignages pourraient dévoiler des informations précieuses sur l'attachement des immigrés a leur pays d'origine.

Au Liban, les archives du Haut commissariat de la république française pendant la période du mandat puis les archives du ministère des Affaires étrangères, après l'indépendance, pourront être interrogées. Elles pourront fournir des données utiles sur le mouvement d'émigration, ses motifs, son évolution chronologique et ses effets sur le Liban. Toutes ces sources écrites devront être confrontées à des sources orales, indispensables dans la mesure où des acteurs de cette histoire sont toujours vivants. Ces sources orales pourront apporter des précisions supplémentaires ou encore suggérer de nouvelles pistes de recherche. Des enquêtes orales, menées auprès de libanais ayant vécu en Côte d'Ivoire avant 1960 pourront restituer une part directe du vécu des acteurs. Ces témoignages oraux devront toutefois, eux-aussi, être soumis à la critique historique. Il ne faudra pas en effet oublier les limites du témoignage oral : sélection

des faits par la mémoire, oublis ou encore quelquefois confusion entre la réalité et l'imagination. La synthèse de toutes ces sources permettra de comprendre les liens des émigrés avec le Liban, de préciser les enjeux socio-politiques des investissements des libanais de Côte d'Ivoire au Liban et de définir alors la part qu'ont pu apporter les émigrés vers l'Afrique dans la construction du Liban.

* S. KOJOK, Thèse de doctorat d'histoire en cours, ss la dir. de S.P. Ekanza, univ. d'Abidjan.

** S. KOJOK, *l'immigration libanaise en Côte d'Ivoire avant 1945*, mém. de maîtrise, univ. d'Abidjan, 1993.

La France et les missions allemandes*

Cette étude porte sur les biens immobiliers de quatre congrégations missionnaires allemandes, trois protestantes et une catholique. Jusque dans les années 20, ces missions disposaient de trois ensembles immobiliers bordant l'avenue G. Picot. Ils constituaient les principaux relais éducatifs et hospitaliers de la mission améri-caine, dont le pôle central était bien évidemment l'université américaine.

L'église évangélique allemande de Beyrouth possédait le presbytère attenant à l'hôpital Saint-Jean et le cimetière évangélique périurbain. Son pasteur, M. Von Oertzen, était l'organisateur du culte protestant à Beyrouth avant l'arrivée des Français. Pour sa part, l'ordre des chevaliers de Saint-Jean était le propriétaire de l'hôpital du même nom qui servait alors d'annexe à la faculté de médecine de l'université américaine. Les diaconesses de Kaiserswerth possédaient un établissement regroupant un orphelinat et une école supérieure de jeunes filles. La mission catholique allemande était dirigée par les soeurs de Saint-Charles Borromée et alliait une oeuvre d'éducation et un dispensaire.

Avec la mise en place du mandat français, la possibilité de réduire l'influence de l'université américaine, d'éliminer celle de l'Allemagne et la position stratégique de ces établissements, allait pousser les autorités militaires françaises à se les approprier. Ainsi, l'armée du Levant a été amenée à ouvrir des négociations avec les représentants des congrégations allemandes, qui se trouvaient alors à Beyrouth notamment le pasteur Von Oertzen. Toutefois, cette négocia-tion fut très vite alourdie par toute une série de contraintes ; ces immeubles se trouvaient à Beyrouth comme biens appartenant à des con-grégations missionnaires sur un territoire sous mandat, plusieurs textes et actes internationaux réduisaient la marge de manoeuvre des autorités mandataires a leur égard. L'administration mandataire devait soutenir et encourager le développement des oeuvres missionnaires qui avaient une fonction civilisatrice et qui, donc, allaient dans le sens de l'esprit du mandat. A cette fin, il lui était demandé de protéger les oeuvres existantes sur les territoires qui lui étaient confiés, cela, quelles que soient leurs nationalités (art. 10 du mandat sur la Syrie et le Liban).

Le Quai d'Orsay, qui reprit ensuite la négociation en mains, buta sur l'attitude de l'ordre Saint-Jean qui ne voulait rien céder sans une juste compensation financière et menaçait d'engager devant la Haute Cour de justice internationale de La Haye une procédure qui avait toutes les chances de tourner en sa faveur. Afin de contrecarrer les projets allemands, le ministère des Affaires étrangères a tenté de faire appliquer les dispositions de l'article 438 du Traité de Versailles, elles n'impliquaient aucune indemnisation mais seulement un transfert de propriété en faveur d'une association religieuse de la même confession que la mission originelle. De plus, en vertu de ce même article, cette association devait être placée sous la tutelle du Haut-commissariat. Mais il apparut très rapidement que cet article, au lieu de régler le problème, alourdissait encore la négociation en introduisant de nouveaux paramètres. En effet, les troupes du Levant n'entendaient pas plus restituer l'hôpital Saint-Jean à un conseil d'administration protestant français qu'à ses anciens propriétaires allemands. En outre, la Fédération des églises protestantes françaises se déclarait dans l'incapacité, humaine et matérielle, de reprendre les missions allemandes sans le soutien financier du gouvernement. Or, ce dernier refusait catégoriquement de verser toute subvention à une association protestante, jugée peu sûre. Finalement, le noeud fut dénoué par Ponsot après de longues années de négociation, au printemps 1927, en adoptant une attitude moins passionnelle mais beaucoup plus pragmatique que ces prédécesseurs, et dégagée de tout souci d'ordre juridique. Il fallut néanmoins attendre encore décembre 1929 afin que l'affaire soit officiellement réglée.

Le projet élaboré par Ponsot permettait à l'armée du Levant d'acquérir l'hôpital Saint-Jean de façon définitive, sans déclencher de procès devant la Haute Cour de justice internationale de La Haye. La transaction s'est déroulée de la manière suivante : le ministère de la Guerre versa deux millions de francs. L'équivalent de huit cent mille francs fut versé aux johannites afin qu'ils cessent leurs revendications, et les 1,2 millions restants furent attribués à l'association protestante qui s'était vue remettre, par un décret de novembre 1925, l'hôpital Saint-Jean et l'établissement des diaconesses de Kaiserswerth. Cette somme devait permettre à ladite association de financer les oeuvres qu'elle avait installé dans la maison des diaconesses en 1926. Par ailleurs, l'Allemagne, en compensation de son désintéressement à l'égard de l'hôpital Saint-Jean, verrait l'établissement Saint-Charles Borromée confié à un conseil d'administration

composé de soeurs allemandes et placé sous la tutelle du haut commissariat. La conclusion de cette affaire permit à l'armée du Levant de réaliser les aménagements qui devaient faire de l'hôpital Saint-Jean, son principal centre hospitalier au Levant.

* W. MASSON, *La politique de la France à l'égard des missions catholiques et protestants allemandes à Beyrouth 1918-1925*, mém. de maîtrise d'histoire, ss. la dir. de T. Bianquis, Lyon, univ. de Lyon II, 1995.

■ Nouvelles de l'Observatoire ■

Cartographie et bibliographie de Beyrouth

Dans le cadre de ses activités de soutien à la recherche urbaine au Liban, l'Observatoire vient de publier deux opuscules, outils d'appui documentaire à la recherche, consacrés à la cartographie et à la bibliographie de Beyrouth.

Le premier, *Cartographie de Beyrouth,* supplément à la *Lettre d'information* n° 3, a été préparé pour mettre à la disposition d'un public plus large que les seuls visiteurs du CERMOC les résultats du travail de réorganisation de sa cartothèque. Ce fonds — héritée de l'Institut de géographie de l'Ecole des Lettres et systématiquement dévalisée de ses plans de Beyrouth durant la guerre — est maintenant accessible. Parmi plus de 1 200 documents cartographiques, il en regroupe 260 représentant le Grand-Beyrouth entre 1840 et 1991 et dont l'échelle varie entre le 1/500e (cadastre) et le 1/100 000e (carte topographique). Le fonds comporte aussi une collection d'environ 200 photographies aériennes prises entre 1940 et 1991 et une trentaine de documents qui représentent les autres villes du pays. En outre, un inventaire des documents disponibles dans les autres cartothèques de Beyrouth et de ceux mentionnés dans les publications spécialisées a été dressé. L'ensemble des documents est catalogué suivant les règles adoptées dans plusieurs instituts français de la région, à Damas, Sanaa, Alexandrie et au Caire. Les documents sont regroupés dans des atlas qui en permettent facilement la consultation et la reproduction. *Cartographie de Beyrouth* est composé de trois parties. Avant de présenter les documents, il a semblé utile de rassembler dans une première partie quelques informations pratiques quant aux lieux de consultation, de production et d'acquisition. La seconde partie, la plus importante, est consacrée à la description des documents. Pour les cartes, le guide comprend un catalogue de 105 notices et de 9 plans d'assemblage pour celles organisées en séries. Pour les photographies aériennes, le descriptif utilisé pour les notices des cartes n'étant pas opératoire, 9 plans de repérage ou de vol permettent de localiser les clichés. La dernière partie du guide est consacrée à une bibliographie.

Le second opuscule, *Bibliographie de Beyrouth*, supplément à la *Lettre d'information* n° 4, préparé par G. Boudisseau, est une biblio-graphie de la littérature grise relative aux questions d'urbanisme et d'urbanisation dans l'agglomération beyrouthine — de Jbeil à Damour — durant les quarante dernières années. Cet inventaire est non seulement une réponse aux sollicitations des chercheurs et des étudiants, libanais et étrangers, qui travaillent sur Beyrouth mais aussi un moyen de faire connaître les fonds documentaires des établissements d'enseignement et de recherche de Beyrouth. Seuls les travaux et documents en caractères latins ont été retenus.

Cet inventaire, qui compte plus de 570 notices, se divise en deux parties : la première regroupe les rapports et travaux d'organismes privés, de bureaux d'études et de cabinets d'architectes ; la seconde rassemble les travaux universitaires sous toutes leurs formes (mémoires de maîtrise, de DEA, de DESS, thèses, travaux de fin d'études, notes de recherche, diplômes d'urbanisme et TPFE d'architectes). Dans la première partie, les notices sont classées de manière chronologique suivant l'année de publication du rapport. Dans la seconde, les travaux d'étudiants sont classés dans l'ordre alphabétique des auteurs. Plusieurs index (des thèmes, des lieux, des directeurs de recherche et des étudiants) ont été élaborés pour faciliter les recherches. En outre, pour que cette bibliographie soit un véritable outil de travail, elle indique les lieux où les documents sont disponibles et, quand c'était possible, leur cote dans les bibliothèques et fonds documentaires consultés. La majeure partie des documents mentionnés sont disponibles à Beyrouth. Néanmoins, certains travaux restent introuvables au Liban (13 % des notices). Il s'agit le plus souvent de thèses soutenues dans les universités françaises (surtout parisiennes) et de mémoires soutenus avant la guerre qui ont le plus souvent été détruits ou perdus.

Malgré le souci constant de son auteur de tendre à l'exhaustivité, cette bibliographie est certainement incomplète, il n'en reste pas moins qu'elle constitue à ce jour la plus importante liste de références de littérature grise relative à la capitale libanaise. Un second volume, des références en langue arabe, est en préparation.

J.-L. A.

■ Chronologie ■

Depuis le début du mois de janvier 1993, le dépouillement de quatre quotidiens (Al-Nahar, Al-Safir, Al-Hayat et l'Orient le Jour) donne lieu à une abondante collecte de coupures qui traitent au sens le plus large des questions d'urbanisation et de reconstruction au Liban. Pour valoriser cette activité et en mettre les principaux résultats à la disposition des chercheurs, une chronologie des informations relatives à l'urbanisation et à la reconstruction du Liban est tirée de ces coupures.

Depuis le mois d'août 1994, cette chronologie est beaucoup plus abondante que celle des premières livraisons. Elle ne traite plus seulement de Beyrouth mais de l'ensemble de l'urbanisation au Liban. En outre, elle n'est pas limitée aux événements factuels mais elle rend aussi compte des effets d'annonce provoqués par les déclarations politiques. Ces déclarations, même si elles ne sont pas suivies d'effets sur le terrain dans la plupart des cas, présentent une capacité à mobiliser les intervenants, publics ou privés, qu'il nous semble important de rapporter.

Cette chronologie est composée de manière à permettre plusieurs niveaux de lecture en fonction de l'intérêt des chercheurs :

1 - chaque entrée indique son thème principal et un résumé de l'information, lorsque les déclarations relatives à un même événement sont multiples, elles sont regroupées sous une même entrée ;

2 - un index des thèmes et des lieux indique clairement les plus récurrents et les périodes au cours desquelles ils ont été l'objet des plus vives discussions ;

3 - pour chaque information, la référence de la coupure de presse correspondante (abréviation du titre et date du journal, entre parenthèses) permet de se reporter directement à la source. Les coupures des journaux et les bordereaux de dépouillement sont conservés à l'Observatoire et classés dans l'ordre chronologique.

Abréviations :

ABL : Association des banques libanaises
AFP : Agence france presse
AIB : Aéroport International de Beyrouth
ALBA : Académie Libanaise des Beaux-Arts
AUB : American University of Beirut
AUPELF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française
BDL : Banque du Liban
BEI : Banque européenne d'investissement
BM : Banque mondiale
CA : Conseil d'administration
CCF : Centre culturel français
CCIB : Chambre de commerce et d'industrie de Beyrouth
CCIT : Chambre de commerce et d'indutrie de Tripoli
CDM : Conseil des Ministres
CDR : Conseil du développement et de la reconstruction
CEE : Communauté économique européenne
CEGP : Conseil exécutif des grands projets
CEGPB : Conseil exécutif des grands projets de la ville de Beyrouth
CGTL : Confédération générale des travailleurs libanais
CNRS : Centre national de recherche scientifique
CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
DGA : Direction générale des antiquités
DGU : Direction générale de l'urbanisme
EAU : Emirats arabes unis
EDF : Electricité de France
EDL : Electricité du Liban
ESIB : Ecole supérieures des ingénieurs de Beyrouth
FDLP : Front démocratique pour la libération de la Palestine
FLSH : Faculté des lettres et des sciences sociales
FPLP : Front populaire pour la libération de la Palestine
HA : Al-Hayat
INGI : Institut national de garantie des investissements au Liban
LABA : Lebanese american business association
Min. : Ministère
min. : ministre
NA : Al-Nahar
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
OLP : Organisation pour la libération de la Palestine
OMC : Organisation mondiale du commerce
OMT : Organisation mondiale du travail
ONG : Organisation non gouvernementale
ONU : Organisation des nations unies
OR : L'Orient le Jour
OTC : Office des transport en commun
PNUD : Programme des nations unies pour le développement
P & T : Postes et Télécommunications
PSP : Parti social progressiste
Rassemblement des ayants-droit : Rassemblement des ayants-droit du centre commercial de Beyrouth
SA : Al-Safir
SG : Secrétaire général
SOLIDERE : Société libanaise de développement et de reconstruction
TDB : Théâtre de Beyrouth
UE : Union européenne
UL : Université libanaise
USEK : Université Saint-Esprit de Kaslik
USJ : Université Saint-Joseph
YWLA : Young women christian association

01 - **Archéologie**. Les fouilles de sauvetage sur le tracé des infrastructures du centre-ville, conférence d'I. Kouatly, délégué de l'UNESCO pour les fouilles du centre-ville, au siège de l'UL-musée (OR).

01 - **Déplacés palestiniens**. A l'intérieur des camps, l'UNRWA entreprend la transformation de ses bâtiments en écoles ou dispensaires. 30 logements seront construits dans le camp de Ain el-Héloué (SA).

01 - **Environnement**. L'environnement au Liban : problèmes et solutions, congrès organisé par le Comité libanais pour la protection de l'environnement à Mseileh (sud). Intervention de N. Berry (HA 02.07.95 ; OR SA NA 03.07.95 ; SA 13.07.95).

01 - **Municipalité**. La municipalité de Beyrouth, le problème du leadership pour la capitale ; l'ouvrage de Mohammad Machnouk, journaliste et auteur, met au point un projet de loi pour les municipalités qui tient compte des spécificités de Beyrouth (NA : NA 20.07.95).

01 - **Patrimoine**. Beyrouth - les scènes de la vie, thème du concours de photographies organisé par SOLIDERE et la World Press Photo (WPP) en collaboration avec l'ambassade de Hollande, du 01.07 au 01.09.95 (OR).

01 - **Reconstruction**. Selon Badr el-Hamidi, DG du FDE, le Fonds a rempli tous ses engagements financiers à l'égard du Liban et payé 160 MD pour les projets relatifs à l'eau, l'électricité, le téléphone et l'AIB. Actuellement, de nouveaux prêts sont à l'étude avec le CDR, par Adnan el-Hajj (SA).

01 - **Tripoli - Jardin public**. La municipalité de Tripoli entreprend des travaux dans l'unique jardin public situé au centre-ville, par Talal el-Menjed (NA supp.).

03 - **Centre-ville**. Le centre-ville en reconstruction ressemble à une ville futuriste où des monstres d'acier remplacent les dinosaures, par Hassan Abdallah (SA) ; voir aussi :
- le montant des transactions immobilières prévues au centre-ville est de plus de 100 MD, par D. el-Daher (HA 04.06.95).

03 - **Banlieue sud - Eau**. L'eau est coupée depuis plus d'un mois à Hayy Chahine, sur l'ancienne route de Saida, par Doha Shames (SA).

03 - **Tourisme**. L'expérience touristique au Liban, conférence de N. Fattouche, min. du tourisme, organisée à Zahlé par le Conseil culturel du *caza* de Zahlé (SA NA).

03 - **Tripoli - Port**. Un accord de principe sur un prêt destiné au financement du développement du port deTripoli a été conclu avec les responsables du FDE, selon O. Meskaoui, min. des transports (SA NA).

04 - **Télécommunication**. Le CDR confie à Dar el-Handassa (Chaer et associés) la supervision des travaux du réseau téléphonique électronique et cellulaire à partir d'août 1995 (HA) ; voir aussi :
- le siège régional de la Société internationale des télécommunications aériennes (SITA) sera prochainement transféré de Paris à Beyrouth, selon A. Abdel Daem, directeur régional de la société (HA NA 05.07.95 ; OR SA 11.07.95).

04 - **Etablissement scolaire**. Selon M. Tebbo, pdt de la Commission parlementaire de l'économie, le secteur public compte 30 000 enseignants pour 200 000 élèves soit une moyenne de 6 à 7 élèves par enseignant (OR SA).

04 - **Hôtel - Tourisme**. Le secteur hôtelier est en pleine réhabilitation mais les touristes sont peu nombreux, par Zéna Zalzal (OR).

04 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir reçu les chiffres des experts relatifs à l'estimation de biens-fonds dans les zones de Minet el-Hosn, du Port, de Bachoura et de Saïfi (NA).

05 - **Archéologie**. Selon F. Mayor, DG de l'UNESCO, l'organisation n'est pas responsable de tous les travaux entrepris au centre-ville ; il faut faire confiance au Comité scientifique international des fouilles (OR HA SA NA) ; voir aussi :
- la restauration du matériel archéologique du centre-ville est un travail long et délicat, par Jana Nasrallah (SA 06.07.95 ; 07.07.95) ;
- les activités archéologiques, bilan et perspectives ; l'archéologie dans le projet SOLIDERE, thèmes de la séance de clôture des conférences organisées par la DGA, l'UNESCO et le Min. de la culture et de l'enseignement sup. à l'UL-musée. Interventions de C. Asmar, DG des antiquités, de H. Boustani, expert de SOLIDERE et de P. Marquis, responsable de la coordination entre les équipes (NA 06.07.95 ; OR 08.07.95) ;
- la coopération entre les différentes missions chargées des fouilles au centre-ville est examinée par M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignement sup., C. Asmar et les chefs des missions (OR 06.07.95).

05 - **Habitat**. La création d'une institution publique pour l'habitat est examinée par une commission ministérielle fondée à cet égard (OR HA NA SA 06.07.95) ; voir aussi :
- selon E. Habr, pdt de l'Union des comités de défense des droits des locataires au Liban, le gouvernement doit s'atteler au problème du logement et construire pour les personnes à revenus limités (NA 06.07.95).

05 - **Littoral**. Les modifications du projet de remblai du littoral nord seront examinées en CDM le 06.07.95 (SA) ; voir aussi :
- le CDM reporte l'étude du projet de remblai du littoral nord (SA 11.07.95).

05 - **Construction**. Une sous-commission examine le projet de loi relatif à l'amendement du texte 42/71 de la loi de construction et achève l'étude du projet de loi relatif à la reprise du travail pour les ingénieurs (SA NA 06.07.95).

05 - **Hôpital**. La Commission parlementaire des finances et du budget approuve le prêt de la BM (de 35,7 MD) pour des réhabilitations dans le domaine de la santé (SA NA 06.07.95).

06 - **Centre-ville** SOLIDERE lance une campagne de reboisement des rues du centre-ville (NA 07.07.95 ; NA 29.07.95) ; voir aussi :
- T. Salam, pdt de l'Association des *makassed* et N. Chammaa, pdt du CA de SOLIDERE examinent les travaux du centre-ville (NA 08.07.95).

06 - **Reconstruction**. K. Kinkel, min. allemand des affaires étrangères, souhaite une plus grande participation allemande à la recons-truction. Les 31 membres de la délégation (représentant essentiellement les secteurs du tourisme et du bâtiment) doivent s'entretenir avec leurs partenaires libanais (OR SA NA 07.07.95) ; voir aussi :
- K. Kinkel encourage le secteur privé allemand à s'engager plus activement au Liban. La délégation visite SOLIDERE, le CDR et la CCIB (OR SA NA 08.07.95).

06 - **Construction - Electricité - Aéroport - Port**. Selon le bulletin mensuel de la BDL (mai 1995, nº 12), le secteur de la construction poursuit sa progression ; les importations ont augmenté de 20 % ; la production d'électricité a connu une hausse de 10 % ; l'activité de l'AIB et du port ont augmenté (OR HA SA NA 07.07.95).

06 - **Déplacés**. Selon H. Nassereddine, DG au Min. des déplacés, le dossier des déplacés ne sera pas clos avant au moins 3 ans, par Ramzi Mechrefiyeh (NA).

06 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréé des demandes de récupération de biens-fonds situés dans la zone du Port (OR).

07 - **Archéologie**. L'équipe de fouilles de l'UL, travaillant derrière la cathédrale Saint-Georges des maronites, pense avoir découvert le *cardo maximus* (NA) ; voir aussi :
- des tombes romaines et byzantines sont exhumées à proximité de la tour Murr lors des travaux du nouveau tunnel de Kantari (NA) ;

07 - **Télécommunication**. Les réparations du réseau téléphonique et l'installation de nouveaux centraux (1 000 000 de lignes en tout) se feront prochainement, selon F. Chalak, min. des P & T (SA 08.07.95).

07 - **Zahlé - Télécommunication**. Tournée d'ins-pection de F. Chalak au central téléphonique de Zahlé. Il examine également plusieurs projets dont celui du nouveau dépotoir, des égouts et de la prison (SA NA 08.07.95).

08 - **Transport**. Selon O. Meskaoui, min. des transports, 800 000 $ ont été dépensé pour l'entretien des autobus de l'OTC et le projet d'achat de nouveaux autobus italiens est à l'étude (SA) ; voir aussi :
- la réorganisation des transports en commun sera engagée prochainement, selon O. Meskaoui (SA 10.07.95).

08 - **Reconstruction**. Les émigrés doivent participer plus activement au processus de reconstruction, selon A. el-Khali, min. des émigrés (OR HA 10.07.95).

08 - **Tripoli - Port**. O. Meskaoui, min. des transports, inspecte les équipements du port de Tripoli (NA SA 10.07.95).

08 - **Tripoli - Voirie**. Les rues de Tripoli et de Mina sont désormais éclairées grâce à 3 générateurs (NA 10.07.95).

10 - **Eurobons**. Selon le Min. des finances, Paribas lance sur le marché international une nouvelle émission d'eurobons d'un montant de 300 MD (OR 11.07.95) ; voir aussi :
- la demande d'eurobons a largement dépassé l'offre mais son montant ne sera pas augmenté, selon R. Salamé, gouverneur de la BDL (HA 12.07.95).

10 - **Archéologie**. Les restes d'une cité phénicienne vieille de 2500 ans et des constructions romaines et byzantines sont mises à jour au centre-ville (OR).

10 - **Jardin public**. Remise des travaux de replantation (27 000 arbres) du bois des Pins à la ville de Beyrouth (NA; OR SA 12.07.95).

10 - **Centre-ville**. SOLIDERE vend un terrain de 3000 m• au centre-ville destiné à l'installation d'un hôtel international géré par la chaîne américaine Intercontinental Forum (OR NA).

10 - **Télécommunication**. La coopération entre les postes libanaise et syriene est examinée par F. Chalak, min. des P & T, et une délégation syrienne (SA).

10 - **SOLIDERE**. Selon le rapport mensuel de SOLIDERE pour juin 1995, 51 biens-fonds ont été restitués à leurs propriétaires et 245 locataires ont présenté des demandes pour regagner leur logement (NA 11.07.95 ; SA 12.07.95).

10 - **Télécommunication**. Une panne paralyse les centraux d'Achrafieh, Jdeidé, Ras-Beyrouth et Sin el-Fil (OR 11.07.95).

10 - **Tripoli - Raffinerie**. Pritchard, société américaine, propose de remettre en service pour 1300 MD les raffineries de Tripoli et de Zahrani contre une concession d'exploitation de 20 ans (SA ; OR 13.07.95 ; SA 31.07.95).

11 - **Autoroute**. Le CEGP lance un appel d'offres pour la réhabilitation du tronçon Halat-Jbeil de l'autoroute de Tripoli (OR).

11 - **Littoral - Environnement**. Le littoral est transformé en dépotoir et la mer est polluée, par Zéna Bassil et G. Hayek (NA supp.).

11 - **Environnement**. L'étude écologique financée par la BM est examinée par P. Pharaon, min. de l'environnement, et A. Rothman, expert de la BM (OR SA 12.07.95).

11 - **Tourisme**. Entrevue avec N. Fattouche, min. du tourisme : l'avenir du tourisme au Liban ; son activité en 1995... (SA supp. spécial tourisme).

11 - **Jbeil - Remblai**. M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignemet sup. réclame la suspen-sion des travaux du projet du Min. des transports de remblai du littoral de Jbeil, destiné à l'aménagement d'une plate-forme pour l'installation de réservoirs de carburants

11 - **Baalbek - Patrimoine**. Tournée d'inspection des mosquées, du siège du tribunal *sharii* et des *waqfs* de Baalbek par M. Kabbani, *mufti* de la République p.i. (NA 12.07.95).

12 - **ELYSSAR**. La désignation des membres du CA d'ELYSSAR sera abordé en CDM (NA ; OR 13.07.95) ; voir aussi :
- enquête : les habitants d'Ouzaï attendent le plan directeur du projet ELYSSAR avant de se prononcer définitivement, par Wissam Abou Harfouche (NA 13.07.95) ;
- le CDM nomme J. Hélou, ingénieur à Oger-Liban, à la tête du CA d'ELYSSAR (OR HA SA NA 13.07.95) ;
- la banlieue sud a besoin de crédits et non d'une opération financière sauvage, selon H. el-Husseini, député (OR SA HA NA 13.07.95) ;
- le CDM nomme les membres du CA d'ELYSSAR (NA SA 14.07.95) ;
- les habitants de la banlieue sud ne sont pas représentés au CA d'ELYSSAR, selon B. el-Sabeh, député (NA 14.07.95).

12 - **Reconstruction**. N. el-Jisr, pdt du CDR, signera avec le directeur des relations économiques extérieures du Min. français des finances le nouveau protocole franco-libanais pour l'année 1995 (OR HA NA) ; voir aussi :
- A. el-Khalil, min. des émigrés, invite les Libanais installés à Londres à participer à la reconstruction (HA) ;
- le protocole financier entre les gouvernements français et libanais pour 1995, d'un montant de 306 M FF, est signé. Il est destiné à financer la réhabilitation de l'infrastructure, de l'adduction électrique, du traitement des déchets ménagers, de l'hôpital gouvernemental de Baabda et aussi aux projets d'adduction d'eau potable (NA 13.07.95).

12 - **Archéologie**. Les dernières découvertes du centre-ville (OR SA) ; voir aussi :
- découverte de 5 tombes, probablement de l'âge du fer, et de squelettes entre l'hôtel Hilton et l'immeuble de l'Orient-le Jour, par Monalisa Freiha (NA 13.07.95).

12 - **Circulation automobile**. Les problèmes de la sécurité routière sont examinés par M. Hamadé, min. de la santé, I. Aajaka, pdt de la Commission d'urgence pour la circulation automobile dans le Grand-Beyrouth et plusieurs médecins (NA 13.07.95).

12 - **Eau**. Les conditions d'obtention d'un prêt destiné à financer la réhabilitation des réseaux de distribution de l'eau potable et de collecte des eaux usées seront examinées par N. el-Jisr, pdt du CDR et les responsables du BEI au Luxembourg (OR HA NA).

12 - **Réseau routier**. Selon A. Harajli, min. des travaux publics, une campagne d'asphaltage et de réasphaltage des routes sera lancée prochainement (OR).

12 - **Télécommunication**. Selon F. Chalak, min. des T & P, la réhabilitation des centraux téléphoniques de Tripoli, el-Tebbané, Sin el-Fil, Choueifat, Hammana, Palais de justice, Minet el-Hosn, Nahr Ibrahim, el-Hermel et el-Ghazié sera achevée avant la fin de l'année (HA 13.07.95).

12 - **Baalbek - Tyr - Electricité**. La proposition d'E. Hobeika, min. des ressources hydrau-liques et électriques relative à des accords à l'amiable avec Alsthom pour les stations de Baalbek et Tyr sera examinée en CDM (NA ; OR 13.07.95).

12 - **Jounieh - Port**. Le port de Jounieh : rappel historique et état actuel, par Bassem el-Hajj (NA).

13 - **Marché financier**. Selon N. Aoun, membre du CA de la Bourse de Beyrouth, sa réouverture pourrait s'effectuer entre oct. et nov. 1995, par G. de Hauteville (OR).

13 - **Transport**. Le coût moyen par année des déplacements quotidiens des Libanais est estimé à 150 MD suivant une étude de Team-Sofretu-IAURIF, par Baha' el-Ramli (NA).

14 - **Archéologie**. Découverte, lors du percement du tunnel de Kantari, d'une nécropole du Bas Empire, à proximité de la tour Murr. Elle ne serait pas très importante, selon H. Boustani, expert de SOLIDERE (OR ; NA 15.07.95 ; OR 17.07.95).

14 - **Centre-ville**. SOLIDERE a vendu une douzaine de parcelles pour 140 MD à des investisseurs libanais et arabes, selon N. Chammaa, pdt du CA de SOLIDERE (OR 15.07.95 ; HA 16.07.95).

14 - **ELYSSAR**. Les cheikhs M. M. Chamseddine et A. A. Kabalan, pdt et vice-président du Conseil sup. chiite, critiquent la composition du CA d'ELYSSAR et réclament une représentation des habitants de la banlieue sud (OR SA HA NA 15.07.95).

14 - **Infrastructure**. A. Harajli, min. des travaux publics, signe 6 accords avec des bureaux de conseil pour le contrôle des travaux sur la voie publique (NA 15.07.95).

14 - **SOLIDERE**. Le terrain de l'immeuble el-Khayyat a été estimé à 200 $ par m2 alors que les parcelles voisines sont vendues par SOLIDERE 5000 $ le m2, selon les ayants droit de l'immeuble. Ils réclament un traitement similaire à leurs homologues de la banlieue sud et l'obtention de bureaux de remplacement plutôt que des indemnités (NA).

15 - **Aéroport**. La BEI accorde un prêt de 13,4 MD pour la modernisation de l'AIB, selon le CDR (NA HA SA ; OR 17.07.95).

15 - **Littoral - Environnement**. Du 20 au 24.07.95, al-Nitak, association à but non lucratif, lance une campagne de nettoyage du littoral entre Khaldé et Jbeil, par Aline Gemayel (OR ; OR 22.07.95).

15 - **Reconstruction**. Le retour à Beyrouth des sociétés et organismes internationaux s'intensifie (OR).

17 - **ELYSSAR**. Les habitants de la banlieue sud ne sont pas représentés au sein du CA d'ELYSSAR, selon A. Ammar, député (OR SA NA 18.07.95) ; voir aussi :
- commentaires sur la polémique déclenchée par la nomination du CA d'ELYSSAR, par Ibrahim el-Amin (SA 18.07.95).

17 - **Archéologie**. SOLIDERE accorde une semaine aux archéologues pour terminer leur travail dans la nécropole de Kantari (NA SA 18.07.95 ; SA 19.07.95).

17 - **Commerce extérieur**. Analyse de l'activité commerciale de janv. à juin 1995. Par rapport à la même période en 1994, les importations ont augmenté de 26,41 % et les exportations de 36,36 % (SA ; OR 18.07.95).

18 - **Constructions illicites - Urbanisme**. La loi sur les constructions illicites régularise les infractions et ses résultats sont désastreux pour l'urbanisme. L'avis de trois spécialistes : S. Khaled, DG de l'urbanisme, E. Nammar, pdt de l'Ordre des ingénieurs et des architectes de Beyrouth, et R. Saliba, architecte et professeur à l'AUB, confirme ce triste bilan, par Denise Atallah Haddad (SA).

18 - **Centre-ville - Municipalité**. Le bâtiment de la municipalité au centre-ville attend toujours une restauration, par W. Abou Harfouche (NA).

18 - **Port**. Une stratégie d'urgence s'impose pour le développement du port, par G. de Hauteville (OR).

18 - **Transport**. Selon une étude de l'OTC, le Grand-Beyrouth a besoin de 396 autobus en circulation et de 54 en réserve. Pour leur part, les autres régions, la bande frontalière exceptée, ont besoin de 250 autobus (SA 19.07.95 ; NA 21.07.95).

18 - **Baalbek - Electricité**. Inauguration de la centrale d'électricité de Baalbek, en présence de M. Itani, DG de l'EDL (SA 19.07.95).

18 - **Baalbek - Patrimoine**. La citadelle de Baalbek est mal entretenue, les mauvaises herbes envahissent les ruines, par Ramez Ismail (NA).

19 - **Société**. Les cireurs de chaussures, les mendiants, les fouilleurs de poubelles et les vendeurs ambulants sillonnent les rues de Beyrouth, ces petits métiers permettent aux plus démunis de survivre, par Zéna Zalzal (OR).

19 - **Société** - **Déchets ménagers**. Les déchets ménagers, une providence pour certains, par Ayyache (NA).

19 - **Municipalité**. Présent et futur de la municipalité, congrès organisé par le Comité de développement de l'action municipale à Beyrouth. Intervention de N. Soubra, pdt du Comité, M. Machnouk, auteur, et B. Merhej, député (SA).

19 - **Reconstruction**. Le CDM approuve le protocole financier franco-libanais (OR 21.07.95).

20 - **Centre-ville**. Le centre-ville pourrait comporter un port phénicien qui redonnerait son identité à Beyrouth, selon Guy Gay-Para, économiste du tourisme (OR).

20 - **Déchets solides**. Le projet de traitement des déchets ménagers financé par la BM et le Japon est examiné par H. Demerdjian, min. des affaires rurales et municipales et l'amb. japonais (SA).

20 - **Déplacés palestiniens**. Mgr. K. Abi Nader, évêque maronite de Beyrouth, rejette toute forme d'implantation des Palestiniens au Liban (OR NA 21.07.95).

20 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréé les demandes de récupération de biens-fonds dans les zones du Port et de Saifï (OR SA).

20 - **Rachaya - Hôpital**. Pose de la première pierre de l'hôpital gouvernemental de Rachaya en présence de M. Hamadé, min. de la santé (OR SA NA 21.07.95).

21 - **Archéologie**. L'objectif de la mission de F. Mayor, DG de l'UNESCO, est la relance de la coopération avec le Liban (OR ; NA 22.07.95) ; voir aussi :
- le Comité scientifique international pour les fouilles de Beyrouth se réunira le 23.07.95, par May Abboud Abi Akl (NA) ;
- 7 tombes, 3 sarcophages décorés de bas-reliefs et des squelettes humains ont été découverts à Kantari (SA NA ; OR HA SA 22.07.95).

21 - **Voirie**. Inauguration du nouveau tunnel de la Corniche Mazraa qui passe sous le boulevard Saeb Salam (SA ; OR SA NA 22.07.95).

22 - **Transport**. La réalisation du plan de réhabilitation du transport en commun commencera fin sept., selon I. Nawam, DG du transport (NA).

23 - **Archéologie**. La nécropole de Kantari date du IIIe siècle, selon H. Curver, archéologue (OR NA 24.07.95 ; OR 26.07.95) ; voir aussi :
- les fouilles du centre-ville constituent les travaux d'archéologie urbaine les plus importants du monde, selon F. Mayor, DG de l'UNESCO (OR SA NA 24.07.95) ;
- F. Mayor inspecte les chantiers de fouilles du centre-ville. Il annonce la prochaine réouverture du bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth (OR SA HA NA 25.07.95).

23 - **Reconstruction**. La coopération économique libano-grecque est examinée par C. Papoulias, min. grec des affaires étrangères, avec des responsables libanais (OR SA NA 24.07.95) ; voir aussi :
- selon J.-P. Lafon, amb. de France, R. Hariri est à Paris pour sonder le gouvernement français quant à son aide pour 1996, par Walid Choucair (HA 24.07.95) ;
- 58 hommes d'affaires russes examinent avec les responsables de la CCIB les possibilités d'investissements au Liban (OR HA SA NA 25.07.95).

24 - **Transport**. Selon R. Hariri, le gouvernement va acheter, après les avoir loués pendant 7 ans, 110 autobus qui seront mis en service avant la fin de l'année (OR SA NA 25.07.95) ; voir aussi :
- le plan de réorganisation des transports en commun sera abordé en CDM le 25.07.95 (NA 25.07.95) ;
- le CDM approuve le plan de développement des transports en commun et décide l'achat de 140 nouveaux autobus qui s'ajouteront aux 50 dont l'achat avait déjà été voté et aux 50 qui existent actuellement. Selon R. Hariri, ce projet prévoit une large participation du secteur privé, les stations et les gares seront ouvertes aux deux secteurs afin de faciliter les déplacements de la population. De nouvelles stations seront installées autour de Beyrouth

de manière à assurer la desserte de l'ensemble du pays (OR SA NA 26.07.95).

24 - **Aéroport**. L'activité de l'AIB en janv.-juin 1995 est supérieure à celle de la même période en 1994 : le nombre de voyages a augmenté de 14,66 % et celui des voyageurs de 13,85 % (NA).

24 - **Habitat**. L'habitat au Liban, présent et perspectives, conférence de M. Abou Hamdan, min. de l'habitat et des coopératives au Centre culturel du *caza* de Zahlé (SA).

24 - **Société**. 1 435 991 Syriens résident au Liban depuis 1993 ; 150 684 Libanais ont quitté le Liban depuis la fin de la guerre et rejoignent les 900 000 émigrés qui ont quitté le pays pendant la guerre, par Michel Morkos (NA).

24 - **Télécommunication**. Le réseau cellulaire peut à peine desservir la moitié des 70 000 abonnés, selon l'AFP (OR).

24 - **Zone franche**. Le projet de créer 6 nouvelles zones franches et d'élargir celles du port, de l'AIB et du port de Tripoli est à l'étude (NA).

24 - **Tyr - Etablissement religieux**. Pose de la première pierre de la mosquée du Hajj Rida el-Khadra à Tyr en présence de A. A. Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite (SA).

24 - **Tyr - Patrimoine**. Le projet de restauration de 25 portes anciennes de Tyr est lancé par l'Association nationale pour la sauvegarde des vestiges et du patrimoine du Sud (NA ; NA 29.07.95).

25 - **Archéologie**. Les vestiges archéologiques du centre-ville n'appartiennent pas à SOLIDERE, selon M. Roncaglia, orientaliste et archéologue italien (HA) ; voir aussi :
- les sites archéologiques de Beyrouth constituent un trésor, l'UNESCO s'engage à fournir 571 000 $ pour la poursuite des fouilles et 50 000 $ pour équiper la DGA, selon F. Mayor. Il signe un accord avec le min. de l'éducation pour la reconstruction du système pédagogique et un autre avec SOLIDERE pour les fouilles du centre-ville. La question des fouilles est examinée avec N. Chammaa, pdt du CA de SOLIDERE, M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignement sup., les responsables de la DGA et les experts du Comité scientifique international (OR SA NA 26.07.95) ;
- selon M. Kabbani, député, les fouilles du centre-ville souffrent du manque de moyens qui leur sont accordés (SA 26.07.95) ;
- selon Hassan Salamé Sarkis, archéologue et professeur à l'UL, les fouilles sont menées trop rapidement, par Hassan Abdallah (SA 26.07.95 ; SA 27.07.95) ;
- les experts du Comité scientifique international recommandent à l'UNESCO de conserver le rempart et la cité phéniciennes à leur emplacement, de créer une véritable coordination entre les différentes équipes et de faire en sorte que le travail soit mieux organisé et moins rapide (NA 26.07.95 ; OR 27.07.95) ;
- un tronçon de rue romaine est mis à jour devant le bâtiment de la municipalité au centre-ville ; une nouvelle tombe et un escalier sont découverts à Kantari (NA 26.07.95 ; SA 27.07.95) ;
- F. Mayor : l'avenir que vous dessinez doit être à la mesure de la grandeur de votre passé ; le Comité scientifique n'a pas encore présenté de recommandation formelle ; il n'existe pas de date-limite pour les fouilles de sauvetage et les chantiers demeureront en l'état tant que le Comité ne se sera pas prononcé, son rapport est prévu pour oct. 1995 (OR HA SA NA 27.07.95) ;
- des habitations ottomanes et un mur romano-byzantin sont découverts dans le secteur de la municipalité ; les archéologues s'empressent de récupérer les découvertes de Kantari (NA SA 27.07.95).

25 - **Autoroute**. L'autoroute arabe, projet estimé à 900 MD, risque d'être à l'origine d'une catastrophe économique (due à la baisse de l'activité touristique) et sociale (de nombreuses familles sont condamnées à quitter leur logement), par Rita Bejjani (NA supp.).

25 - **Banlieue-sud - Cimetière - Société**. Des enfants dont le plus âgé n'a pas 12 ans vivent dans le cimetière de Raoudet el-Chahidein en banlieue sud et assurent les travaux d'entretien du lieu moyennant des sommes modiques qui leur permettent de subsister, par Rima Termès (SA).

25 - **Circulation automobile**. En 1994, on comptait en moyenne 14 accidents/jour aboutissant à 1 mort et 8 blessés/jour ; en 1995, pour le Grand-Beyrouth seulement, la moyenne est de 4 accidents/jour (NA supp.).

25 - **Tourisme**. L'expérience touristique au Liban, conférence de N. Fattouche, min. du tourisme au Club de la paix de Baalbek (NA).

25 - **Baalbek - Patrimoine**. Selon N. Fattouche, la citadelle de Baalbek sera équipée d'un système moderne d'éclairage avant le 22.11.95 (NA).

25 - **Jbeil - Tripoli - Patrimoine**. Tournée d'inspection de F. Mayor, DG de l'UNESCO, dans les sites de Jbeil et de Tripoli (OR SA NA 26.07.95 ; SA 28.07.95).

26 - **Reconstruction**. Le protocole financier franco-libanais indique une volonté très nette de la France d'accroître sa participation à la reconstruction, selon N. el-Jisr, pdt du CDR (OR) ; voir aussi :
- le renforcement de la présence économique et culturelle de la France au Liban est le but de la visite de R. Hariri à Paris du 26 au 28.07.95 (OR HA SA) ;
- les possibilités d'investissement au Liban sont examinées par une délégation économique française et R. Debbas, vice-président de la CCIB (HA 27.07.95) ;
- R. Hariri à Paris : nous souhaitons que la France soutienne davantage la reconstruction et qu'elle entraîne l'UE dans ce sens (OR SA HA 27.07.95) ;
- un nouveau protocole financier franco-libanais de 500 MFF sera mis en place prochainement, selon A. Juppé, premier min. français (OR SA NA 28.07.95).

26 - **Electricité**. Selon N. el-Jisr, pdt du CDR, la réhabilitation de l'EDL est envisagée en fonction de deux nouveaux élements, le protocole financier franco-libanais (qui concerne essentiellement l'électricité) et un jumelage éventuel avec l'EDF (OR).

26 - **ELYSSAR**. Le projet ELYSSAR est examiné par M. M. Chamseddine, pdt du Conseil sup. chiite, et une délégation des habitants et notables du littoral du Metn sud (SA NA 27.07.95).

26 - **Habitat**. La question de l'habitat sera examinée par M. Abou Hamdan, min. de l'habitat et des coopératives et membre de la délégation officielle en visite à Paris, et des responsables français, selon R. Hariri (OR SA HA 27.07.95).

26 - **Baalbek - Patrimoine**. L'UNESCO financera plusieurs projets d'entretien et de développement des sites archéologiques de Baalbek, selon F. Mayor (OR SA HA NA 27.07.95).

26 - **Saida - Nabatieh - Télécommunication**. Inauguration du nouveau central électronique de Saida d'une capacité de 25 000 lignes et lancement des travaux du central électronique de Nabatieh (SA NA 27.07.95).

26 - **Tyr - Patrimoine**. F. Mayor annonce qu'il reviendra au Liban en 1996 pour lancer une campagne internationale en faveur de Tyr (OR HA SA NA 27.07.95).

27 - **Archéologie**. De nouvelles tombes sont découvertes dans la nécropole de Kantari (SA NA 28.07.95).

27 - **Archéologie - Histoire**. Selon A. el-Bani, membre du Comité international d'experts, les découvertes du centre-ville ont permis de mettre à jour l'histoire du Beyrouth à l'époque du Bronze ancien, par May Abboud Abi Akl (NA).

27 - **Centre-ville - Reconstruction**. Ce qui donne son sens à une ville, ce sont ses habitants, par N. Beyhum, sociologue (SA ; SA 28.07.95).

27 - **Environnement**. Des experts de la BM, du PNUD et des représentants des Min concernés au Liban préparent un plan national de protection de l'environnement (OR SA NA 28.07.95).

27 - **Etablissement scolaire**. M. M. Chamseddine, pdt du Conseil sup. chiite, annonce la création de l'Université islamique, les cours débuteront en oct. 1995 (OR SA NA 28.07.95).

27 - **Constructions illicites**. Le min. des travaux publics appelle tous les propriétaires de constructions illicites à présenter des demandes de régularisation et publie la liste des demandes déjà agréées (SA).

27 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréé les demandes de récupération de biens-fonds situés dans les zones du Port et de Minet el-Hosn (OR SA).

28 - **Déplacés palestiniens**. Le peuple libanais dans toutes ses composantes rejette catégoriquement toute implantation des Palestiniens au Liban, selon M. el-Murr, min. de l'intérieur (OR HA SA NA 29.07.95).

28 - **ELYSSAR**. B. el-Sabeh, député, annonce la formation du Comité élargi du littoral du metn sud. Selon lui, cette instance estime que le CA d'ELYSSAR, nommé par le CDM, ne représente pas les habitants (OR HA SA NA 29.07.95).

28 - **Reconstruction**. Le Liban n'est plus considérée comme un pays à risques par la France, selon R. Hariri (OR HA SA NA 29.07.95).

29 - **Archéologie**. Le tracé d'une voie de la période omeyyade a été découvert dans le secteur de la place des Martyrs (SA) ; voir aussi :

- l'équipe de fouilles de H. Sayegh découvre une couche antérieure à celle de la cité phénicienne dans le secteur des souks (NA) ;
- les bulldozers ont repris leur travail dans le secteur de la ville byzantine (fouilles de H. Seeden) que le Comité scientifique international a recommandé de préserver, par Jana Nasrallah (SA 31.07.95) ;
- selon M. Kabbani, député, il faut arrêter durant quelques jours les travaux du tunnel de Kantari pour permettre aux archéologues de travailler (OR SA 31.07.95) ;
- les eaux usées s'infiltrent dans la nécropole de Kantari retardant les travaux de sauvegarde (SA NA 31.07.95).

29 - **Archéologie - Patrimoine**. Vestiges et patrimoine, parution du premier numéro de la revue éditée par la DGA en collaboration avec l'UNESCO. Il est entièrement consacré au centre-ville (NA).

29 - **Marché financier**. Le retard de la réouverture de la Bourse de Beyrouth est dû à des problèmes techniques, selon G. Sehnaoui, pdt du CA de la Bourse, par Nayla Abi Karam (OR).

29 - **Circulation automobile**. Selon I. Aajaka, pdt de la Commission d'urgence de la circulation automobile dans le Grand-Beyrouth, des mesures telles que l'asphaltage et l'élargissement de certaines routes ; l'amélioration du parc automobile et une application plus stricte du code de la route vont être prises pour améliorer le trafic des entrées nord et sud de la ville (OR SA NA 31.07.95).

29 - **Electricité**. Le Parlement approuve l'augmentation de 7 M de dinars koweitiens accordé par le FDE pour la réhabilitation de l'électricité (SA).

29 - **Musée - Société**. La famille Sursok et son musée, par Mohammad Abi Samra (NA supp.).

31 - **Hôtel**. Le Liban compte 212 hôtels toutes catégories confondues. L'activité y est surtout saisonnière, par Michel Morkos (NA).

31 - **Reconstruction - Transport**. Le Liban et la France signent un nouveau protocole d'un montant de plus de 200 MD pour l'année prochaine. Un crédit pour l'acquisition de 250 autobus a également été accordé (OR SA).

31 - **Tyr - Télécommunication**. Inauguration du nouveau central électronique de Tyr (capacité de 10 000 lignes) (NA).

31 - **Archéologie**. Le min. de la culture et de l'enseignement sup., M. Eddé, accuse des étrangers d'avoir pillé le site archéologique situé derrière la municipalité. Le député de Beyrouth, M. Kabbani, visite le site, par Monalisa Freiha (NA 01.08.95) ; voir aussi :
- conférence de presse de M. Eddé sur le pillage du site. Visite de F. Mayor, DG de l'UNESCO, et d'un groupe d'archéologues internationaux, par Jana Nasrallah (SA 01.08.95).

31 - **Centre-ville**. L'effondrement de deux étages d'un immeuble destiné à être démoli, situé en contrebas du Starco, a fait deux morts et sept blessés parmi les ouvriers syriens qui travaillaient sur le chantier (OR 01.08.95).

août - 08-1995

01 - **Archéologie**. Les fouilles ont repris sur le site de Kantari: 24 tombes et 3 sarcophages auraient été découverts (NA 02.08.95) ; voir aussi :
- le rôle de l'architecte dans les fouilles archéologiques du centre-ville : replacer les découvertes dans leurs contextes historique et urbain à l'aide des informations des archéologues, par Jana Nasrallah (SA).

01 - **Amchit - Archéologie**. Le remblai de la mer à Amchit pourrait nuire au site archéologique de Jbeil, (NA HA 01.08.95) ; voir aussi :
- les habitants de Amchit s'opposent à une compagnie pétrolière qui voudrait gagner sur la mer pour y installer ses établissements, par Paul Kattan (NA 02.08.95).

02 - **Commerce extérieur**. Les Etats-Unis occupent le troisième rang en matière d'exportation vers le Liban après l'Italie et l'Allemagne, par Betsy Maalouf (HA).

02 - **Eau**. L'eau potable distribuée à Beyrouth à partir du barrage de Zoubayda, près de Mansourieh, est polluée (NA).

02 - **Palais des congrès**. Litige entre les ayants-droits de la parcelle nº 705 située à Ain el-Mreissé et l'Etat libanais qui comptait y construire le palais des congrès (SA).

02 - **SOLIDERE**. La politique immobilière de SOLIDERE et la récupération des immeubles endommagés par les ayants-droits : La société va reprendre les immeubles qui n'ont pas été réhabilités par leurs propriétaires et ainsi mettre en place un marché locatif au centre-ville, par G. de Hauteville (OR).

03 - **Archéologie**. Bilan des récentes découvertes archéologiques au centre-ville : monnaies, amphores et bâtiments encore non identifiés, par Monalisa Freiha (SA) ; voir aussi :
- découverte au sud de la place des Canons d'amphores et de monnaies byzantines et islamiques (NA).

03 - **Tyr - Déchets solides**. Les déchets polluent la ville, protestation des habitants de Tyr contre la négligence du gouvernement envers l'environnement au sud du pays, par Redwan Akil (NA).

04 - **Archéologie**. Découverte d'un cimetière romain et d'un puits ottoman dans un site proche de la place des Martyrs (SA) ; voir aussi :
- découverte, à proximité de la statue des Martyrs, de structures et d'un tissu urbain homogène dont on ne connaît pas encore l'époque (SA 05.08.95) ;
- on accuse SOLIDERE d'avoir détruit une partie de la ville phénicienne. Hareth Boustani, expert en archéologie auprès de SOLIDERE, réfute ces accusations (NA 05.08.95).

05 - **Banque mondiale**. La Banque mondiale a approuvé un prêt de 20 MD au Liban pour moderniser et réformer son administration (SA OR 07.08.95) ; voir aussi :
- texte de l'accord entre l'Etat et la Banque mondiale (SA 30.08.95).

05 - **Patrimoine**. Historique de la découverte de la grotte d'Antélias et du "premier homme d'Antélias". Appel à la DGA pour préserver ce site, par Salim Mokarzel (SA).

05 - **Voirie**. Les travaux de réhabilitation du réseau routier de Beyrouth perturbent la circulation et provoquent des embouteillages, par Pierre Attallah (NA) ; voir aussi :
- la réhabilitation du réseau routier en banlieue sud crée de graves problèmes de circulation (NA).

07 - **Archéologie**. Rapport publié par une agence de presse égyptienne sur les fouilles archéo-logiques du centre-ville : les archéologues considèrent Beyrouth comme un des sites archéologiques les plus intéressants ; ils conseillent de conserver certaines découvertes à leur emplacement et de les incorporer dans le projet de reconstruction (NA).

07 - **Budget**. Le déficit du budget est dû à l'accumulation des crises sociales, au paiement des intérêts sur la dette publique, et à l'augmentation des dépenses (SA).

07 - **Commerce extérieur**. Selon une étude sur le commerce du Liban pour l'année 1994, les importations se sont élevées à 5 990 MD et les exportations à 572 MD ; l'Italie est le premier pays exportateur vers le Liban, (SA NA) ; voir aussi :
- des graphiques et des tableaux comparatifs montrent que les prix des denrées et des services publics diffèrent d'une région à une autre (NA).

07 - **Patrimoine - Habitat**. L'architecture et les modes de construction libanaises ont largement évolué. En effet, alors qu'autrefois le propriétaire construisait lui-même sa maison avec des pierres. Aujourd'hui, il fait appel à un architecte qui utilise le béton, par Lina Khouri (HA).

07 - **Zone franche**. La règlementation de l'exploitation des zones franches déjà établies est approuvée par le gouvernement (SA).

08 - **Archéologie**. Helga Seeden, archéologue allemande, propose un projet de construction d'un petit musée où seraient exposées les découvertes archéologiques du souk byzantin ;

elle soumet ce projet à la DGA, l'UNESCO et SOLIDERE (NA) ; voir aussi :
- seuls la DGA et le responsable d'un site ont l'autorisation de révéler aux journalistes les dernières découvertes (SA).

08 - **Budget**. Des experts internationaux en économie préconisent la privatisation de certains services publics pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat (OR).

08 - **Litani - Eau**. Projet britannique concernant les eaux du Litani : donner à Beyrouth sa part des eaux du fleuve et vendre l'excédent à l'Arabie Séoudite et aux pays voisins, par Ahmad Ayyache (SA 09.08.95 et 10.08.95).

08 - **Loi sur les Loyers**. Malgré toutes les augmentations légales exigées par l'Etat sur les baux, selon la nouvelle législation, le montant des loyers reste dérisoire. Par exemple, le loyer d'un appartement, coûtant 50 millions de LL, n'a atteint que 500 000 LL par an, c'est à dire 1 % de rentabilité sur la somme investie. Le propriétaire reste donc lésé et le locataire favorisé (SA).

08 - **Reconstruction**. Intervention de Nasser el-Sa'ïdi, vice directeur de la BDL, sur le financement de la reconstruction, à l'occasion d'une conférence organisée par le Financial Times sur le thème "Le Liban vers l'an 2000" (HA et HA 09.09.95).

09 - **Archéologie**. Les pierres des sarcophages du site archéologique de Kantari sont numérotées et dessinées avant leur transfert au dépôt. Découverte sous un sarcophage de l'image de Sainte-Catherine dessinée sur un morceau de nacre (NA).

09 - **Economie**. L'économie libanaise passe par une période de crise grave à laquelle il faut remédier avant qu'il ne soit trop tard, par Hassan Ahmad el-Khalil (SA) ; voir aussi :
- Samir Nasr , président de l'Institut national de garantie des investissements (INGI), prône la "rationalité économique" pour sortir de cette situation (OR).

10 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'un cimetière collectif, de murex et de lampes à huile (NA SA) ; voir aussi :
- une équipe d'archéologues de l'AUB, sous la direction de Leila Badr, entreprend des fouilles dans la cathédrale Saint-Georges des Grecs orthodoxes (SA).

10 - **Municipalité**. Les élections des comités municipaux n'ont pas été organisées depuis 32 ans. Les comités ont besoin d'un changement administratif radical (HA).

11 - **Archéologie**. Dans la cathédrale Saint-Georges des Grecs orthodoxes, les archéologues ont trouvé les ruines superposées de cathédrales s'échelonnant du moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle, par May Abboud Abi Akl (NA) ; voir aussi :
- découverte d'une tête de statue romaine et d'un dépot de céramiques byzantines près de la tour Murr (SA 12.08.95) ;
- les fouilles archéologiques du centre-ville ont mis à jour des vestiges datant du troisième siècle av. J.C. jusqu'à l'époque ottomane, selon Mountaha Saghié, archéologue de l'UL, par Hassan Daoud (HA 12.08.95).

11 - **Autoroute**. Début des travaux d'élargissement de l'autoroute au niveau de Dora - Jdeideh et accélération du travail sur le tronçon Nahr el-Kalb (NA).

11 - **ELYSSAR - Cité sportive**. Premier problème posé au CA d'ELYSSAR : la destruction de 500 habitations construites dans la cité sportive est-elle du ressort d'ELYSSAR ou du CDR ? Par Wissam Harfouch (NA).

11 - **Environnement**. E. Hraoui annonce la destruction de l'ancienne usine de la centrale électrique de Zouq et la réhabilitation des usines en fonctionnement pour faire cesser la pollution (HA 12.08.95).

11 - **Municipalité**. Le parlement, sur proposition du gouvernement, a approuvé la prorogation du mandat des comités municipaux, (HA) ; voir aussi :
- selon Mahmoud Abou Chacra, il ne faut pas que la tutelle du Min. de l'intérieur sur les municipalités porte atteinte à l'indépendance des conseils municipaux (HA).

11 - **Patrimoine**. Le président de la République, E. Hraoui, a inauguré la réouverture du vieux souk de Zouk Mikhail, après dix ans de travaux de restauration (OR 12.08.95).

13 - **Reconstruction**. Le min. des déplacés, W. Joumblatt, réclame 100 MD au Premier ministre pour la reconstruction de villages détruits au Mont-Liban (NA 14.08.95).

14 - **Archéologie**. La DGA ne s'intéresse ni au pont de Jisr al-Bacha, ni aux autres sites de la région tel que l'aqueduc de Zobeida et une ancienne église troglodyte, selon Pierre Attallah (NA) ; voir aussi :
- des rumeurs circulent sur la responsabilité de SOLIDERE dans la destruction d'une grande partie de la ville phénicienne (SA 15.08.95) ;
- découverte de la partie droite d'un masque funéraire hellénistique, de morceaux de céramiques et de deux jarres romaines sur le chantier situé derrière l'hôtel Hilton (NA 15.08.95) ;
- ensevelissement, à Kantari, des sarcophages trop difficiles à transporter (SA 15.08.95).

14 - **Télécommunication**. Selon M. Hmayed, les consommateurs libanais ont payé 100 MD en échange de 80 000 lignes de téléphone cellulaire sans obtenir les prestations correspondantes (OR 15.08.95).

15 - **Economie**. Selon Marwan Iskandar, économiste libanais, les réalisations défectueuses du gouvernement sont à l'origine du malaise social et du retard de la relance de l'économie du pays (OR) ; voir aussi :
- G. Corm, chercheur en économie, commente la crise sociale due à la coalition des nouveaux riches du golfe et des miliciens enrichis durant la guerre libanaise. En outre, il critique "le paradis économique" vers lequel tend l'Etat et propose de baser la prospérité

économique sur une industrie solide et une agriculture moderne (SA 16.08.95).

15 - **Economie - Reconstruction**. L'évolution du rôle économique de l'Etat s'est répercuté sur ses dépenses qui ont augmenté proportionnellement à l'élargissement de son champ d'action. La reconstruction y prend une part importante (SA 16.08.95 et 17.08.95).

15 - **Tourisme**. Témoignages de touristes sur les problèmes rencontrés au Liban : coût de la vie élevé et désorganisation des services publics (SA).

16 - **Télécommunication**. Proposition au Min. des P & T pour résoudre les dysfonctionnements du réseau de téléphone cellulaire (NA).

17 - **Archéologie**. La commission parlementaire des travaux publics et du transport recommande que l'on ne touche pas aux sites archéologiques sans le consentement du Min. de la culture et de la DGA, que l'on fouille le passage phénicien qui menait probablement au port et que l'on modifie le statut des antiquités au Liban (NA SA) ; voir aussi :
- découverte d'un mur hellénistique et d'un ensemble de poteries derrière le Hilton (SA) ;
- découverte de jarres perso-phéniciennes. Début des fouilles en face de l'église arménienne (SA 18.08.95).
- découverte, derrière le Hilton, d'un cimetière qui remonterait, selon les archéologues, à l'âge de fer (NA 18.08.95).

17 - **Economie**. Selon des économistes étrangers, affiliés à une banque internationale, la reconstruction manque de planification rigoureuse et l'économie doit s'écarter de "l'individualisme et de l'égocentrisme" (OR).

17 - **ELYSSAR**. Réunion du CA d'ELYSSAR avec le Premier ministre et décision de confier les études d'aménagement à Dar al-Handasah (HA).

17 - **Marché financier**. L'impôt sur les revenus a été réduit de 29,9 % à 10 %. Cette réduction pourrait revitaliser le marché financier et dynamiser l'économie du pays (SA).

17 - **Patrimoine**. 63 bien-fonds (diverses demeures, un hôpital et un lieu de culte), situés à Amchit, ont été classés monument historique (SA).

17 - **Transport**. Le Min. du transport, a publié les tarifs en vigueur des transports en commun pour les différentes régions du Liban (NA 18.08.95).

18 - **Archéologie**. La découverte d'un sarcophage sculpté dans un cimetière d'époque romaine à Kantari n'a rien d'étonnant puisque de vastes nécropoles entouraient la ville, d'après Nina Jidéjian (OR) ; voir aussi :
- Hussein Sayegh, archéologue, affirme que c'est à sa demande que les bulldozers de SOLIDERE ont détruit une partie de "la ville phénicienne" (NA) ; voir aussi :
- les fouilles se pousuivent au nord-ouest du chantier de Hussein Sayegh afin de découvrir le port phénicien (SA).

18 - **Jounieh - Patrimoine**. Les constructions en béton remplacent de plus en plus les anciennes demeures et sites historiques à Jounieh (SA).

19 - **Aéroport**. La restructuration de l'AIB coûtera 4 milliards de dollars à l'Etat et nécessitera la démolition de certains bâtiments qui ne correspondent pas aux normes du plan de modernisation, par Pierre Attallah (NA).

19 - **Histoire**. Beyrouth est habitée depuis l'époque paléolitique ; en 1930, des archéologues ont découvert une des premières villes néolithiques à Tell Arsalan qui a été détruite pour construire l'AIB. Les conquêtes se sont succédées ensuite et ont marqué la ville de leurs empreintes, par Lamia Rustom Chéhadé (NA).

19 - **Télécommunication**. Le Min. des P & T tient à appliquer les sanctions prises à l'encontre des sociétés Libancell et France-télécom : plus d'admission de nouveaux abonnés ni de paiement mensuel avant la résolution des problèmes du téléphone cellulaire (SA).

19 - **Transport**. Le projet de modernisation des transports en commun coûtera 100 MD, hors frais d'entretien et de stockage des pièces de rechange. Le Min. des transports devra également être restructuré (SA).

21 - **Archéologie**. Découverte, dans les ruines d'une maison probablement romaine au sud ouest du Hilton, des marques du séisme de l'année 551, une couche de sable de couleur noire et une poutre calcinée (NA).

21 - **Réseau routier**. Le coût de la réparation du réseau routier de la capitale est estimée à 500 MD. Les travaux devront être achevés avant la saison des pluies. Pour sa part, l'autoroute périphérique d'une longueur de 80 km, coûtera 600 MD sans compter les indemnités d'expropriation (OR).

22 - **Archéologie**. Hussein Sayegh, archéologue, affirme que la superficie de la ville phénicienne découverte ne constitue que le dixième de celle connue jusqu'alors (SA).

22 - **Municipalité - Voirie**. 12 projets d'aménagement routier, vitaux pour désengorger la circulation à Beyrouth, attendent le déblocage des fonds nécessaires (OR).

22 - **Démographie**. Selon deux enquêtes, la première dressée à partir des registres des inscriptions à l'UL pour l'année 1992-1993, la seconde réalisée sur un échantillon de 407 familles en 1994-1995, 12,13 % des libanais habitent le district de Beyrouth. Il occupe la cinquième place après les districts du Mont-Liban, du Nord, du Sud et de la Bekaa, par Anis Abi Farah (NA).

22 - **Tyr - Littoral - Port**. Le CDM examine le projet de formation d'une société par actions ayant pour rôle de nettoyer le littoral de Tyr, d'aggrandir et de réaménager son port, d'améliorer le drainage de la ville. En contrepartie, cette société recevrait une partie du terrain gagné sur la mer pour l'exploiter comme zone franche (SA).

23 - **Archéologie**. Découverte de jarres hellénistiques, de divers récipients, de sarcophages et de structures dans un fossé situé à l'est du Hilton (SA NA) ; voir aussi :
- découverte d'un mur datant de l'époque romaine au sud de la place des Martyrs (SA 24.08.95) ;
- la découverte d'une muraille romaine au sud de la place des Martyrs prouve que la ville romaine s'arrêtait là. Près du Ring sur le chantier dirigé par H. Curver, découverte d'une statue d'Apollon (NA 24.08.95).

23 - **Constructions illicites**. La DGU prévient les propriétaires des constructions illicites qu'ils ont à présenter, avant le 01.10.95, un dossier complet afin de préserver leur droit à la médiation et aux différentes détaxes et réductions que prévoit la loi (OR HA).

23 - **Ayants droit - SOLIDERE**. Les ayants droit du centre-ville accusent SOLIDERE et ses entrepreneurs de polluer l'eau qui alimente Wadi Abou Jmil ; ils annoncent leur décision de porter plainte devant le parquet général de Beyrouth (OR 24.08.95).

24 - **Habitat**. La crise du logement au Liban, due à l'instabilité monétaire du pays, déstabilise la société libanaise (NA) ; voir aussi :
- Joseph Sassine, directeur du CA de la banque de l'Habitat, expose les activités de sa banque qui vient de reprendre son activité, dans une conférence donnée à Tripoli (NA 25.08.95).

24 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréée quatre demandes de récupération de bien-fonds et demande aux intéressés de procéder aux formalités exigées (OR).

25 - **Archéologie**. Les recherches, qui se poursuivent autour de l'église byzantine, place des Martyrs, ont révélé l'existence de mosaïques et de fonts baptismaux. Découverte sous le pont Fouad Chéhab, de morceaux de poteries et de silex (NA SA) ; voir aussi :
- M. Haddad, spécialiste en palinologie à l'UL, a relevé un échantillion de "l'argile stérile", découverte au sud de la statue des Martyrs, pour l'analyser (HA 26.08.95).

25 - **Circulation automobile**. L'absence de signalisation sur le tronçon de l'autoroute Jbeil-Halat provoque des accidents mortels (NA).

25 - **Environnement**. Le Liban pourrait bénéficier de l'aide du Canada pour résoudre certains problèmes écologiques, notamment la construction d'incinérateurs de déchets hospitaliers et industriels, mobiles et fixes, dont le prix ne devrait dépasser 350 000 $ par unité (OR 26.08.95).

25 - **Transport - Urbanisme**. N. Beyhum, sociologue, réclame à la DGU plus d'attention aux problèmes urbains de Beyrouth, notamment celui des transports en commun (SA).

26 - **Littoral - Constructions illicites**. Le CDM étudie les infractions commises sur les biens publics maritimes durant la guerre. Le montant des taxes est évalué à 20 milliards de LL (SA) ; voir aussi :
- le CDM adopte la photogrammétrie pour estimer l'importance des infractions à la construction sur le littoral libanais (SA 28.09.95) ;
- quatre projets pour faire façe aux infractions sur les biens publics maritimes ont été retenus : le projet de la commission ministérielle, celui de la commission parlementaire, celui du Ministère du transport, celui du syndicat des stations balnéaires et des sociétés touristiques (SA 29.09.95).

26 - **Batroun - Municipalité**. K. Bassil, maire de Batroun, s'oppose à la prorogation du mandat des comités municipaux et réclame des élections (SA).

28 - **Archéologie**. Les fouilles archéologiques du centre-ville prouvent qu'il existe des vestiges antiques en place malgré les nombreux séismes qui ont eu lieu (HA) ; voir aussi :
- les fouilles archéologiques du centre-ville confirment que l'histoire de Beyrouth remonte à 1400 av. J.C. (NA) ;
- découverte près du Hilton d'un mur hellénistique, d'une tête de statue de guerrier persan et d'une lance en fer que l'on n'a pas su dater (SA) ;
- selon Hussein Sayegh, les fouilles de 1994 inaugurent le début d'une nouvelle étape dans l'histoire de Beyrouth. La ville apparaît très importante durant la période persane (Ve -IVe siècle av. J.C.) au cours de laquelle elle a connu un essor important (SA).

28 - **Saida - Port - Assainissement**. Le CDM approuve la création d'une société foncière pour aménager et revitaliser le port de Saida. Cette société devra également contribuer à améliorer le drainage de la ville (SA).

30 - **Archéologie**. Découverte, place Debbas, d'une muraille semi-circulaire (NA 31.08.95) ; voir aussi :
- découverte, derrière le Hilton, d'un grand nombre de poteries et au sud-ouest du même site, de lanternes à huile, de flacons de parfuns et de carafes datant de la période hellénistique (NA 31.08.95) ;
- découverte d'un puits ottoman couvert d'une voûte pour préserver l'eau de la pollution (SA).

30 - **Centre-ville - Infrastructure**. Les responsables de SOLIDERE annoncent que les travaux d'infrastructure du centre-ville seront terminés d'ici trois ans. Des parking pouvant contenir environ 5 000 places sont prévus. Par ailleurs, le retard des travaux est dû à l'occupation des immeubles endommagés par la guerre et aux fouilles archéologiques (OR).

31 - **Archéologie**. Selon Hareth Boustani, archéologue de SOLIDERE, les fouilles archéologiques du centre-ville n'ont pas révélé de monuments de valeur qui pourraient faire de Beyrouth une seconde Baalbeck ou une seconde Tyr (HA).

septembre - 09 - 1995

01 - **Histoire**. Lecture de la Constitution de 1926 à la lumière des évènements récents : les problèmes de la décentralisation, de la

compétence des trois pouvoirs et du confessionnalisme restent d'actualité (NA).

01 - **Tourisme - Budget**. Les syndicats de propriétaires de stations balnéaires et d'agences de tourisme maritime préparent une étude sur les investissements touristiques et le rôle du tourisme dans la réduction du déficit budgétaire de l'Etat (SA).

02 - **Electricité**. Signature de trois accords d'assistance technique entre le CDR et l'EDF pour superviser les travaux de construction des usines électriques de Beddaoui et de Zahrani qui produiront chacune 450 mw et de celles de Tyr et de Baalbeck, de 75 mw chacune (OR HA 02.09.95).

04 - **Archéologie**. La cité hellénistique, découverte au sud de la place des Martyrs, s'étendait bien au-delà du rempart de la ville médiévale, contrairement à ce que l'on avait pu penser (OR).

04 - **Déchets solides - Environnement**. La conférence, organisée par le comité des diplômés de l'AUB, section Bekaa, sur la recherche scientifique d'une solution aux problèmes d'environnement, recommande le recyclage des déchets (SA).

04 - **Souk du centre-ville**. Selon le schéma directeur de SOLIDERE, les ateliers de menuiserie du souk an-Najjarin, non récupérés par leurs propriétaires, vont être rasés (NA).

04 - **Commerce extérieur**. Une étude sur le commerce extérieur de janvier à juillet 1995 montre que les importations ont atteint 4 143 MD alors que les exportations n'atteignent que 408 MD, soit un déficit de 3 735 MD (SA).

04 - **Saida - Port - Assainissement - Littoral**. Selon W. B'assiri, directeur de l'office du développement du port de Saida, l'organisation de la façade maritime de la ville ne nuira pas aux propriétés privées mais améliorera le système sanitaire et redonnera vie au littoral (NA).

05 - **Archéologie**. Gorgio Gulini, conseiller personnel du min. de la culture et de l'enseignement sup. pour l'archéologie urbaine, expose le système de documentation par photogrammétrie informatique qu'il propose pour rassembler les données archéologiques des fouilles du centre-ville (NA).

05 - **ELYSSAR - Banlieue sud**. Les chrétiens de la banlieue sud se sentent oubliés par le projet ELYSSAR, d'ailleurs 95 % des chrétiens de Haret Hreik ont vendu leurs biens, selon Scarlett Haddad (OR).

06 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, de deux fosses communes (NA 05.01.95) ; voir aussi :
- découverte, dans l'une des fosses, de poteries et de lampes à huile datant probablement de la période hellénistique (SA) ;
- Selon C. Hantz, archéologue de l'université de Berlin, l'extension de la ville hellénistique jusqu'à la place Debbas constitue une découverte importante (NA) ;
- découverte d'une structure humaine de l'époque paléolithique dans un fossé de la place Debbas (SA NA 07.09.95).

06 - **Economie**. Selon le rapport du mois d'août 1995 de la BDL, les taxes sur les biens immobiliers ont atteint 19,6 milliards de LL. Quant à la dette publique, elle a atteint 9 784 milliards de LL (SA).

06 - **Infrastructure - Circulation automobile**. Les chantiers de réfection de l'infrastructure perturbent la circulation (SA).

06 - **Littoral**. Le Ministère des transports entreprend une étude concernant les infractions sur les biens publics maritimes. D'après des informations du Min., 74 sociétés seraient en infraction et la superficie occupée illégalement est estimée à environ 3 000 000 m2 (SA).

07 - **Archéologie**. Découverte, place Debbas, d'une canalisation pour l'eau, de morceaux de céramiques et de moules pour fabriquer des lampes à huile (SA NA).

07 - **Constructions illicites**. La DGU prévient les propriétaires de constructions illicites qu'ils ont jusqu'à la fin du mois d'octobre pour régulariser leur situation.(SA).

07 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréé cinq nouvelles demandes de récupération de bien-fonds. Les intéressés sont appelés à le notifier aux repreneurs et à présenter une copie de la notification à SOLIDERE dans un délai de deux mois (OR).

07 - **Société - Reconstruction**. Des personnalités politiques et religieuses avertissent le Premier ministre qu'il risque une révolte sociale, s'il ne modifie pas sa politique économique. Selon eux, le Premier ministre a oublié les pauvres dans son plan de reconstruction : l'explosion sociale est latente dans les quartiers pauvres de Beyrouth (HA).

08 - **Société**. Avec l'absence de l'Etat et de ses institutions durant la guerre, beaucoup de jeunes ont quitté le pays ; la classe moyenne qui a été la principale victime de la guerre s'est appauvrie et a perdu son rôle économique, elle vit actuellement un drame, par Frédérick Maatouk (NA).

08 - **Etablissements de loisirs**. Des artistes et des hommes de lettres, dont l'actrice Nidal Achkar et Joseph el-Khal, évoquent les bons moments passés au café "Horseshoe" à Hamra (NA).

08 - **Littoral**. Le règlement des indemnités relatives aux infractions sur les biens publics maritimes devrait contribuer à réduire le déficit budgétaire de l'Etat. Les taxes atteindront 98 milliards de LL. (SA).

08 - **Transport**. Le Min. du Transport a été établi en 1993 et doit faire face à une lourde réorganisation pour rattraper le niveau des pays voisins (SA Annexe spécial transports et assurances).

09 - **Archéologie**. Par l'intermédiaire des fouilles archéologiques, la guerre a permis d'éclaircir certaines périodes méconnues de l'histoire de Beyrouth, d'après May Abi Akl (NA).

09 - **Cadastre**. C'est sous le mandat français et à partir de 1926 que le cadastre du Liban et de la Syrie fut organisé sur des bases scientifiques : Camille Duraffour, membre du Comité national de géodésie et de géophysique, fut le fondateur de ce service, par Jean Kilzi (OR) ; voir aussi :
-†le service du cadastre entreprend la réorganisation de son administration et notamment le classement des dossiers. La valeur des taxes sur les biens immobiliers a augmenté de 3,12 % par rapport à l'année 1994 (SA 11.09.95).

11 - **Etablissement industriel**. La réouverture des raffineries du Liban doit prendre en compte la conjoncture du bassin méditer-ranéen, caractérisée par la fermeture de plusieurs raffineries, selon C. Barsoumian (SA).

12 - **Archéologie**. Bilan des découvertes archéologiques de la place Debbas : chapiteau corinthien, structure humaine, trois poteries, arcades ottomanes et quatre maisons derrière le mur hellénistique (SA NA) ; voir aussi :
- selon des historiens, le pont-aqueduc de Hazmieh alimentait la Béryte romaine en eau de la source Ar'aar située au nord-est de Baabdat, par Henri Azar (OR).

12 - **Transport**. Quatre offres ont été présentées au CDM pour l'achat d'autobus : 1) la société ELBA propose 140 autobus de taille moyenne à 57 000 $ l'unité ; 2) la société Mercedes, par l'intermédiaire de son usine turque, propose 100 autobus à 119 000 $ l'unité ; 3) la société Mercedes du Mexique propose 90 autobus à 119 000 $ l'unité ; 4) la société Renault, par l'intermédiaire de son usine tchèque, propose 250 autobus à 119 000 $ l'unité (NA).

13 - **Marché financier**. l'ABL a enregistré, pour le premier semestre de 1995, plus de 92 000 chèques impayés. Une centrale des chèques impayés a été créée à l'initiative de l'asso-ciation, par G. de Hauteville (OR) ; voir aussi :
- selon une étude commanditée par l'ABL, le système bancaire libanais doit être renforcé pour faire face à la concurrence des pays voisins (SA).

13 - **Patrimoine - SOLIDERE**. Trois bâtiments situés dans le secteur Foch-Allenby sont restaurés par plusieurs compagnies libanaises sous la direction de SOLIDERE. Ils sont de style colonial et ont été construits durant le mandat français (NA).

13 - **Tyr - Patrimoine**. Un projet de restauration de 50 portes anciennes en pierre a débuté à Tyr. Dans un premier temps, il s'agit de restaurer 7 portes dans les deux quartiers anciens du sud de la ville (SA).

14 - **Archéologie**. Les fouilles entreprises par Hélène Sader et une équipe allemande dans la région située entre le secteur Saïfi et l'ex-cinéma Rivoli ont révélé une nouvelle extension du mur phénicien (NA) ; voir aussi :
- découverte, place Debbas, à côté d'un mur circulaire, de quatre murs équidistants d'un mètre (SA NA 15.09.95).

14 - **Aéroport**. Le CDR entreprend l'adjudication de postes de distribution de carburant de l'AIB à la demande du CDM et présente au CDM un projet de développement des services publics rattachés à l'aéroport tels que des restaurants, un hôtel et un parking (SA).

14 - **Hôtel**. L'hôtel Mariot, situé à Ramlet el-Bayda, ouvrira ses portes fin novembre (HA).

14 - **Litani - Eau**. Selon le directeur du CA de l'office national du Litani, le projet britannique de distribuer l'eau du fleuve à Beyrouth et de vendre l'excédent aux pays voisins dépassera les prérogatives de l'Etat Libanais et son exécution coûtera cher (NA).

14 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréé trois nouvelles demandes de récupération de bien-fonds et demande aux intéressés de procéder aux formalités nécessaires (OR).

14 - **Saida - Autoroute**. L'autoroute du sud passera par la façade maritime ouest de Saida ; les frais d'exécution sont estimés à 152 MD (SA).

15 - **Commerce**. Au mois d'août, le montant des importations a atteint 145 milliards de LL (SA).

15 - **Reconstruction**. Le capital de la Caisse de la reconstruction du Liban atteint 700 MD et on prévoit une hausse de ses revenus annuels (HA).

15 - **Saida - Environnement**. 80 000 m2 de déchets s'étendent le long de la côte de Saida et 250 tonnes se jettent régulièrement dans la mer qui est devenue une décharge d'ordures et la cause de diverses maladies et allergies, par Redwan Akil (NA).

15 - **Saida - Archéologie**. Découverte à Saida, dans un cimetière, d'inscriptions en grec (SA) ; voir aussi :
- découverte d'une pierre peinte avec des couleurs vives représentant une femme couchée sur un lit (SA 16.09.95).

16 - **Budget**. Le gouvernement compte réguler la dette publique et stabiliser la LL , selon le gouverneur de la BDL (SA).

16 - **Littoral - Constructions illicites**. Le service du cadastre et la direction des affaires fon-cières et étudient le projet du Min. du transport qui permettrait de résoudre la question des infractions sur les biens publics maritimes (SA) ; voir aussi :
- texte du projet de décret sur les infractions sur les biens publics maritimes adopté en CDM. Ce projet fixe à 50 millions LL les indemnités que doivent payer les compagnies touristiques et industrielles (SA 18.09.95).

18 - **Archéologie**. La DGU demande à la DGA un droit de regard sur la préservation des vestiges du centre-ville (OR) ; voir aussi :
- découverte d'une route dallée près de la centrale de béton dans le centre-ville. L'équipe allemande du secteur de Saïfi travaille à la recherche des fondations du mur phénicien (NA 19.09.95) ;
- préparation de l'exposition, les journées archéologiques de Beyrouth, qui sera inaugurée mi-octobre (SA19.09.95) ;

- découverte, place Debbas, de tessons et du prolongement de la route dallée située près la centrale de béton (SA 20.09.95).

19 - **Budget**. Annonce du min. d'Etat pour les affaires financières, F.Signora, de la réduction du budget de l'année 1996 de 10 à 20 % (OR).

19 - **SOLIDERE**. Les occupants des magasins du bâtiment René Dana à Wadi Abou Jmil protestent contre la démolition de l'immeuble par SOLIDERE (NA 21.09.95).

19 - **Saida - Archéologie**. Découverte à Saida d'un sarcophage, de monnaies et de bijoux anciens (SA 20.09.95).

20 - **Archéologie**. Découverte, au nord de la place Debbas, de reliefs qui pourraient appartenir à un mur hellénistique (SA).

20 - **Jardin public**. Réouverture de la forêt des Pins de Beyrouth comme lieu de promenade, de sport et de loisirs (SA).

20 - **Littoral**. Le littoral est largement défiguré par les complexes balnéaires construits illégalement durant la guerre. Le règlement de la question des biens-fonds maritimes traîne encore sans solution (OR).

20 - **Saida - Archéologie**. Découverte, à Saida, dans un sacophage, de 9 crânes, de récipients en bronze, de monnaies et d'objets en or datant de plus de 2 000 ans (SA 21.09.95).

20 - **Tyr - Archéologie**. Découverte, à Tyr, à l'intérieur d'un cimetière collectif, d'une moitié de statue en marbre, de monnaies en argent et en bronze, d'or et de bijoux (SA).

21 - **Archéologie**. On compte maintenant une dizaine de sarcophages découverts derrière le Hilton (NA).

21 - **Marché financier**. La Bourse de Beyrouth attend l'approbation de son statut par le CDM pour réouvrir ses portes (HA).

21 - **Electricité**. Selon Maroun Asmar, directeur du CA de l'EDL, l'avenir d'EDL est compromis si elle n'est pas restructurée. Il s'agit de réorganiser ses trois départements : production, transport et distribution. Le directeur expose également le projet des "24 heures de courant", dans le cadre de la conférence "Infrastructure" au Mont La Salle (OR).

21- **Saida - Archéologie**. Les découvertes archéologiques de Saida sont transportées à Beyrouth et n'y retourneront que lorsqu'un musée sera construit (NA 22.09.95).

22 - **Tourisme - Environnement**. Des spéléologues libanais et occidentaux déclarent que les aménagements touristiques de la grotte de Jeita perturbent son équilibre naturel et la mettent en danger, par Tilda Abou Rizk, journaliste (OR).

23 - **Archéologie**. Place Debbas, les archéologues ont découvert le dessin d'un personnage, présumé légendaire, sur un tesson de céramique (NA) ; voir aussi :
- les travaux de consolidation de la muraille phénicienne sont en cours, sous la direction de Yasmine Macaroun, ingénieur civil spécialisée dans l'archéologie (NA) ;
- Hans Curvers, archéologue, défend sa méthode qui consiste à utiliser les bulldozers. En outre, il répond aux critiques, relatives à la destruction de vestiges, en rappelant que ses activités sont placées sous le contôle d'une commission de spécialistes (SA) ;
- découverte de trois murs entre le secteur Saïfi et l'ex-cinéma Rivoli : un mur phénicien (mille ans av. J.C.), un mur du bronze moyen et un autre du bronze moderne (NA 27.09.95).

23 - **Recensement**. Le directeur de la statistique, R. Kasparian, annonce qu'un recensement des institutions en fonction au Liban et des constructions va être réalisé (SA).

25 - **Marché financier**. Pour donner toutes les chances de succès à la Bourse de Beyrouth qui vient d'être inaugurée, le gouvernement français a octroyé 2,8 MD. La bourse de Paris et la SICOVAM, société internationale pour la compensation des valeurs mobilières, ont fourni leur assistance technique (OR).

26 - **Marché financier**. R. Hariri annonce dans une conférence au Summerland, pour rassurer les économistes que le taux d'intérêt de la LL va diminuer (NA 27.09.95).

26 - **Batroun - Eau**. Les habitants de Batroun se plaignent des fréquentes coupures d'eau, notamment en été. Le service des eaux de Batroun a été établi récemment et il manque de compétences (SA).

27 - **Archéologie**. Découverte d'un canal de 20 m. derrière le Hilton et d'un mur de la période paléo-chrétienne sur le site fouillé par l'IFAPO, place des Martyrs (SA).

27 - **Circulation automobile**. Les camions de gros ou petit volume circulent à toute allure entre Aley et Beyrouth sans se soucier des voitures (NA).

27 - **Tyr - Remblai**. Le projet de remblai de la mer constitue un danger pour la ville, et plus précisément pour les bâtiments proches du littoral, selon l'AIST et le rapport d'un expert de l'UNESCO (SA) ; voir aussi :
- l'AIST pense qu'il serait dangereux de laisser à des sociétés privées le contrôle de travaux d'une telle importance (OR).

28 - **Centre-ville - Habitat - SOLIDERE**. Les appartements du centre-ville seront d'un coût et d'un standing très élevés et par conséquent ne pourront être habités que par une population aisée, selon Fouad al-Khazen, pdt du syndicat des entrepreneurs libanais et membre du CA de SOLIDERE. Par ailleurs, Fouad al-Khazen précise que SOLIDERE a été chargée par le CDM de reconstruire le centre-ville de Beyrouth sous le contrôle du CDR (OR spécial décoration).

28 - **Littoral**. Pour le développement du littoral du Metn nord, le CDM étudie le projet d'une société foncière, appelée LINOR (NA).

28 - **Réseau routier**. Le pont du palais de justice sera praticable fin 1995. Un parking de 300 places est prévu sous ce pont (NA).

28 - **Télécommunication**. Dans le cadre du projet un million de lignes téléphoniques, le Min. des

P & T recueille les demandes de nouvelles lignes dans les quartiers de Badaro, Ras al-Nabaa et Mazraa (SA).

29 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, de sarcophages datant de l'âge de fer et réutilisés à l'époque hellénistique. Des jarres découvertes dans le cimetière collectif datent de l'époque romaine (NA).

29 - **Infrastructure - Circulation automobile**. Les travaux d'infrastructure rendent plus difficile la vie quotidienne des beyrouthins (NA).

29 - **Chekka - Environnement**. Le nord du pays, en particulier la ville de Chekka, sont confrontés à la pollution des déchets industriels et ménagers (NA).

octobre 10-1995

01 - **Economie**. l'Etat doit revoir sa politique fiscale concernant l'impôt sur les revenus, la propriété foncière et les fortunes privées. Une réorganisation fiscale doit être engagée ; elle ne devra pas aller à l'encontre du redressement de la classe moyenne, selon G. Dibé, professeur à l'UL (SA).

01 - **Littoral**. Une commission ministérielle présente au CDM un projet de loi concernant le règlement des infractions à la construction sur les biens publics maritimes. Ce projet prévoit la destruction des constructions illicites aux frais des contrevenants (SA).

03 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'une statuette sans tête et d'un gobelet en terre cuite de l'époque hellénistique (NA 04.10.95).

03 - **Circulation automobile**. Une campagne d'information va être lancée pour stimuler la coopération entre les automobilistes et les responsables de la circulation, améliorer la circulation automobile et éviter les accidents, selon M. Murr, min. de l'intérieur (NA OR 04.10.95).

03 - **Environnement**. Le pont naturel de Fakra est menacé d'effondrement par un chantier situé dans les environs, selon le mouvement écologique "SOS Environnement" (NA OR).

04 - **Tyr** - **Patrimoine**. Tant qu'un cadre juridique n'a pas été établi, toute construction ou restauration de bâtiments doit être interdite dans le site classé patrimoine international de Tyr, selon le directeur du centre international pour la protection du patrimoine humain (SA).

04 - **Réseau routier**. La réparation et l'élargissement des routes du sud Zahrani - Tyr (30 Km) et Zahrani - Nabatieh (20 Km), qui ont été mis en exécution en 1994, devront être terminés en 1996. Le coût de cette opération est estimé à 32 milliards de LL (NA).

05 - **Archéologie**. En face de l'emplacement de la ville phénicienne, rue Allenby, l'équipe de l'UL, dirigée par Hussein Sayegh, découvre le quai du port de Beyrouth utilisé aux époques romaine, byzantine, et omayyade (NA SA) ; voir aussi :
- découverte dans la nécropole de Kantari, de tombes romaines et byzantines, d'un masque et de divers bijoux en or (NA) ;
- selon Hareth Boustani, archéologue et expert de SOLIDERE, Beyrouth a connu 17 civilisations ; il est par conséquent difficile de conserver toutes les découvertes relatives à ces civilisations (SA).

05 - **Marché financier**. La Bourse de Beyrouth est nécessaire pour l'avenir du Liban mais elle n'est pas une priorité en raison du caractère encore très familial des entreprises libanaises (OR), selon E. Saba, ancien min. des finances et de la défense.

05 - **Reconstruction**. E. Saba, ancien min. des finances et de la défense, s'interroge sur les priorités de la construction et critique l'ampleur des coûts consacrés aux travaux d'infrastructure. Il considére que les efforts devraient être prioritairement portées sur les ressources humaines et le développement industriel (OR).

06 - **Télécommunication**. Le Ministère des P & T a levé les sanctions qu'il avait imposées aux deux sociétés de téléphone cellulaire Libancell et Cellis, vu l'amélioration des services offerts aux clients (HA SA).

07 - **Archéologie**. Les journées archéologiques de Beyrouth se dérouleront du 14.10.95 au 14.11.95, dans un espace compris entre la cathédrale Saint-Georges des Grecs orthodoxes, et celle des Maronites. Une exposition regroupera les découvertes (NA).

07 - **Environnement**. Aucune solution n'a été encore adoptée contre la pollution produite par la centrale électrique de Zouq (NA).

07 - **Musée**. Au cours de sa dernière réunion, le CDM a décidé d'agrandir le musée national. Selon M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignement sup., les travaux de rénovation de la façade du musée seront prochainement terminés (OR).

07 - **Urbanisme**. A. Bacha, journaliste, met en évidence des similitudes entre Beyrouth et Sarajevo. Deux villes ayant un passé ottoman mises à l'épreuve par la guerre et ayant des banlieues pauvres qu'il qualifie de ceintures de pauvreté (SA) ; voir aussi :
- la ville de Sarajevo, comme Beyrouth, possède un centre-ville historique et des quartiers confessionnels (SA 10.10.95).

09 - **Chemin de fer**. Le projet de réhabilitation du chemin de fer au Liban n'assurera, au mieux, que peu de bénéfices à l'Etat, selon les estimations d'Elie Yachouhi, professeur à l'USJ, et des comparaisons avec les sociétés de chemins de fer européennes et américaines (NA).

09 - **Déchets solides**. Le min. de l'environnement, P. Pharaon, lance un appel pour réduire la pollution, surtout celle qui résulte des déchets solides et des ordures ménagères (NA).

10 - **Hôtel - Reconstruction**. Le décret ministériel du 04.10.95 impose aux propriétaires des grands hôtels de commencer les travaux de réparation avant la fin de l'année 1996. Les contrevenants sont susceptibles d'expro-

priation. Pour leur part, les propriétaires trouvent ce délai trop court (NA).

10 - **Saida - Littoral**. La circulation liée à la construction d'un boulevard longeant la mer risque d'apporter plus de pollution, selon Nazih Bizri, ex-ministre et député. Par contre, il approuve l'aménagement d'un nouveau port au sud de la ville (SA).

11 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'un squelette à l'intérieur d'un sarcophage et dans le secteur Maarad, de deux arcades, de couches de marbre et de pièces de mosaïques (NA 12.10.95).

11 - **Economie**. La CCIB compte mettre en place un centre de formation professionnelle afin de relier sa base de données économiques et commerciales à celles de ses divers partenaires (OR).

11 - **Commerce extérieur**. La Communauté européenne n'importe pas plus de 23 % des exportations libanaises ; pour leur part, les exportations européennes vers le Liban constituent 47 % des importations libanaises, selon une étude économique entreprise par la Chambre du commerce et de l'industrie allemande (HA).

11 - **Environnement**. Le min. de l'environnement, P. Pharaon, a interdit tout travail susceptible d'altérer le pont naturel de Fakra, considéré comme patrimoine national (OR NA).

11 - **Reconstruction**. La politique de stabilisation économique des trois dernières années a neutralisé les pressions déstabilisantes de la reconstruction, sans pour autant en étouffer le processus, selon Adnan Kassar, président de la CCIB (OR).

11 - **Réseau routier**. Le réseau routier du Liban manque de verdure tandis que les bordures de l'autoroute sont les lieux privilégiés pour l'installation de panneaux publicitaires (HA).

13 - **Environnement - Tourisme**. La résolution des problèmes de l'environnement est une nécessité pour le redressement du secteur touristique au Liban, notamment le nettoyage des plages et du littoral ainsi que le traitement des ordures ménagères, selon T. Willeme, organisateur de la semaine franco-libanaise de l'environnement et du cadre de vie (OR).

13 - **Marché financier**. La reconstruction est une lourde charge pour la Caisse nationale. Mais la relance du marché financier aura des conséquences positives sur la vie économique, selon le min. d'Etat pour les finances, F. Signora (HA).

13 - **Urbanisme**. Les trottoirs de Beyrouth sont impraticables à cause des étalages des vendeurs ambulants et des multiples appropriations des riverains, selon Doha Shams, journaliste (SA).

13 - **Tyr - Port - Urbanisme**. La construction de trois ports à Tyr (commercial, touristique et de pêche) suscitera un développement économique pour la ville à condition qu'elle ne bouleverse pas l'urbanisation et qu'elle ne constitue pas un danger pour les sites archéologiques de la ville (SA).

14 - **Environnement**. La création de décharges publiques, d'incinérateurs modernes et de stations d'épuration exige de très importantes dépenses et nécessite un soutien local et international, selon P. Pharaon, min. de l'environnement (OR).

14 - **Saida - Patrimoine**. B. Hariri, député, annonce l'ouverture d'un centre de tissage de tapis bédouins dans une salle du Khan al-Franj. La société Maktabi se chargera de gérer ce centre et de créer un établissement où l'on enseignera les techniques du tissage (SA).

15 - **Economie - Commerce de détail**. Les commerçants libanais doivent encourager la vente de la production locale. Il réclame, dans une conférence donnée lors de la pose de la première pierre du centre de l'Association des commerçants de Nabatieh, une plus grande coordination entre commerçants et industriels, selon J. Sarraf, directeur du syndicat des industriels (NA SA 16.10.95).

16 - **Archéologie**. L'archevêché Grec orthodoxe de Beyrouth a décidé d'adopter le système de la crypte pour permettre les visites des différentes découvertes archéologiques du sous-sol de la cathédrale Saint-Georges (NA SA OR 17.10.95).

16 - **Economie - Etablisssement scolaire**. Une réunion entre la CCIB et la Chambre de commerce de Versailles a porté sur la création d'une institut d'orientation et de formation technique relevant de la CCIB. La chambre de commerce de Versailles se charge de la moitié des frais de ce projet qui est estimé à 3 millions de FF (SA).

16 - **Commerce extérieur**. Les statistiques de la direction générale des douanes et du Min. des finances, montrent que le montant des importations libanaises a atteint, fin août 1995, 4 833 MD alors que celui des exportations n'a atteint que 501 MD. Le déficit s'élève donc à 4 332 MD (SA).

Importations classées par pays d'origine en MD de 1993 à 1995

Pays	1993	1994	1995
Italie	626	799	625
USA	523	555	522
Allemagne	456	598	402

16 - **Electricité**. Inauguration, dans la région de Jbeil, de 4 stations de transformation électrique de 160 Kva chacune. Les travaux ont coûté 800 millions de LL au Min. des ressources hydrauliques et électriques (OR).

16 - **Environnement**. Le salon franco-libanais de l'environnement et du cadre de vie regroupe 65 entreprises françaises et une cinquantaine d'entreprises libanaises spécialisées dans le traitement des problèmes d'environnement tels que l'assainissement et le traitement des déchets. Deux conférences sont prévues au programme : "cartologie spatiale, cadastre

urbain et rural" et "infrastructures de transports et aménagement du territoire" (OR).

16 - **Casino**. La gérance technique du casino du Liban a été confiée aux sociétés Albert Abela et London Club (OR).

16 - **Eurobons**. Les eurobons sont en baisse. Ils s'échangent sur le marché international à 101 $ pour 3 ans et 96 $ pour 5 ans, selon R. Salamé, gouverneur de la BL (NA).

16 - **Reconstruction**. Nassib Fawaz, directeur de la Chambre de commerce arabo-américaine, insiste sur la nécessité de la reconstruction du Liban et la participation des compagnies américaines à la relance de l'économie du pays, lors d'une rencontre avec Y. Jaber, min. de l'économie et du commerce, en visite aux Etats-Unis, (SA).

16 - **Zone Franche**. La SG pour l'investissement au Liban cherche à acquérir 50 000 m2 de terrain dans différentes régions du Liban pour y installer des zones franches (NA).

17 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'une mosaïque. Une poterie glaçurée datant de la période islamique, trouvée au même endroit, a permis de dater cette découverte (NA 18.10.95).

17 - **Commerce extérieur**. Le Conseil supérieur des douanes demande à la CCIB de prendre en charge l'exécution de l'accord ATA qui permet aux hommes d'affaires libanais d'introduire au Liban des marchandises destinées à des expositions ou des échantillons pour le lancement d'un produit commercial (SA 18.10.95).

17 - **Hotel - Remblai**. Les travaux de remblai sur la mer, qu'entreprend le CA de l'hôtel Saint-Georges dans le but de créer un port de plaisance, ont été arrêtés par les garde-côtes, car ils constituent une infraction à l'article 6155. Celui-ci stipule que la construction du port de plaisance ne pourra s'effectuer qu'après reconstruction de l'hôtel selon son style originel (NA) ; voir aussi :
- le CDM a permis au CA de l'hôtel Saint-Georges d'occuper provisoirement des biens publics maritimes (SA 18.10.95).

17 - **Transport**. Le directeur de la société libanaise de transport, M. Zantoun, annonce la mise en circulation de 23 autobus Mercedes de fabrication brésilienne. Le tarif d'un aller simple dans le Grand Beyrouth est de 500 LL. Le nombre d'autobus mis en circulation atteindra 64 dans deux mois (NA SA 18.10.95).

18 - **Environnement**. P.- Ch. Krieg, président de l'Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France, déclare que le Liban ne peut réhabiliter ses réseaux et développer son urbanisation sans tenir compte de son patrimoine paysager (OR).

18 - **Etablissement industriel - Economie**. Les crédits accordés aux industries représentaient 13,5 % de la totalité des crédits bancaires en 1994. Ces crédits devraient atteindre 18 % cette année, selon François Bassil, président de l'ABL (OR NA SA).

20 - **Archéologie**. L'exposition, les journées archéologiques de Beyrouth, inaugurée par le min. de la culture et de l'enseignement sup., M. Eddé, révèle aux visiteurs 5 000 ans d'histoire. On a aussi prévu un espace destiné à initier les jeunes enfants aux techniques des fouilles (OR NA SA 21.10.95).

20 - **Environnement**. Les associations écologiques libanaises, qui ont participé à la semaine franco-libanaise de l'environnement et du cadre de vie, demandent à l'armée de protéger et de surveiller la richesse forestière du Liban. (NA).

20 - **Infrastructure**. La référence aux services publics demeure irremplaçable dès que sont en cause des besoins sociaux dans la réalisation de projets à long terme comme l'aménagement du territoire et les infrastructures socio-collectives, selon M. Basex, professeur de droit public à l'université de Paris X (OR).

20 - **Municipalité**. Les causes des dysfonctionnements des municipalités sont les mêmes que celles des services publics : salaires dérisoires des fonctionnaires, délabrement des bâtiments et des locaux, corruption et rigidité de la législation, selon T. Hindi, avocat (NA).

21 - **Archéologie**. Découverte, près de la centrale de béton du centre-ville, de monnaies perses et, derrière le Hilton, d'une tête de statue en terre cuite d'époque hellénistique et d'une assiette grecque (SA).

21 - **Relations libano-syriennes - Economie**. La complémentarité économique entre le Liban et la Syrie est propice à la création d'un marché commun arabe, selon E. Jbara, coordinateur du conseil libano-syrien des hommes d'affaires (SA) ; voir aussi :
- la création d'un marché commun entre le Liban et la Syrie est nécessaire pour faire face aux coalitions économiques internationales, notamment celles qui se forment entre Israël et certains pays arabes, selon le Premier ministre (HA 22.10.95).

23 - **Archéologie**. Découverte de monnaies et de verreries hellénistiques, et, à l'ouest de la place des Martyrs, de la tête d'une statue en terre cuite (NA 24.10.95).

23 - **Relations libano-syriennes - marché financier**. Les participants à la conférence sur la coopération économique libano-syrienne, tenue à l'hôtel Summerland, recommandent la création d'une banque commune pour encourager et financer les investissements privés (OR SA 23.10.95).

24 - **Tyr - Archéologie**. Découverte, à Tyr, dans un chantier de construction, d'une colonne de granit et d'une inscription de l'époque grecque (NA) ; voir aussi :
- découverte d'une mosaïque, de chapiteaux à dorures et de plusieurs colonnes de granit datant de la période byzantine (NA 25.10.95) ;
- découverte d'une croix sculptée et d'un chapiteau doré (NA 26.10.95).

25 - **Archéologie**. Découverte, lors des travaux d'infrastructure dans le quartier de l'hôtel

Holiday Inn, d'un souterrain, et, à proximité de la centrale de béton, de traces d'une porte principale à l'extrémité d'une rue romaine (SA) ; voir aussi :
- découverte, dans le secteur Allenby-Maarad, de trois arcades qui constituent l'entrée de souterrains (NA) ;
- découverte, derrière le Hilton, à l'intérieur d'un tombeau troglodyte, de trois bracelets en cuivre et d'une lampe à huile (NA 26.10.95).

25 - **Marché financier - Reconstruction**. Le libéralisme de l'économie libanaise fait de Beyrouth un marché financier de premier plan ; en outre, l'Etat doit participer activement au financement de la reconstruction en impo-sant de nouveaux règlements qui favorisent l'investissement, selon G. Charvet, directeur général du Crédit Lyonnais au Liban (OR).

25 - **Saida - Littoral**. Le CDM étudie la création d'une société foncière à Saida pour aménager des terrains gagnés sur la mer. Le capital de cette société serait de 100 MD (SA).

26 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, de deux statues phéniciennes (1200 - 600 av. J.C.), de lampes à huile et de monnaies, dont certaines datent de l'époque musulmane. A l'ouest de la place des Martyrs, découverte de tessons portant des gravures de l'époque hellénistique (NA 27.10.95).

26 - **Constructions illicites - Déplacés**. A. Andraos, président de la Caisse des déplacés, annonce dans une conférence de presse, qu'il entreprend la destruction des constructions illicites et la remise des biens-fonciers à leurs propriétaires et qu'il fait évacuer et démolir les constructions endommagées par la guerre le long de la rue de Damas (NA HA 27.10.95).

26 - **Réseau routier**. Dans le secteur de l'hôtel Phoenicia, un tunnel d'une longueur de 40 m sera construit et reliera la partie est à la partie ouest de la capitale (NA).

26 - **Rassemblement des ayants-droit - Archéologie**. Selon le Rassemblement des ayants-droit, SOLIDERE a organisé l'exposition archéologique du centre-ville pour camoufler la destruction de nombreuses antiquités (OR 27.10.95).

26 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréée cinq nouvelles demandes de récupé-ration de bien-fonds, dans la région du port de Beyrouth. Les intéressés sont appelés à le notifier aux repreneurs et à présenter une copie de la notification à SOLIDERE dans un délai de deux mois (NA).

27 - **Transport**. L'Office des transports en commun nécessiterait environ 3 000 employés. Les 560 qui y travaillent ont besoin d'un recyclage sous la direction de techniciens étrangers, selon R. 'Amach, directeur de l'Office des transports en commun (NA).

27 -**Tyr - Archéologie**. Découverte, dans un chantier de construction, de vestiges d'une église byzantine : deux colonnes et trois marches (NA 28.10.95).

28 - **Archéologie**. Toutes les découvertes du centre-ville n'ont pas été exposées durant les journées archéologiques de Beyrouth, mais seulement des spécimens de chaque période, selon E. Saadé, journaliste (HA).

28 - **Hôtel**. La décision du CDM qui consiste à confisquer l'hôtel si le propriétaire n'entreprend pas la restauration avant la fin de l'année 1995 est contraire à la loi sur la propriété individuelle, selon F. Khouri, directeur général de l'hôtel Saint-Georges (HA) ; voir aussi :
- le Hilton de Beyrouth réouvrira en juin 1998. Il sera doté de 450 chambres, de 5 restaurants, d'une salle de bal pour 900 personnes et d'une piscine (OR) ;
- le syndicat des hôteliers libanais incite ses membres à réhabiliter leurs établissements et à participer activement à la reconstruction du centre-ville (HA).

28 **- Reconstruction** - **Relation libano-syrienne**. Le plan de reconstruction du centre-ville de Beyrouth ne tient pas compte des aspects sociaux, estime N. Shammas, pdt du Harvard business school club of Lebanon. Il ajoute que l'aide économique de la Syrie est nécessaire. Selon lui, elle est complémentaire du Liban comme la Chine de Hong Kong (OR).

30 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'une mosaïque byzantine (NA 31.10.95).

30 - **Aéroport**. R. Hariri compte sur le CDR pour réhabiliter l'AIB et augmenter sa capacité, afin de recevoir 4 millions de voyageurs par an au lieu d'un million, aujourd'hui (NA world media).

30 - **Centre-ville - SOLIDERE**. Ch. Boltanski, journaliste, expose les deux plans de reconstruction du centre-ville : la premier consiste à le transformer en zone réservée aux hommes d'affaires. Le second, respectant plus le passé, consiste à construire des grattes-ciel sur les 26 hectares gagnés sur la mer, et à conserver des maisons anciennes (NA world media).

30 - **Déplacés**. 40 000 déplacés ont bénéficié d'une aide de la Caisse. 90 % du budget de la Caisse se concentre sur les districts de Aley, du Chouf et de Baabda, selon A. Andraos, président de la Caisse des déplacés (SA).

30 - **Littoral**. Le CDM a établi le statut de la société foncière LINOR qui sera chargée du développement et aménagement du remblai du littoral Metn-nord. Cette société disposera d'un capital de 200 MD (SA).

30 - **Reconstruction - Transport - Chemin de fer**. SOLIDERE prévoit dans son plan de reconstruction, le passage, par la place des Martyrs, d'une ligne de métro de Dora à Khaldé par l'AIB. Le métro sera connecté aux lignes de chemin de fer à Dora et à Khaldé. Le réseau ferroviaire est indispensable pour répondre aux difficultés de circulation, en particulier dans Beyrouth, selon N. Moudawar, conseiller au Min. des transports (NA).

31 - **Archéologie**. les amphores découvertes au centre-ville témoignent de la prospérité commerciale de Beyrouth à l'époque romaine, selon J. Haiz, céramologue (NA).

31 - **Aéroport**. La commission parlementaire pour les finances et le budget discute de l'accord

entre l'Etat et la Communauté Européenne sur le financement de la réorganisation de l'AIB (SA NA).

31 - **Banlieue sud - Circulation automobile**. Les embouteillages dans la banlieue sud de Beyrouth sont devenus insupportables. Les conducteurs passent des heures dans leur voiture avant d'arriver à leur travail, par A. Cha'ban, journaliste (SA) ; voir aussi :
- A. Cha'ban demande à la municipalité de Beyrouth de résoudre le problème de la circulation dans la banlieue sud de Beyrouth en mettant un ou deux agents de police supplémentaires (SA 31.10.95).

31 - **Bons du trésor**. La direction du trésor public déclare que l'achat de bons de trésor a atteint le chiffre de 1 063 milliards de LL (HA).

31 - **Budget**. L'Etat a rétabli l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes, en 1995. Le déficit budgétaire devrait être réduit de 42 à 38 %, en 1996, selon F. Signora, min. d'Etat pour les finances (SA NA).

31 - **Commerce extérieur**. La valeur des exportations du mois d'août a augmenté de 19,6 % par rapport au mois d'août 1994, alors que les importations ont augmenté de 28,8 % sur la même période, selon le rapport de la BDL (SA 01.11.95).

31 - **Déplacés**. Les déplacés de Wadi Abou Jmil ont organisé une manifestation pour s'opposer à la décision de l'administration de la Caisse des déplacés d'arrêter le paiement de leurs indemnités (SA 01.11.95).

31 - **Etablissement édilitaire**. M. Kabbani, député, affirme que des mesures ont été prises pour remédier aux déficiences hygiéniques des abattoirs provisoires de Beyrouth. Une équipe d'éboueurs de la municipalité est désormais chargée de l'entretien des installations (OR 01.11.95).

31 - **Saida - Archéologie**. Découverte à Saida, dans un terrain en construction situé dans le secteur industriel de la ville, d'un cimetière et de poteries (NA 01.11.95).

novembre 11- 1995

01 - **Marché financier**. La SG pour l'investissement au Liban signe un contrat avec la société financière Lebanon Invest s.a.l., pour la création d'une Caisse nationale chargée d'encourager les investissements privés. Le capital de la Caisse s'élève à 100 MD (SA).

02 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'une mosaïque paléo-chrétienne à proximité de vestiges de bains publics qui n'ont pas encore été datés (NA 03.11.95) ; voir aussi :
- la statue des Martyrs va être déplacée pour entreprendre des fouilles, selon H. Boustani, expert en archéologie (SA 03.11.95).

02 - **Autoroute arabe**. La commission parlementaire pour les travaux publics discute avec A. Hrajili, min. des travaux publics, de l'évolution de la construction de l'autoroute arabe et des indemnités d'expropriation (NA SA 03.11.95).

02 - **Déplacés**. Le rassemblement des déplacés de Wadi Abou Jmil, représentant plus de 200 familles, demande à la Caisse des déplacés d'évaluer leurs indemnités en fonction des indications de la gendarmerie (SA).

02 - **Electricité**. Afin d'assurer une alimentation électrique sans interruption aux régions de Marjayoun et de Hasbaya, l'EDL réhabilite la centrale de Marjayoun (SA) ; voir aussi :
- N. el-Jisr, directeur du CDR, signe avec la banque musulmane pour le développement un accord de prêt de 31,22 MD pour la réhabilitation du réseau électrique (HA SA 03.11.95).

02 - **Environnement**. Les forêts du Liban, qui couvraient auparavant plus de 20 % du territoire, n'en couvrent plus que 6 %, selon M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignement sup. (OR SA 03.11.95).

02 - **Urbanisme**. Le gouvernement Hariri s'attelle à construire des tunnels et des places publiques, alors que les cabinets précédents avaient porté l'effort sur la réalisation de ponts, selon J. Bazi, journaliste (SA) ; voir aussi :
- les plans d'urbanisme, en particulier le plan Ecochard, ont été négligés dès avant la guerre, selon M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignement sup. (OR SA 03.11.95).

02 - **Saida - Archéologie**. Découverte, sur un chantier dans la région industrielle de Saida, d'une vingtaine de sarcophages et d'un squelette de jeune fille portant un masque représentant la déesse de l'Enfance (NA 03.11.95).

02 - **Tyr - Archéologie**. Le congrès sur la protection de l'environnement et la conservation des sites historiques et archéologiques de Tyr, tenu à l'hôtel Carlton, recommande la protection des sites contre toute destruction ou détérioration. Il demande que les projets d'urbanisation soient soumis à un accord de l'UNESCO (SA 03.11.95).

03 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'un outil de tissage en pierre datant de la période romaine (NA 04.11.95) ; voir aussi :
- découverte, derrière la statue des Martyrs, de poinçons servant à la fabrication du coton et de tessères antérieures à l'époque romaine (NA 04.11.95).

03 - **Reconstruction**. Le Liban doit promouvoir les investissements des promoteurs ; ce qui implique d'abord une information sur le processus de reconstruction et sur la relance de l'économie, selon Klaus Dieter Von Horn, chargé du Moyen-Orient au Min. fédéral de l'économie allemande (OR) ; voir aussi :
- les objectifs du processus de reconstruction et de développement en cours ne peuvent être atteint que si tous les libanais contribuent à leur réalisation, d'après M. Eddé, min de la culture et de l'enseignement sup. (OR 04.11.95).

03 - **SOLIDERE**. Le montant des bénéfices de SOLIDERE se chiffre à 12,639 MD, pour les six premiers mois de l'année, selon le rapport du budget de la société (HA) ; voir aussi :

- H. Boustani, archéologue, affirme que SOLIDERE n'a pas décidé d'arrêter le financement des fouilles archéologiques au centre-ville comme le prétend la presse (SA).

03 - **Tripoli - Batroun - Eau**. N. el-Jisr, directeur du CDR, signe avec la banque européenne pour le développement un accord de prêt de 75 MD pour la réhabilitation et l'amélioration du réseau de distribution d'eau dans les districts de Tripoli et de Batroun (HA SA 03.11.95).

03 - **Tyr - Archéologie**. Découverte à Tyr, dans un chantier de construction, de vestiges d'une église byzantine, de deux colonnes de granit et d'un chapiteau (NA).

04 - **Autoroute - CEGP**. Le CEGP lance une adjudication publique pour la réhabilitation de l'éclairage du tunnel Hamrat sur l'autoroute Tabarja-Chekka (OR).

04 - **Baalbek - Environnement - Déchets solides**. Les égouts de la ville de Baalbek se déversent à l'est de la citadelle où ils rejoignent les canaux d'irrigation. On a aussi remarqué que le terrain situé à l'est de la citadelle de Baalbek sert de décharge. L'incinération des déchets a dégradé certaines parties des vestiges archéologiques (SA).

04 - **Infrastructure - Marché financier**. Le montant des dépenses pour la rénovation de l'infrastructure est estimé à environ 2 milliards de dollars. Si aucune mesure n'est prise sur le plan de la politique financière d'ici 1996, de graves problèmes pourraient surgir l'année prochaine, selon K. Hamdan, économiste (OR).

04 - **Reconstruction - Economie**. La collaboration entre l'Allemagne et le Liban est vouée à dépasser le cadre de la reconstruction. En effet, des firmes allemandes pourraient prévoir un investissement à long terme au Liban, d'après Hans-Peter Stihl, pdt de l'Association allemande des chambres de commerce et d'industrie (OR NA).

04 - **Réseau routier**. Le min. des travaux publics, A. Harajli, inspecte les travaux de réhabilitation des routes de la Békaa ouest (SA).

04 - **Etablissement industriel**. La SG pour l'investissement au Liban cherche à acquérir des terrains équipés en infrastructure pour en faire des zones industrielles. Elle compte établir dix zones dans le pays sur une superficie totale de 707 000 m• (SA).

06 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, de 5 lampes à huile en terre cuite datant du moyen-âge (NA 07.11.95) ; voir aussi :

- G. Tuéni, journaliste, remet à la DGA des clefs et des outils phéniciens en bronze qui avaient été volés durant la guerre et revendus à un antiquaire. Il lance une souscription pour indemniser l'antiquaire (NA 07.11.95).

06 - **Aéroport**. Le CDM confie le dossier de la réhabilitation de l'AIB ainsi que certains services publics de l'aéroport à la SG pour l'investissement au Liban (SA).

06 - **Autoroute arabe**. Le min. des travaux publics, A. Harajili, entreprend des pourparlers avec des sociétés internationales avant de signer le contrat de construction de l'autoroute arabe (SA).

06 - **Bons du trésor**. Le Min. des finances annonce que la vente des bons du trésor a enregistré une hausse considérable et que ceci reflète la confiance des libanais dans leur monnaie (HA NA SA 07.11.95).

06 - **Economie - Commerce extérieur**. Une délégation d'économistes allemands visite la CCIB en vue de renforcer et de coordonner la coopération entre le Liban et l'Allemagne (SA 07.11.95).

06 - **Télécommunication**. Le min. de l'information, F. Macari, inaugure un poste de relais pour la Télévision du Liban dans la région du Chouf (NA 07.11.95).

07 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'une boucle d'oreille en or qui remonte à 3 000 av. J.C., selon Hans Curver, archéologue. A l'ouest de la place des Martyrs, découverte de 4 coquilles de murex datant de la période hellénistique (NA 08.11.95).

07 - **Architecture**. L'architecture des mosquées, récemment construites à Beyrouth présente une forte hétérogénéité, selon J. Bazi, journaliste (SA).

07 - **Télécommunication**. Certains minarets de mosquées seraient munis d'antennes, selon J. Bazi, journaliste (SA).

07 - **Saida - Archéologie**. Découverte, à Saida, dans un chantier de construction, de 46 sarcophages datant des périodes grecque et romaine (NA).

07 - **Saida - Economie - Port**. La création d'un port au sud de la ville améliorera le commerce maritime, d'après M. Zantari, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Saida et du sud (NA 08.11.95).

07 - **Tripoli - Déchets solides**. Les déchets s'amassent dans les rues de Tripoli suite à la grève des éboueurs (NA).

07 - **Tyr - Port - Environnement**. Ce sont les travaux d'infrastructure qui ont protégé Tyr de la pollution. La construction des trois ports (de pêche, touristique et commercial) ne nuira pas aux sites archéologiques, mais renforcera l'économie de la ville, selon A. Ajami, député (NA).

08 - **Archéologie - Aéroport**. Découvertes, au sud-ouest de l'aéroport, sur le chantier d'élargissement de la piste d'atterrissage, d'une jarre phénicienne, de deux récipients à huile, d'une assiette et d'une jarre romaine (NA).

08 - **Circulation automobile**. Le problème des embouteillages sera résolu si l'on trouve une solution aux problèmes des loyers, du téléphone et du développement des différentes régions, selon Fouad el-Saad, député (NA).

08 - **Tripoli - Déchets solides**. Les ordures ménagères qui jonchent les rues de Tripoli constituent un danger pour la santé publique,

elles pourraient provoquer des épidémies de choléra ou de peste, selon S. Kabbara, responsable de la santé publique au nord (NA).

09 - **Archéologie**. Découverte, à proximité de la centrale de béton, d'une tête de statue en marbre datant probablement de la période romaine (NA 10.11.95).

09 - **Circulation automobile**. Les embouteillages paralysent la circulation automobile durant de longues heures aux entrées de Beyrouth surtout au cours de la saison des pluies (SA).

09 - **Commerce**. Le montant des importations, de janvier à septembre, a atteint la somme de 5 415 MD tandis que le montant des exportations n'a atteint que 578 MD, le déficit est donc de 4 837 MD (NA).

09 - **Reconstruction - BM**. Le projet de prêt de 20 MD de la BM facilitera le processus de reconstruction. La première étape consistera à informatiser toutes les administrations, selon A. el-Khalil, min. d'Etat auprès du parlement (OR 10.11.95).

09 - **Saida - Patrimoine**. Un tapissier du vieux souk de Saida entreprend la restauration de ses magasins qui datent de plus de 150 ans (SA).

09 - **Zone Franche - Economie**. A l'occasion de l'inauguration de 2 bâtiments de la zone franche du port de Beyrouth, le Premier ministre annonce qu'il est prévu de créer d'autres zones franches. Il ajoute que leur création constitue un élément essentiel du plan de réactivation de l'économie (OR NA HA SA 10.11.95).

10 - **Infrastructure**. Tous les projets en cours nécessitent des mises de fonds considérables que les investissements européens peuvent combler en partie, notamment en ce qui concerne l'infrastructure routière qui doit être largement réhabilitée, selon Z. el-Hassan, secrétaire général du Min. des affaires étrangères (OR).

10 - **Marché financier**. F. Signora, min. d'Etat pour les finances, appelle les banques libanaises à s'ouvrir aux capitaux étrangers, à l'instar de la banque Audi (OR 11.11.95).

10 - **Télécommunication**. L'extension et la modernisation du réseau téléphonique sont prioritaires dans le plan de la réhabilitation du pays, selon Z. el-Hassan, secrétaire général du Min. des affaires étrangères (OR).

11 - **Aéroport - Zone franche**. La SG pour l'investissement au Liban a obtenu la responsabilité du développement de 7 projets de services publics affiliés à l'AIB, dont celui d'une zone franche (SA).

11 - **Commerce de détail**. La construction du centre commercial de la cité sportive coûtera 60 MD et sera confiée au groupe CCC et à la société Lebanon Invest (SA).

11 - **Circulation automobile**. Les embouteillages provoquent un retard dans le développement économique du pays, par Saada Alouah, journaliste (SA).

11 - **Environnement - Démographie**. Tenue du second congrès international pour le développement, l'environnement et la santé, du 14.11.95 au 17.11.95, à l'hôtel Summerland. 23 Etats et plusieurs associations écologistes seront représentés ; ils traiteront des problèmes régionaux tels que la pollution et l'urbanisation, annoncent le min. de l'environnement, P. Pharaon, et le min. de la santé, M. Hamadé (SA NA).

11 - **Etablissement industriel - Infrastructure**. L'accord entre l'Union européenne et le Liban, qui doit être signé en 1996, protégera les petites industries contre la concurrence des industries européennes, selon un membre de la délégation chargée de préparer l'accord. Il ajoute que les travaux d'infrastructure en cours constituent un marché important pour les petites entreprises (SA).

11 - **Marché financier**. **L**e secteur bancaire libanais doit se défendre contre la fraude financière par la mise en place de moyens modernes d'informations interbancaires, selon Adnan Kassar, pdt de la CCIB (OR).

11 - **Palais des congrès**. La SG pour l'investissement au Liban étudie les propositions de trois compagnies étrangères pour la construction du palais des congrès. Le coût de la construction est estimé à 300 MD (SA).

11 - **Reconstruction**. Le Liban souhaite que la Roumanie participe à la reconstruction, compte tenu de l'expérience des sociétés roumaines dans ce domaine, déclaration de A. Harajli, min. des travaux publics (OR).

11 - **Saida - Archéologie**. La DGA restaure la citadelle de Saida et en inaugurera bientôt la grande salle, annonce C. Asmar, directeur général des Antiquités (NA).

11 - **Saida - Musée**. La DGA finance le projet d'un musée d'histoire et d'archéologie à Saida, avec la collaboration de la fondation Hariri et l'Association de Saida pour le patrimoine et l'environnement (SA).

11 - **Zone franche**. La superficie de la nouvelle zone franche du port de Beyrouth est de 24 000 m2. Cette zone pourrait assurer un revenu supplémentaire aux caisses de l'Etat et favoriserait le développement du commerce et de l'industrie, d'après A. Rayyès, pdt du CGEP (SA).

12 - **Circulation automobile**. Le code de la route est mieux respecté sur les autoroutes et les routes principales que sur les routes secondaires, par H. Daoud, journaliste (HA).

12 - **Tripoli - Déchets solides**. Les éboueurs de Tripoli ont suspendu la grève entammée il y a 15 jours et ont commencé à nettoyer les rues (OR NA 13.11.95).

12 - **Tripoli - Urbanisme**. Une réunion relative à l'application du programme MED-URBS sur les villes méditérannéennes a regroupé 30 maires à Tripoli (SA NA 13.11.95).

13 - **Archéologie**. Les découvertes archéologiques importantes de ces dernières semaines seraient la mise à jour du port phénicien et un

cimetière de l'âge de fer, derrière le Hilton (OR NA).

13 - **Economie**. La possibilité de créer un rassemblement des chambres de commerce et d'industrie des différentes régions libanaises a été débattue lors d'une réunion dans les locaux de la Chambre de commerce de Zahlé (SA) ; voir aussi :
- le montant des importations, en octobre 95, a augmenté de 66,93 % par rapport au mois d'octobre 1994 (SA) ;
- le min. de l'économie et du commerce, Y. Jaber, annonce que les prix des marchandises dans les magasins devront être libellés en LL avant la fin de l'année 1995 (SA NA 14.11.95).

13 - **Infrastructure**. Les travaux d'infrastructure se poursuivent dans le secteur Foch-Allenby, aux alentours de la place de l'Etoile, place Debbas et à Saïfi (SA).

13 - **SOLIDERE**. Dans le centre-ville, 532 édifices sur les 660 répertoriés ont été démolis. Sur 73 dossiers concernant des constructions à restaurer, 50 ont obtenu une approbation qui leur permet d'obtenir le permis de restauration de la municipalité (OR NA).

13 - **Tyr - Port**. Le quai du port de Tyr a été gravement endommagé par les intempéries. Le CA du port réclame l'aide du Min. du transport pour éviter la fermeture totale du port (OR NA).

14 - **Circulation automobile - Stationnement**. Afin de régler le problème des embouteillages, du en grande partie aux voitures garées le long des rues, la sous-commission parlemen-taire, issue de la commission des travaux publics, examine les moyens d'encourager la création de nouveaux parkings (OR).

14 - **Déplacés - Reconstruction**. Le Comité du retour des déplacés de Damour demande au min. des affaires municipales et rurales, Agop Demerdjian, de permettre à ses membres de construire des maisons sur les biens domaniaux de leur localité d'origine (OR).

14 - **Infrastructure - Urbanisme**. Signature d'un accord de coopération entre le min. des travaux publics et la Roumanie. L'accord stipule un échange sur les nouvelles techniques de construction d'infrastructure urbaine (SA).

14 - **Réseau routier**. Le min. des travaux publics, A. Harajli, appelle les entrepreneurs, le CDR et les services de son propre Min., à travailler au règlement de la mauvaise évacuation des eaux de pluie qui inondent les rues de la capitale (OR).

14 - **Saida - Archéologie**. Les 46 sarcophages, découverts dans un chantier de construction du secteur industriel de Saida, ont été ensevelis et les fouilles arrêtées. La DGA explique que le site n'a pas révélé de ruines d'assez grande importance pour retarder davantage les travaux (NA).

14 - **Tripoli - Dechêts solides**. Les responsables politiques ont répondu aux revendications des éboueurs de Tripoli qui ont repris le travail et balayé les rues de la ville (SA HA).

14 - **Tyr - Archéologie**. Les vestiges découverts dans un chantier de construction à Tyr feraient partie d'une des premières églises paléo-chrétiennes, selon C. Asmar, directeur général des Antiquités (NA).

14 - **Tyr - Port**. Selon la direction du port commercial de Tyr, le quai endommagé par les intempéries a été construit il y a 10 ans avec des moyens financiers limités (SA).

15 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, de flacons en terre cuite datant de l'époque musulmane et de monnaies qui n'ont pas encore été datées. A l'est de la place des Martyrs, on a découvert des tessons romains ou hellénistiques (NA) ; voir aussi :
- découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'une corne en ivoire remontant à la période perse, et, derrière le Hilton, d'une boule en fer du XVIIe siècle (NA 16.11.95).

15 - **Environnement - Reconstruction**. Le min. de l'environnement, P. Pharaon, annonce, lors de l'ouverture du second congrès international pour le développement, l'environnement et la santé, et affirme que son Ministère sensibilise les promoteurs immobiliers aux questions environnementales (OR NA SA).

15 - **Hôpital - Infrastructure**. Le min. de la santé, M. Hamadé, déclare, lors de l'ouverture du second congrès international pour le développement, l'environnement et la santé, que son Min. a mis en exécution la construction de plusieurs centres hospitaliers et qu'il a prévu la réparation de l'infrastructure hospitalière et des dispensaires existants (OR NA SA).

15 - **Littoral - Environnement**. Le mouvement écologique SOS environnement demande la protection de la côte libanaise contre la pollution, les remblais et la privatisation du littoral (NA).

15 - **Littoral - Réseau routier - Hôtel**. Le CDM a établi un plan de réaménagement de la façade maritime dans la région de l'hôtel Saint-Georges. Les propriétaires de l'hôtel interviennent auprès des ministres pour modifier le plan (NA).

15 - **Reconstruction**. Selon le cheikh M. M. Chamseddin, pdt du Conseil supérieur chiite, le développement et la reconstruction du Liban ne constituent pas uniquement une nécessité pour les libanais mais ils contribuent également à la stabilité de toute la région (HA).

15 - **Saida - Commerce extérieur**. La Chambre de commerce et d'industrie de Saida rapporte que le montant des exportations libanaises a atteint 6 MD durant le troisième trimestre de l'année (SA).

15 - **Tripoli - Déchets solides**. Le CDR annonce que les demandes d'adjudication pour les travaux de réhabilitation de la décharge de déchets solides de Tripoli sont prêtes. Elles devront être présentées le 18.12.95 (SA).

15 - **Tyr - Archéologie**. Découverte à Tyr, dans un chantier de construction, sous l'autel de l'église byzantine, d'un cimetière pour les évêques, de

plusieurs croix et d'un mur portant des inscriptions en grec (NA 16.11.95).

16 - **Archéologie**. L'école de droit de Beyrouth se situerait entre la cathédrale Saint-Georges des Grecs orthodoxes et l'église Saint-Elie des Grecs catholiques, selon Jean-Louis Lauffrey, ingénieur et archéologue (NA) ; voir aussi :
- découverte, dans le secteur du cinéma Rivoli, de trois grands vases en albâtre, de mortiers en basalte, et de deux coupes en fritte datant du XIVe siècle (OR NA 17.11.95) ;
- découverte, derrière le Hilton, de trois lampes à huile et d'un flacon de parfum datant de la période hellénistique (NA 17.11.95).

16 - **Commerce extérieur**. Le CA de l'Association des industriels a décidé de former une commission de suivi des accords du GATT (OR 17.11.95) ; voir aussi :
- le montant du déficit du commerce extérieur est estimé à 1 652 MD et a augmenté de 23,9% par rapport à l'année 1994 (SA 17.11.95).

16 - **Déchets solides**. Les mouvements écologiques libanais des différentes régions du pays lancent une campagne pour susciter l'intérêt de l'opinion sur le problème des déchets (NA) ; voir aussi :
- cinquante mouvements écologiques libanais, lancent une campagne de propreté et de recyclage des déchets solides (SA 17.11.95).

16 - **Déplacés**. P. Hélou, député, rappelle que l'accord de Taëf insistait sur le retour des déplacés et prévoyait la somme de 450 MD à cet effet (NA).

16 - **Environnement**. Les participants au second congrès international pour le développement, l'environnement et la santé s'engagent à s'occuper du problème de l'environnement avant tout autre problème, à combattre la pauvreté et à améliorer les conditions de vie dans leurs pays respectifs (SA NA HA 17.11.95).

16 - **Environnement** . L'Association des ingénieurs américains, avec la collaboration du Min. de l'environnement, organise à l'hôtel Beaurivage le second congrès régional pour la protection de l'environnement (NA) : voir aussi :
- les forêts n'occupent plus que 6 % du territoire national, d'après C. Fakhoury, min. de l'agriculture (NA SA 17.11.95).

16 - **Hôtel - Reconstruction**. La reconstruction des hôtels, qui sera financée par l'Etat, le secteur bancaire et les propriétaires des hôtels, devrait commencer début 1996, selon le Premier ministre (OR HA 17.11.95).

16 - **Infrastructure**. L'Association des ingénieurs américains et le Min. de l'environnement organisent un congrès régional sur l'infrastructure, la géotechnique et l'environnement (NA SA 17.11.95) ; voir aussi :
- les travaux de réhabilitation de l'infrastructure dans la montagne débuteront d'ici peu. Les villages concernés sont Aley, Bhamdoun, Sofar, Dhour Choueir et Kleiat (OR 17.11.95).

16 - **SOLIDERE** - **Archéologie**. Dans un article de la revue Archéologia, Jean-Louis Lauffrey, ingénieur et archéologue, accuse SOLIDERE de ne pas avoir respecter son engagement d'autoriser les fouilles archéologiques qui devaient se dérouler dans le secteur du parlement (NA).

16 - **SOLIDERE**. SOLIDERE annonce avoir agréée sept nouvelles demandes de récupération de bien-fonds. Les intéressés désirant récupérer ledit droit sont appelés à le notifier aux repreneurs concernés et à présenter une copie de la notification à la société dans un délai de deux mois (NA).

16 - **Baalbek - Archéologie**. Découverte, à l'ouest de Baalbek, d'une statue de femme qui pourrait être une représentation d'Astarté (HA 17.11.95).

17 - **Archéologie**. Découverte, au sud de la rue Georges Picot, d'assiettes de différentes tailles et d'une jarre en terre cuite pas encore datés ; et, à l'ouest de la place des Martyrs, d'un mur hellénistique (NA 18.11.95).

17 - **Bons du trésor**. Le taux d'intérêt élevé accordé sur les bons du trésor est une mesure qui a été adoptée récemment pour préserver la stabilité de la LL, selon le Premier ministre (OR 18.11.95).

17 - **Marché financier**. Il est nécessaire d'adopter de nouvelles technologies dans le système bancaire libanais et de favoriser les opérations en LL, selon François Bassil, pdt de l'ABL (HA 18.11.95).

18 - **Autoroute**. Le coût de la construction de l'autoroute Damour-Jiyé est estimé à 26 milliards LL. Les travaux qui ont commencés le 11.07.94, seront terminés le 10.09.96 (NA).

18 - **Tripoli - Foire**. Les chambres de commerce et d'industrie des différentes régions du Liban ont décidé d'établir à la foire de Tripoli un stand permanent pour l'exposition des produits locaux (SA).

19 - **Environnement**. La pollution des eaux, et notamment celles qui sont utilisées pour l'irrigation dans la Békaa, constituerait un grave danger pour la santé publique, selon Raymond Eddé, ancien député (SA NA 20.11.95).

19 - **Infrastructure**. L'Etat continue à s'endetter pour financer les travaux d'infrastructure dont le montant s'élève à 15 milliards de dollars, selon le rapport trimestriel de la banque Audi (HA).

20 - **Archéologie**. La commission parlementaire pour les travaux publics discute des fouilles archéologiques du centre-ville, et commente les propos de l'archéologue Jean-Louis Lauffrey dans la revue Archeologia concernant l'interdiction faite par SOLIDERE de fouiller dans le secteur du parlement (NA 21.11.95) ; voir aussi :
- découverte, derrière le Hilton, d'une lampe à huile hellénistique et d'une tête de statue romaine (NA 21.11.95).

20 - **Environnement**. L'Association des ingénieurs américains recommande, à la clôture de son second congrès régional, la formation d'un comité consultatif pour la protection de l'environnement (NA).

20 - **Etablissement industriel**. L'industrie libanaise se caractérise par son aspect familial. Elle est en grande partie localisée à Beyrouth et sa banlieue, par Elie Yachouhi, auteur (NA).

20 - **Tourisme**. Le renforcement du tourisme, la restauration des sites et le développement des activités touristiques étaient à l'ordre du jour lors d'un congrès qui s'est tenu au Min. du tourisme (NA 21.11.95).

20 - **Saida - Economie**. La Chambre de commerce et d'industrie de Saida organise un colloque sur le développement du commerce, et notamment le commerce des produits artisanaux (SA).

21 - **Infrastructure**. Selon R. Hariri, le retour de la paix a rendu possible la reconstruction de l'infrastructure du pays ce qui doit participer à ramener la prospérité (OR 24.11.95).

21 - **Marché financier**. La création d'un conseil national chargé de réglementer les marchés financiers est préconisée par Nasser el-Sa'idi, vice-gouverneur de la BDL (OR HA).

21 - **Reconstruction**. Les grands projets qui sont en chantier à Beyrouth manquent de plan directeur, selon Christian Hoche, rédacteur en chef de l'Express (OR NA) ; voir aussi :

22 - **Archéologie**. Le Comité international scientifique de l'UNESCO, formé de 6 archéologues, entreprendra des consultations avec des responsables libanais sur les problèmes des fouilles archéologiques du centre-ville à partir du 26.11.95 (NA) ; voir aussi :
- le min. de la culture et de l'enseignement sup., M. Eddé, aurait demandé à l'UNESCO d'exclure Jean-Louis Lauffrey, ingénieur et archéologue, du Comité international scientifique pour l'archéologie (NA) ;
- une arcade et un mur datant probablement de l'époque ottomane ont été détruits par les bulldozers de la société Khlat et Mouawad (NA).

22 - **Urbanisme**. L'aménagement urbain impose une prise en compte des besoins de la population, des initiatives sociales et des aléas. Or, la construction est, depuis l'indépendance, anarchique et ne permet pas de répondre à l'intérêt général, selon Assem Salam, architecte (OR).

22 - **Commerce extérieur**. Le montant des exportations industrielles pour le mois d'octobre est estimé à 32 931 MD, celui des produits métallurgiques exportés vers la Syrie est de 18,5 milliards de LL (NA) ; voir aussi :
- les échanges entre l'Autriche et le Liban représentent 30 MD par an, selon F. Langer, directeur des relations avec le Moyen-Orient à la Chambre économique fédérale autrichienne (OR).

22 - **Electricité**. Mouhib Itani, directeur général de l'EDL, précise que le programme de réhabilitation du réseau électrique est terminé et que l'EDL s'apprête à fournir le courant d'une manière ininterrompue. Par conséquent, il demande aux exploitants de générateurs électriques d'interrompre leurs activités et de retirer leurs installations avant la fin de l'année 1995 (OR SA).

22 - **Tripoli - Archéologie**. La citadelle de Tripoli ouvrira officiellement ses portes aux touristes vers la mi-décembre (SA 24.11.95).

23 - **Biens fonds du centre-ville**. Le comité des propriétaires des établissements commerciaux et des professions libérales de Wadi Abou Jmil et de Zokak el-Blatt proteste contre la position de SOLIDERE à leur encontre (OR 24.11.95).

23 - **Budget**. Le budget affecté au Min. des travaux publics pour 1996 n'est pas suffisant pour entretenir les routes principales et les routes secondaires, selon Fouad el-Saad, député (NA SA OR 24.11.95).

23 - **Commerce extérieur**. L'ambassade d'Allemagne au Liban annonce la fondation d'une délégation commerciale et industrielle qui devrait favoriser les échanges économiques entre le Liban et l'Allemagne (SA 24.11.95).

23 - **Déplacés**. La commission parlementaire de l'habitat et des coopératives a proposé que l'expropriation de certains biens fonds du caza d'Aley, prévue par le Min. de l'habitat, ne soit effectué qu'après le retour des déplacés et que les propriétaires lésés soient indemnisés (OR SA NA 24.11.95).

23 - **Baalbek - Archéologie**. Le ministre du tourisme et des loisirs, N. Fattouche, inaugure le nouveau système d'éclairage de la citadelle de Baalbek (NA SA 24.11.95).

24 - **Archéologie**. Le ministre de la culture et de l'enseignement sup., M. Eddé, dément la rumeur d'avoir demandé à l'UNESCO d'exclure Jean-Louis Lauffrey, ingénieur et archéologue, du Comité international scientifique et annonce que des fouilles archéologiques dans le secteur du parlement seront entreprises durant l'été 1996 (NA).

24 - **ELYSSAR**. Annonce faite par ELYSSAR aux ayants droit sur la parcelle nº 190, située dans le secteur de Chiah, de l'expropriation de ce bien fond (NA).

24 - **Etablissement industriel**. Le problème majeur du secteur industriel au Liban est de trouver des débouchés sur les marchés internationaux selon Y. Jaber, min de l'économie et du commerce (NA) ; voir aussi :
- le secteur industriel doit affronter les difficultés douanières qui pourraient l'empêcher d'adhérer au GATT, selon J. Sarraf, pdt du syndicat des industriels (NA 25.11.95).

24 - **Port**. Les syndicats d'employés et d'ouvriers du port de Beyrouth entament une grève d'avertissement de deux jours pour protester contre le refus de O. Meskaoui, min. des transports, de signer la nouvelle convention collective approuvée par le CA du port de Beyrouth (OR NA SA 25.11.95).

24 - **Transport**. L'Etat a acheté 510 autobus. 200 seront mis en service à Beyrouth et les 310

autres seront répartis sur l'ensemble du territoire libanais (NA 25.11.95).

24 - **Jounieh - Economie**. L'Association des commerçants de Jounieh et de Ftouh Kesrouan a évoqué avec le président de la CCIB, Adnan Kassar, la possibilité d'ouvrir une antenne de la Chambre dans leur région pour faciliter les formalités aux commerçants (OR NA 25.11.95).

24 - **Saida - Port**. Il faut considérer le port de Saida comme complémentaire à celui de Beyrouth et non comme un port concurrent, selon O. Meskaoui, min. des transports (SA 25.11.95).

25 - **Circulation automobile**. Les premières pluies ont rendu impraticable certains tronçons de l'autoroute (NA).

25 - **Port**. Les syndicats d'employés et d'ouvriers du port de Beyrouth décident de prolonger leur grève jusqu'à ce qu'ils obtiennent des résultats positifs (HA 27.11.97) voir aussi :
- la grève des ouvriers du port de Beyrouth est politique et non pas syndicale selon le min. des transports, O. Meskaoui (OR SA NA 27.11.95).

25 - **Reconstruction**. Une politique de développement (urbanisme et reconstruction en fonction des besoins de la région) doit être mise en oeuvre pour que l'expansion de Beyrouth soit durable, selon R. Assaf, historien et économiste (OR les copains).

25 - **Jbeil - Autoroute**. Le CDR réhabilite le tronçon de l'autoroute au niveau de Halate ainsi qu'à la sortie vers Jbeil (SA).

27 - **Archéologie**. Le min. de la culture et de l'enseignement sup., M. Eddé, effectue une mise au point au sujet des deux archéologues Jean-Louis Lauffrey et Jean-Paul Thalman. Il assure que Jean-Paul Thalman est son conseiller scientifique, chargé des fouilles de Tel Arqua (Akkar). Quant à Jean-Louis Lauffrey, c'est l'UNESCO qui a refusé de le nommer dans le Comité international (OR) ; voir aussi :
- découverte, au sud de la place des Martyrs, de plusieurs pièces de monnaies et de verreries datant soit de la période byzantine soit de la période musulmane. Découverte, à l'est de la rue Georges Picot, de la tête d'une statue de femme portant un enfant, datant de l'époque ottomane (NA 28.11.95).

27 - **Déplacés - SOLIDERE**. Un conflit financier oppose la Caisse des déplacés et SOLIDERE aux derniers habitants de Wadi Abou Jmil qui n'ont pas encore reçu d'indemnité (NA).

27 - **Electricité**. le directeur général de l'EDL, Mouhib Itani, a promis l'éléctricité 24 h. sur 24 à partir du 01.01.96 (OR 28.11.95).

27 - **Environnement**. Lancement d'une campagne de reboisement qui vise à planter plus de 1 500 000 arbres dans toutes les régions du Liban, par C. Fakhouri, min. de l'agriculture (NA 28.11.95) ; voir aussi :
- une compagnie autrichienne a été chargée de réduire la pollution produite par la centrale électrique de Zouk, selon Mouhib Itani, directeur général de l'EDL (NA 28.11.95).

27 - **Etablissement industriel - Infrastructure**. L'Etat a résolu un grand nombre des problèmes du secteur industriel en réhabilitant l'infrastructure, d'après J. Sarraf, pdt du syndicat des industriels (SA NA).

27 - **Habitat**. Le CDM a remplacé la Caisse autonome de l'habitat par la SG de l'habitat qui aura pour mission de construire 20 000 logements par an, en plus des activités de la Caisse (SA).

27 - **Marché financier**. L'International nederland group (ING) annonce qu'il réouvrira sa succursale de Beyrouth le 06.12.95 (SA).

27 - **Port - Economie**. A. Ghazzaoui, pdt de l'Association des armateurs, attire l'attention sur la gravité de la poursuite de la grève des employés et ouvriers du port de Beyrouth et sur ses conséquences sur l'économie et le commerce du Liban (OR SA HA 28.11.95).

27 - **Reconstruction**. G. McGovern, ex-sénateur américain, est impressionné par l'étendue des destructions causées par la guerre et par la rapidité de la reprise de la vie normale et de la reconstruction (OR).

28 - **Archéologie**. La DGA dispose de plus de 3 800 caisses renfermant 1 200 000 pièces d'antiquités, selon M. Eddé, min. de la culture et de l'enseignement sup. (OR SA NA 29.11.95) ; voir aussi :
- Manuel Younés, député, a présenté à la présidence de la Chambre une proposition de loi prévoyant la création d'un conseil national des antiquités chargé de préserver et de mettre en valeur les sites et les édifices (OR SA NA 29.11.95) ;
- la valeur des antiquités volées par des miliciens durant la guerre est estimée à 22 MD, selon Adnan Mansour, délégué libanais à l'Assemblée générale de l'ONU (NA 29.11.95).

28 - **Autoroute**. L'autoroute du nord est en cours de réhabilitation au niveau de Halate. Les terrains, qui avaient été expropriés pour construire l'aéroport, seront rendus à leurs propriétaires (NA).

28 - **Economie**. Les commerçants réclament l'assouplissement et la simplification des formalités douanières ainsi que la mise sur pieds de moyens efficaces pour lutter contre la contrebande, selon Nadim Assi, pdt de l'Association des commerçants de Beyrouth (OR).

28 - **Déplacés**. Selon les données du Min. des déplacés, 32 % des déplacés sont rentrés au Chouf , 15,6 % à Aley et 42,5 % à Baabda (OR NA SA 29.11.95).

28 - **Port**. De nouvelles conventions collectives auraient été signées le 22.06.95 entre entre les syndicats et l'administration du port de Beyrouth ; la poursuite de la grève actuelle serait due au fait que le min. des transports n'ait toujours pas ratifié ces conventions (OR NA SA 29.11.95).

28 - **Jbeil - Archéologie**. La DGA entreprend des fouilles archéologiques pour retrouver l'entrée romaine de Byblos. Une des principales artères de la ville a été fermée à la circulation pour permettre ces fouilles (NA).

29 - **Commerce**. Le montant des importations n'a augmenté que de 17 % durant l'année 1995, alors que les exportations ont augmenté de 20,3 %, selon le bulletin mensuel de la BDL (NA SA HA).

29 - **Statistique - Construction**. Le Ministère des affaires sociales annonce qu'il entreprend un recensement de la population (par échantillon) afin de définir les particularités démographiques, sociales et économiques de la société libanaise, d'évaluer l'ampleur de la crise du logement et de définir les plans et les programmes de construction (SA 30.11.95).

29 - **Port**. Suite à la promesse de R. Hariri, d'étudier leurs revendications, les syndicats d'employés et d'ouvriers du port de Beyrouth ont suspendu leur grève qui a duré 6 jours. Par ailleurs, selon O. Meskaoui, min des transports, c'est l'ingérence des partis politiques dans les affaires intérieures du port de Beyrouth qui aurait déclenché la grève (NA SA 30.11.95).

30 - **Archéologie - SOLIDERE**. Le Comité international scientifique de l'UNESCO guidé par les archéologues Leyla Badr et Hélène Sader, visite la ville phénicienne. Il rencontre le pdt du CA de SOLIDERE, N. Chamma'a, qui lui expose le schéma directeur du centre-ville (NA SA) ; voir aussi :
- découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, de poteries et de lampes à huile datant de la période ottomane (NA) ;
- découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'un four, non encore daté, pour la fabrication de poteries (Na 01.12.95).

30 - **Baalbek - Archéologie**. B. Frank-Henri, architecte et archéologue, est chargé par l'UNESCO d'étudier un projet de conservation et d'aménagement de la citadelle de Baalbek (NA SA).

30 - **Hôtel**. La société internationale Hilton prévoit la réouverture de son hôtel à Beyrouth en juillet 1998 et l'achat d'un terrain de 700 m2 pour effectuer un aggrandissement (HA).

décembre 12 - 1995

01 - **Archéologie**. On ignore ce que sont devenues les pièces d'antiquités saisies lors de l'arrestation de trafiquants à la frontière nord (SA).

01 - **Marché financier- Histoire**. L'histoire de la Bourse de Beyrouth depuis l'époque ottomane, par Mounir Ramadan, ex-secrétaire de la Bourse de Beyrouth (HA).

01 - **Damour - Déplacés**. Le Comité du retour des déplacés de Damour proteste contre le projet de construction de logements de la municipalité et revendique le droit de construire directement sur les terres domaniales (SA).

01 - **Palestiniens**. Bilan de la croissance démographique des palestiniens résidant au Liban dressé par H. Rizkallah, journaliste (NA).

Palestiniens résidant au Liban (en miliers)

Année	1948	1952	1962	1975	1994
Nbre	100	114	190	~250	~450

01 - **Electricité**. Mouhib Itani, directeur général de l'EDL, ordonne que soient supprimés, avant la fin de l'année 1995, les réseaux utilisant illégalement les installations de l'EDL (SA).

02 - **Archéologie**. Le Comité international scientifique de l'UNESCO, en visite au Liban pour inspecter les fouilles du centre-ville, s'est réuni avec la commission parlementaire pour les travaux publics et lui a fait part de ses impressions. Ce comité insiste sur l'importance de l'exploitation scientifique et de la conservation du matériel découvert au cours des fouilles du centre-ville (SA NA) ; voir aussi :
- découverte, derrière le Hilton, d'un mur byzantin construit sur les bases d'un mur hellénistique (NA).

02 - **Zone Franche - Economie**. En créant des zones franches à l'AIB, au port de Tripoli, aux aéroports de Kleiat et de Rayak, dans le Metn et tout le long du littoral, l'Etat cherche à redonner au Liban une place prépondérante dans le commerce international, selon D. Daher, journaliste (HA).

02 - **Tripoli - Jardin public**. Inauguration du jardin public de Tripoli qui a été réaménagé (SA).

03 - **Archéologie**. Le comité scientifique international de l'UNESCO met au point son rapport sur les fouilles du centre-ville (OR 04.12.95) ; voir aussi :
- les antiquités, saisies à la frontière nord seraient d'une valeur inestimable (NA 04.12.95).

03 - **Palais des congrès**. Avant de présenter le projet de palais des congrès au CDM, R. Solh, ancien président du Conseil, demande à R. Hariri que les députés de Beyrouth soient consultés (NA 04.12.95).

03 - **Réseau routier**. Le min. des travaux publics, A. Harajli, inspecte les travaux qui s'effectuent sur les routes de Baalbek, Hermel et Nabatieh, et demande qu'ils soient réalisés dans les plus brefs délais (NA 04.12.95).

04 - **Autoroute**. Le CDM déclare attacher une grande importance à la rapidité d'exécution des trois autoroutes (l'autoroute arabe, le périphérique de Beyrouth et l'autoroute Nahr el-Mot - Maamltein) (HA OR) ; voir aussi :
- la question des expropriations nécessaires à la réalisation de l'autoroute arabe et du périphérique de Beyrouth est évoquée par Fouad el-Saad, député, et A. Harajli, min. des travaux publics (OR).

04 - **Jardin public - Commerce de détail - Ras-Beyrouth**. Appel d'offres de préqualification des entreprises intéressées par l'aménagement, sur une superficie de 14 200 m2, d'un

jardin public, d'un parking et d'un centre commercial à Ras-Beyrouth (OR SA).

04 - **Commerce extérieur**. Le montant des importations, pour les 11 premiers mois de 1995, s'élève à 6 077 MD, tandis que le montant des exportations est seulement de 660 MD (HA).

04 - **Port**. Les grévistes du port de Beyrouth devraient être sanctionnés compte tenu des pertes engendrées par leur arrêt de travail de 15 jours, selon O. Meskaoui, min. des transports (NA).

05 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'une monnaie hellénistique de 4 cm de diamètre et d'une assiette romaine (NA 06.12.95).

05 - **Marché financier**. Les quatre principaux domaines du marché secondaire de Beyrouth sont : la gestion du marché, l'animation du marché interbancaire, les transactions des bons du Trésor et le transport des billets en devises étrangères, selon M. Ferneini, PDG de la Société financière du Liban S.A.L. (OR).

05 - **Palais des congrès**. Le CDM étudie le projet d'un palais des congrès dont le coût est estimé à 350 MD (NA SA) ; voir aussi :
- le Premier ministre examine le projet de construction d'un palais des congrès avec les députés de Beyrouth (OR NA SA 06.12.95).

05 - **Port**. Les modifications du statut du syndicat des ouvriers et des fonctionnaires du port provoquent la protestation de O. Meskaoui, min. des transports, auprès du min. de la justice, B. Tabbara (SA).

05 - **Reconstruction - Urbanisme**. Il est essentiel que l'Ordre des ingénieurs retrouve son rôle dans l'évaluation du développement et de la reconstruction, affirme Assem Salam, nouveau président de l'Ordre (OR) : voir aussi :
- Assem Salam s'oppose à l'ingérence de la DGU dans les projets d'investissement immobilier au Liban (SA).

06 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, d'un cimetière, de poteries, de lampes à huile et de flacons de la période hellénistique (NA 07.12.95).

06 - **Autoroute**. Le coût de construction de l'autoroute arabe et du périphérique de Beyrouth, est estimé à 1,5 milliards de dollars (NA HA 07.12.95).

06 - **Autoroute arabe**. Les habitants de Kahalé réclament au CDM des modifications sur le tracé de l'autoroute arabe qui passe au milieu de leur agglomération (NA).

06 - **Constructions illicites**. Le CDM étudie un projet de loi qui fixe les conditions selon lesquelles l'occupation illégale des propriétés publiques sera tolérée temporairement. Les occupants de ces popriétés devront verser une contrepartie en numéraire (NA SA).

06 - **Hôtel**. La Société Lebanon Invest étudie un projet de reconstruction de deux hôtels dans le centre-ville, leur coût serait de 90 MD (HA).

06 - **Marché financier**. La banque ING, qui inaugure une antenne à Beyrouth, compte investir dans plusieurs projets dont celui de l'autoroute arabe (OR NA SA HA 07.12.95).

06 - **Palais des congrès**. Le palais des congrès permettra la création de plus de 2 500 emplois, selon R. Hariri (NA HA 07.12.95) ; voir aussi :
- le palais des congrès doit être construit sur un terrain de 51 628 m2, à Manara. Les travaux coûteront 350 MD, selon Youssef Choucair, PDG de l'Institut de promotion des investissements (OR SA NA 07.12.95).

06 - **Tyr - Archéologie**. L'ONU lance une campagne internationale pour la protection des sites archéologiques et pour l'aménagement et le développement de Tyr (NA SA HA).

07 - **Archéologie**. Découverte, rue Georges Picot, d'un buste de femme en terre cuite datant de l'époque romaine (NA 08.12.95).

07 - **Autoroute**. Fouad el-Saad, député, critique le projet de péage sur le périphérique de Beyrouth et la décision de l'Etat de régler les frais d'expropriation par des bons d'investissement (HA 08.12.95).

08 - **Autoroute arabe**. Les habitants de Kahalé protestent contre le plan de construction de l'autoroute arabe qui prévoit la démolition de460 maisons de leur village (NA).

08 - **Commerce extérieur**. Un comité national a été formé pour étudier l'adhésion du Liban à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, le Liban pourrait à l'avenir s'affilier au GATT, annonce Y. Jaber, min. de l'économie et du commerce (OR NA SA).

08 - **Loyers (loi sur les)**. Proposition de loi sur les loyers par le min. de la justice, B. Tabbara. Ce projet prévoit une prorogation jusqu'en 1999, des baux conclus avant le 23.07.92, une majoration de 30 % des baux conclus avant 1987, une indexation des loyers sur les prix, des mesures d'encouragement pour l'accession à la propriété des locataires et un dispositif d'indemnisation des locataires évincés (OR NA SA).

08 - **Zone franche**. Le CDM étudie un projet de loi qui consiste à exempter de taxes les investissemnets en zone franche pour une durée de 10 ans (SA).

09 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'un récipient en terre cuite de l'époque hellénistique (NA).

09 - **Autoroute arabe**. Les entreprises françaises Bouygues et Dumez s'engagent et prennent des risques en participant à la construction de l'autoroute arabe et au périphérique de Beyrouth, selon J. P. Laffon, ambassadeur de France (OR NA) ; voir aussi :
- l'autoroute arabe mettra fin à l'exode rural et facilitera l'établissement des industries libanaises dans la Békaa, selon M. Abou Hamdan, min. de l'habitat et des coopératives (HA 10.12.95).

09 - **Cité sportive**. La cité sportive sera prête pour recevoir les Jeux panarabes prévus pour l'été 1996, selon R. Hariri (OR).

09 - **Commerce extérieur**. Le déficit du commerce a atteint 4,8 milliards de dollars pour le dernier

trimestre de l'année 1995, selon un rapport de la banque Audi (HA).

09 - **ELYSSAR**. ELYSSAR convoque à une réunion les ayants-droit des parcelles nº 190 et 191, situées à Chiah pour débattre des indemnités d'expropriation (SA).

09 - **Environnement - Autoroute arabe**. La forêt de Baabda serait menacée par la construction de l'autoroute arabe, selon P. Abi-Rached, écologiste qui demande au CDM d'étudier l'impact du projet avant de prendre une décision (OR).

09 - **Loyers (loi sur les)**. La CGTL, représentée par son président, Elias Abou Rizk, rejette le nouveau projet de loi sur les loyers, établi par le min. de la justice, B. Tabarra, qu'il estime peu équitable (OR SA).

09 - **Zone franche**. Adnan Kassar, président de la CCIB, a évoqué avec la délégation de la Chambre de commerce arabo-chinoise l'implantation d'entreprises industrielles chinoises de taille moyenne dans la nouvelle zone franche libanaise (OR NA SA).

11 - **Autoroute arabe**. R. Hariri rappelle que l'objectif principal de l'autoroute arabe est de relier le Liban à la Syrie et aux autres pays arabes (OR HA NA SA).

11 - **Budget**. Les revenus des taxes douanières et des impôts sur les biens immobiliers, qui ont augmenté respectivement de 64 % et de 7,6 % par rapport à 1994, représentent 52 % des revenus de l'Etat (NA).

11 - **Eau - Assainissement**. L'Office des eaux de Beyrouth évalue à 35 MD le montant des travaux exécutés, depuis 1991 (NA) ; voir aussi :
- 95 % des libanais reçoivent actuellement l'eau potable ; les maladies dues à la pollution de l'eau ont largement diminué, selon M. Hamadé, min. de la santé, lors de l'inauguration, à l'hôtel Summerland, de la conférence régionale sur l'approvisionnement et l'assainissement de l'eau en Méditérranée orientale (OR).

11 - **Circulation automobile**. La circulation se bloque aux entrées de Beyrouth et sur les routes secondaires dès les premières averses (NA OR 12.12.95).

11 - **Marché financier - Reconstruction**. Le marché financier doit soutenir la reconstruction du pays, selon Nasser el-Sa'idi, vice-gouverneur de la BDL (NA).

11 - **Port**. Le min. des transports, O. Meskaoui, prépare pour la prochaine réunion du CDM, un rapport détaillé sur la situation du port de Beyrouth (SA).

12 - **Autoroute - Transport**. Les péages de l'autoroute arabe et du périphérique de Beyrouth vont provoquer une augmentation des tarifs des transports, selon Abdel-Malek Najd, pdt du syndicat des chauffeurs de taxi (SA).

12 - **Commerce extérieur**. Les exportations sont passées de 458,8 MD, en 1993, à 578 MD, en 1995, selon Nadim Assi, pdt de l'Association des commerçants de Beyrouth (OR 13.12.95).

12 - **Palestiniens**. 178 000 palestiniens résideraient actuellement au Liban, selon un rapport de l'UNRWA (SA).

12 - **Déplacés - Infrastructure**. R. Hariri, a présidé une réunion de coordination entre les responsables de la réhabilitation des infrastructures des régions de retour des déplacés et les zones estivales. Les discussions ont porté sur la possibilité d'achever les travaux avant le début de l'été prochain (OR SA 13.12.95).

13 - **Circulation automobile**. Les problèmes de circulation seraient dus au laxisme des responsables, au manque de civisme des conducteurs et à la nonchalance des agents de police, selon Michel Touma, journaliste (OR).

13 - **Démographie**. C'est aux Etats-Unis que l'émigration de libanais a été la plus importante entre 1975 et 1994, selon Anis Abi Farah, auteur (NA).

Libanais ayant émigrés entre 1975 et 1994

Pays	Emigrés	%
Etats-Unis	144 342	19,8
Australie	109 350	15
Canada	107 892	14,8
France	91 854	12,6
Autres	275 562	37,8
Total	729 000	100

13 - **Electricité**. Le Ministère des ressources électriques et hydrauliques autorise les propriétaires de générateurs électriques à continuer à vendre du courant électrique à condition de ne plus utiliser les installations de l'Etat (OR NA HA SA) ; voir aussi :
- selon le Min. des ressources électriques et hydrauliques, le courant électrique sera fourni sans interruption dès le début de l'année 1996, sauf dans les régions de Baalbek et de Tyr, où l'alimentation ne sera pas régularisée avant l'été (HA).

13 - **Environnement**. Le CDM étudie un projet de loi pour préserver l'environnement des pollutions (SA) ; voir aussi :
- le CDM étudie un Code de l'environnement, élaboré par le Min. de l'environnement, en collaboration avec des experts des Nations-Unies (OR 14.12.95).

13 - **Stationnement - Construction**. La commission parlementaire pour les travaux publics étudie un projet de modification de la loi sur la construction pour favoriser la création de nouveaux parkings publics (SA).

14 - **Aéroport**. 32 sociétés libanaises et internationales rivalisent pour obtenir la concession des travaux d'équipement de l'AIB. Le montant des marchés est évalué à 94 MD (SA).

14 - **Autoroute arabe**. Les habitants de Kahalé mènent une campagne contre le tracé de l'autoroute arabe qui prévoit la démolition de plus de 200 maisons (OR) ; voir aussi :
- le min. des travaux publics, A. Harajli, annonce qu'il attend des habitants de Kahalé une étude sérieuse et convaincante sur les

possibilités de modification du tracé de l'autoroute arabe (HA).

14 - **Commerce extérieur**. L'affiliation du Liban à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), issue des accords du GATT, lui permettrait de bénéficier de l'aide économique des pays signataires de ces accords (NA).

14 - **Déplacés**. Moins de 20 % des déplacés sont rentrés chez eux. Il est donc nécessaire de donner plus de vigueur à cette politique de retour, selon l'Appel final du synode pour le Liban, tenu à Rome du 26.11.95 au 14.12.95 (OR NA SA HA 15.12.95).

14 - **Loyers (loi sur les)**. Le Comité syndical de coordination de la CGTL annonce qu'il mettra en oeuvre tous les moyens démocratiques pour empêcher l'adoption du projet de loi sur les loyers (OR SA 15.12.95)

14 - **Marché financier**. Nasser el-Sa'idi, vice-gouverneur de la BDL, souligne l'importance de l'ouverture du capital des banques opérant au Liban en vue de développer les marchés financiers (OR) ; voir aussi :
- une commission d'experts, réunie sous l'égide de la BDL, travaille sur plusieurs projets de loi, notamment sur la création d'un conseil national des marchés financiers (HA).

14 - **Reconstruction**. Le Comité syndical de coordination de la CGTL accuse les autorités de faire peser sur le peuple le poids de la dette et de gaspiller ces fonds sous le couvert de la reconstruction et du développement (OR SA 15.12.95).

14 - **Reconstruction - Marché financier**. Le taux de croissance actuel de l'économie libanaise et l'accélération des flux de capitaux de l'étranger incitent à l'optimisme. La reconstruction serait par conséquent moins risquée, puisqu'en partie autofinancée par le marché financier local, selon Nasser el-Sa'idi, vice-gouverneur de la BDL (OR).

15 - **Déplacés - SOLIDERE**. Les habitants de Wadi Abou Jmil se sont rassemblés dans le secteur du Phoenicia, où des dizaines de pneus ont été brûlés. Ils protestent contre les pressions exercées sur eux par SOLIDERE pour les déloger (OR NA SA 16.12.95).

15 - **Tourisme**. Dans le cadre de la réhabilitation des sites touristiques, la citadelle de Tripoli a été équipée d'un système d'illumination qui a été inauguré par N. Fattouche, min. du tourisme et des loisirs (OR SA 16.12.95).

16 - **Autoroute**. Les travaux des autoroutes Hadeth-Masna'a, de Nahr el-Mott-Maameltein et du périphérique commenceront en été 1996, déclare A. Harajli, min. des travaux publics (OR SA 18.12.95).

16 - **Environnement**. Un projet de loi sur l'environnement a été soumis par M. Pharaon, min. de l'environnement, au CDM. Ce projet doit permettre la mise en place d'un code de l'environnement, dont le premier objectif sera de déterminer le droit des personnes publiques et morales par rapport à l'environnement. Ce Code s'appuie en particulier sur un principe de taxation de type "pollueur-payeur" (OR).

16 - **Urbanisme - Environnement**. Le Liban est défiguré par les modes d'urbanisation actuels, en particulier par la surdensification et subit une grave détérioration de son paysage et de ses équilibres écologiques, selon J. Liger-Belair, architecte français installé au Liban, lors d'une conférence au musée de l'AUB sur le thème "Paysage et architecture au Liban", où il constate également que le Code de l'urbanisme est inadapté (OR).

17 - **Palais des congrès**. Assem Salam, nouveau président de l'Ordre des ingénieurs, critique la construction du palais des congrès estimant que cet équipement est superflu car son utilisation ne dépassera pas trois mois par an (HA).

17 - **Réseau routier**. A. Harajli, min. des travaux publics, fait une tournée d'inspection des travaux de réhabilitation des routes dans le Chouf et sur le tronçon Beyrouth-Bekaa de la route internationale (NA 18.12.95).

17 - **Saida - autoroute**. Plusieurs modifications et en particulier la localisation des échangeurs, ont été apportées au tracé de l'autoroute du sud tel qu'il avait été conçu par l'architecte français Ecochard en 1956. Ces modifications ont été approuvées par les responsables de la ville, selon B. Bsat, ancien ministre (SA 18.12.95).

18 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'un puits datant de l'époque byzantine et, au sud-ouest, de poteries et d'outils en silex non encore datés (NA 19.12.95).

18 - **Economie**. Les chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture libanaises ont décidé de développer leur coordination. Un accord d'union a été signé à Saida, en présence du min. de l'économie et du commerce, Y. Jaber (NA SA 19.12.95).

18 - **Déplacés**. Les habitants de Wadi Abou Jmil se plaignent de fréquentes coupures d'eau et de courant électrique. Ils accusent SOLIDERE de vouloir, par ce biais, les pousser à quitter les lieux (NA SA 19.12.95).

18 - **Electricité**. Après un litige qui a opposé les exploitants de générateurs électriques au Min. des ressources électriques et hydrauliques, il a été décidé que les générateurs collectifs continueront à fournir aux abonnés le courant nécessaire en cas de panne de l'EDL. Quant aux propriétaires et exploitants de générateurs, ils devraient se contenter de faire payer aux abonnés le prix coûtant de leur consommation (OR).

18 - **Réseau routier**. Déviation de la circulation dans le secteur du palais de justice, suite aux travaux de construction d'un pont au nord du boulevard Furn el-Chebbak-Tahwita (SA).

18 - **Zone Franche**. Le cadre juridique des zones franches dans les différents districts du pays est établi. Ces zones seront concédées en B.O.T. (Build, Operate and Transfert) à des sociétés privées pour une exploitation de 25 ans (SA).

19 - **Archéologie**. Découverte, derrière le Hilton, de deux bracelets en bronze non encore datés et, au sud de la place des Martyrs, de morceaux de silex remontant à l'époque néolithique (NA 20.12.95).

19 - **Déchets solides**. G. el-Kareh, ingénieur, est défavorable au projet gouvernemental de construction d'incinérateurs, dans la mesure où le fonctionnement de ces équipements pourrait produire des émanations toxiques (OR 20.12.95).

19 - **Reconstruction**. Jacques Chirac, président de la République française, décernant à R. Hariri le prix Louise Michel, félicite le Premier ministre pour son action de reconstruction du Liban dans un contexte difficile (OR NA SA HA).

20 - **Environnement**. Le Code de l'environnement s'adresse tout particulièrement aux usines en les incitant à réduire les pollutions provoquées par leurs productions, d'après P. Pharaon, min de l'environnement (SA).

20 - **Marché financier**. Contribution des douanes à 50 % des revenus de l'Etat, élimination du dollar douanier, mise sur pied en collaboration avec la BDL d'un système d'information international destiné à gérer les crédits étrangers et réduction des impôts touchant notamment les salariés, tels ont été les thèmes majeurs de la conférence de presse de F. Signora, min. d'Etat pour les finances (OR SA NA HA 21.12.95).

20 - **Port**. Le chef du gouvernement, R. Hariri, a présidé une réunion au cours de laquelle a été signé le projet de convention collective entre l'organisme de gestion du port de Beyrouth et les syndicats d'employés et de fonctionnaires (OR NA 21.12 95).

20 - **Reconstruction**. F. Hojeij, député sud-africaine, en visite au Liban, loue la rapidité des travaux de reconstruction mais s'inquiète des importantes disparités entre la population aisée et pauvre, qui pourrait, selon elle, déstabiliser le pays (NA) ; voir aussi :

- Fouad Signora, min. d'Etat pour les finances, dressant le bilan de son action aux finances, estime que les acquis de la recons-truction (électricité et routes) compensent les lacunes importantes au niveau social, notam-ment en ce qui concerne l'éducation et la santé (OR NA SA HA 21.12.95).

20 - **Zone Franche**. Un projet d'exonération de taxes dans les zones franches est étudié en CDM pour encourager les exploitants à investir et attirer des capitaux étrangers. Les entre-prises commerciales doivent disposer d'un capital de plus de 200 millions de LL et les entreprises industrielles d'un capital de plus 350 millions de LL pour bénéficier de cet avantage (SA).

21 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, de poterie et de morceaux de silex non encore datés, au nord-est de la place, d'une mosaïque byzantine et, derrière le Hilton, d'une bague en argent (NA 22.12.95).

21 - **Electricité**. Les propriétaires et les exploitants des générateurs électriques doutent du retour à la normale du courant de l'EDL durant l'année 1996. Par ailleurs, ils estiment que les hésitations du gouvernement rendent leur situation confuse, selon Marie Zoghrob, journaliste (NA).

21 - **Etablissement industriel**. C. Barsoumian, min. de l'industrie et du pétrole, annonce les résultats de la seconde phase du recensement qu'effectue son ministère : on compte 200 000 salariés dans le secteur industriel, dont 145 000 en contrat à durée indéterminé, travaillant dans 4 913 usines (NA SA 22.12.95).

21 - **Télécommunication**. A. Hmayed, député, s'est montré optimiste quant à la réhabilitation du réseau téléphonique. Il promet 600 milles lignes supplémentaires d'ici la fin de l'année 1996 (OR 22.12.95).

21 - **Baalbek - Réseau routier**. Entretien du min. des travaux publics, A. Harajli avec le député I. Bayan au sujet du détournement de fonds affectés à la réalisation de nouvelles routes, à des fins électorales par la direction générale des routes de la Békaa. La direction générale a, en outre, modifié le tracé de certaines routes et substitué l'asphalte prévu par du béton (SA 22.12.95).

21 - **Tripoli - Foire**. Le ministre de l'économie et du commerce, Y. Jaber, affirme qu'il n'a soumis au CDM aucune proposition de modification du décret octroyant l'exclusivité de l'organisation des expositions interna-tionales à la Foire internationale de Tripoli (OR SA 22.12.95).

22 - **Archéologie**. Découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'une statuette en terre cuite datant de l'époque phénicienne et d'un pressoir en pierre d'époque romaine ou byzantine (NA 23.12.95).

22 - **Autoroute arabe**. Le CDM étudie un projet de loi permettant l'indemnisation des proprié-taires expropriés pour la construction de l'autoroute arabe. Ce projet consiste à dédommager les propriétaires concernés par l'octroi d'un bon de propriété sur un autre terrain, dans la même région et dans la même municipalité (HA SA 23.12.95).

22 - **Environnement**. Plusieurs projets concernant la lutte contre la dégradation de l'environ-nement au Liban, en particulier la pollution de l'eau, ont été approuvés par le CDM. La mise en oeuvre de ces projets nécessite des financements que l'Etat tente de rassembler par des prêts ou des donations, selon P. Pharaon, min. de l'environnement, répondant aux critiques de R. Eddé, ex-député (NA).

22 - **Entrée de Beyrouth**. Réunion du min. des travaux publics, A. Harajli, avec le directeur du CDR et différentes sociétés concernées, pour mettre au point un plan de travail concernant les routes intérieures et l'entrée nord de Beyrouth (HA 23.12.95).

22 - **Réseau routier**. Le pont qui relie Achrafieh à Tahwita sera ouvert à la circulation à partir du nouvel an. Des travaux complémentaires, tel la

réalisation d'un parking sous ce pont, sont en cours de réalisation (NA).

23 - **Economie - Commerce extérieur**. Constatant que la consommation intérieure est largement supérieure à la production du pays, R. Hariri, appelle au développement du secteur industriel, pour permettre au Liban d'affronter la concurrence et préparer le pays à l'entrée dans le GATT (NA).

23 - **Habitat**. La BM a octroyé, par l'intermédiaire de sa branche privée l'IFC, 100 MD à cinq banques libanaises, afin qu'elles proposent des prêts à l'accession au logement. Ces prêts seront d'une valeur comprise entre 100 000 et 250 000 dollars, pour une durée de 10 ans et un taux d'intérêt de 8,5 % marge de la banque locale non comprise (OR).

23 - **Anjar - Tourisme**. La citadelle de Mejdel Anjar a été illuminée dans le cadre de la réhabilitation des sites touristiques (OR 25.12.95).

24 - **Baalbek - Archéologie**. Des ouvriers de la DGA, travaillant à Baalbek, ont découvert, dans les jardins s'étendant entre l'hôtel Palmyra et l'église maronite, une mosaïque byzantine, un amas de tesselles de cette mosaïque et un sarcophage non encore daté (OR 27.12.95).

26 - **Commerce de détail - Patrimoine**. Une délégation de l'Association des commerçants du souk Mouawad a demandé au Premier ministre de s'intéresser à la réhabilitation des entrées de leur souk, de ses rues secondaires, de son éclairage et son réseau téléphonique (SA 27.12.95).

27 - **Budget - Economie**. Le taux de croissance économique se situe actuellement autour de 7 %, le taux d'intérêt servi sur la LL atteint 16 %, le déficit budgétaire est de l'ordre de 48 % et la dette de 6 800 à 6 900 MD, selon le min. d'Etat pour les finances, F. Signora (OR NA 28.12.95).

27 - **Reconstruction - Infrastructure**. Les deux principales réalisations du CEGP de Beyrouth, en 1995, ont été l'inauguration du tunnel Saëb Salam, qui va de la caserne Helou jusqu'à la corniche de Mazraa, et la remise en état du Min. de l'agriculture, indique N. Ghaziri, pdt de cette institution (OR 28.12.95).

27 - **Habitat**. La société financière internationale IFC a choisi six banques libanaises pour gérer 100 MD de prêts à l'accession à la propriété des particuliers. La signature de l'accord aura lieu en février prochain. Le prêt sera remboursé dans un délai de 10 ans avec un interêt fixe de 11 %, selon l'agence Reuter (NA 28.12.95).

28 - **Archéologie**. Le protocole tripartite qui devrait être signé entre l'UNESCO, le Min. de l'éducation et de l'enseignement sup. et SOLIDERE, vise à préciser le rôle de chaque partie dans les fouilles et à coordonner le travail des signataires, selon Georges Zouein, représentant de l'UNESCO (NA) ; voir aussi :
- découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'une base de colonne hellénistique et d'une statue animalière non encore datée (NA).

28 - **Electricité**. Le procureur général financier, A. Takieddin, a engagé des poursuites judiciaires contre la Société phénicienne des forces hydro-électriques de Nahr Ibrahim et contre son PDG, Michel Toubia Hani, pour fraude et infraction aux dispositions de la concession accordée par le ministère (OR NA SA 29.12.95).

28 - **Patrimoine - Environnement - Antélias**.
Salim Mokarzel, journaliste, retrace l'historique de la découverte de la grotte d'Antélias ainsi que les recherches scientifiques qui la concerne (NA).

29 - **Archéologie**. Le Comité international scientifique de l'UNESCO pour les fouilles du centre-ville estime que, malgré la qualité du travail effectué, les recherches archéologiques ont été menées avec une programmation insuffisante. Ce comité s'inquiète que des terrains, pouvant receller des vestiges, soient concédés à des investisseurs privés (OR SA) ; voir aussi :
- découverte, à l'ouest de la place des Martyrs, d'une deuxième citerne romaine (NA 30.12.95).

29 - **Banlieue sud - Etablissement industriel**. Les établissements industriels souffrent de l'état défectueux de l'infrastructure de la région, selon Issam Beydoun, pdt du Rassemblement des industriels de la banlieue sud, qui réclame des crédits de l'Etat (Annexe du SA).

29 - **Construction**. Les entrepreneurs se soucient peu des dégâts causés par les chantiers. Le sable entassé sur les bords des rues, se transforme en boue lorsqu'il pleut (NA).

29 - **Electricité**. Le prix de la consommation de l'électricité s'élèvera à 35 LL pour les 100 premières heures, puis à 55 LL toutes les 100 heures qui suivent, ce qui prend en considération les conditions sociales des citoyens, selon le secrétariat du min. des ressources électriques et hydrauliques (NA).

29 - **Elyssar - Banlieue sud**. Le député Bassem el-Sabe' considère que le projet ELYSSAR est vital pour la banlieue sud, mais redoute que les expropriations engendrent des mouvements de population très importants. Il est favorable à la réalisation de l'autoroute mais critique son tracé et considère qu'il faudrait également réhabiliter les services publics (Annexe du SA).

29 - **Entrées de Beyrouth - Réseau routier**. Trois grands projets sont confiés au CEGPB et devront être terminés en juin 1996 : les entrées nord et sud de Beyrouth et la réfection du réseau routier du quartier du palais de justice (SA).

30 - **Banlieue sud**. A Doha, se côtoient un bidonville et des zones résidentielles parmi les plus huppées du grand Beyrouth. Ce bidonville est habité par plus de 700 personnes vivant dans une misère totale depuis plus de 30 ans (OR).

30 - **Electricité**. Le Liban disposera, d'ici deux ans, d'une autosuffisance électrique et pourra envisager de vendre du courant, selon le min. des ressources électriques et hydrauliques, E. Hobeika (NA) ; voir aussi :
- le nouveau mouhafez de Beyrouth, Nicolas Saba, promet l'éclairage des rues principales et secondaires de la capitale avant la fin du printemps 1996 (NA).

30 - **Economie**. Le min. d'Etat pour les finances, F. Signora, a précisé que des amendements des lois fiscales sont prévus dans le but de réduire les impôts. En contrepartie, il faudra assurer une stricte perception fiscale ainsi qu'une augmentation du nombre des contri-buables pour développer davantage les revenus du trésor public (OR SA 01.01.96).

30 - **Patrimoine**. La restauration d'un bâtiment, datant des années trente, situé à l'intersection de la rue Foch et la rue Beyhum, vient d'être achevée. L'immeuble est devenu plus fonctionnel mais la façade a conservé son cachet oriental (NA).

30 - **Réseau routier**. Les propriétaires des biens fonds situés sur le tracé du périphérique de Beyrouth protestent contre les "bons fictifs" qu'on leur promet, en échange de leur fonds (OR).

Index de la chronologie du dernier semestre 1995

Thèmes	Dates
Aéroport	juil. : 06, 15, 24 ; août. : 19 ; sept. : 14 ; oct. : 30, 31 ; nov. : 06, 08, 11 ; déc. : 14.
Archéologie	juil. : 01, 05, 07, 10, 12, 14, 17, 21, 23, 25, 27, 29 ; août. : 01, 03, 04, 07, 08, 09, 10, 11, 14, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 28, 30, 31 ; sept. : 04, 05, 06, 07, 09, 12, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 23, 27, 29 ; oct. : 03, 05, 07, 11, 16, 17, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31 ; nov. : 02, 03, 06, 07, 08, 09, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 27, 28, 30 ; déc. : 01, 02, 03, 05, 06, 07, 09, 18, 19, 21, 22, 24, 28, 29.
Architecture	nov. : 07.
Autoroute	juil. : 11, 25 ; août. : 11 ; sept. : 14 ; nov. : 04, 18, 25, 28 ; déc. : 04, 06, 07, 12, 16, 17.
Autoroute arabe	nov. : 02, 06 ; déc. : 06, 08, 09, 09, 11, 14, 22.
Banlieue sud	juil. : 03, 25 ; sept. : 05 ; oct. : 31 ; déc. : 29, 29, 30.
Banque mondiale	août. : 05 ; nov. : 09.
Biens fonds du centre ville	nov. : 23.
Bons du trésor, Eurobons	juil. : 10 ; oct. : 16, 31 ; nov. : 06, 17.
Budget	août. : 07, 08 ; sept. : 01, 16, 19 ; oct. : 31 ; nov. : 23 ; déc. : 11, 27, 27.
Cadastre	sept. : 09.
Casino	oct. : 16.
CEGP	nov. : 04 ; déc. : 27.
Index (suite)	
Centre-ville	juil. : 03, 06, 10, 14, 18, 20, 27 ; août. : 30 ; sept. : 28 ; oct. : 30.
Chemin de fer	oct. : 09, 30.
Cimetière	juil : 25.
Circulation automobile	juil. : 12, 25, 29 août. : 25 ; sept. : 06, 27, 29 ; oct. : 03, 31 ; nov. : 08, 09, 11, 12, 14, 25 ; déc. :11, 13.
Cité sportive	août. : 11 ; nov. : 11 ; déc. : 09.
Commerce extérieur	juil. : 06, 17 ; août. : 02, 07 ; sept. : 04, 15 ; oct. : 11, 16, 17, 31 ; nov. : 09, 15, 16, 22, 23, 29 ; déc. : 04, 08, 09, 12, 14, 23, 26.
Commerce de détail	nov. : 11 ; déc. : 04, 26.
Construction	juil. : 05, 06 ; nov. : 29 ; déc. : 13, 29.
Constructions illicites	juil. : 18, 27 ; août. : 23, 26 ; sept. : 07, 16 ; oct. : 26 ; déc. : 06.
Déchets solides	juil. : 20 ; août. : 03 ; sept. : 04 ; oct. : 09 ; nov. : 04, 07, 08, 12, 14, 15, 16 ; déc. : 19.
Démographie	août. : 22 ; nov. : 11 ; déc. : 13.
Déplacés	juil. : 06 ; oct. : 26, 30, 31 ; nov. : 02, 14, 16, 23, 27, 28 ; déc. : 01, 12, 14, 15, 18.
Déplacés palestiniens	juil. : 01, 20, 28 ; déc. : 01, 12.
Eau et assainissement	juil. : 03, 12 ; août. : 02, 08, 28 ; sept. : 04, 14, 26 ; nov. : 03 ; déc. : 11.
Economie	août. : 09, 15, 17 ; sept. : 06 ; oct. : 01, 15, 16, 18, 21 ; nov. : 04, 06, 07, 09, 13, 20, 23, 24,27, 28 ; déc. : 02, 18, 23, 27, 30.
Electricité	juil. : 06, 12, 18, 26, 29 ; sept. : 02, 21 ; oct. : 16 ; nov. : 02, 22, 27 ; déc. : 01, 13, 18, 21, 28, 29, 30.
ELYSSAR	juil. : 12, 14, 17, 26, 28 ; août. : 11, 17 ; sept. : 05 ; nov. : 24 ; déc. : 09, 29.
Entrée de Beyrouth	déc. : 22, 29.

Environnement	juil : 01, 11,15, 27 ; août. : 11, 25 ; sept. : 04, 15, 22, 29 ; oct. : 03, 07, 11, 13, 14, 16, 18, 20 ; nov. : 02, 04, 07, 11, 15, 16, 19, 20, 27 ; déc. : 09, 13, 16, 20, 22, 28.
Etablissement de loisirs	sept. : 08.
Etablissement édilitaire	oct. : 31.
Etablissement industriel	sept. : 11 ; oct. : 18 ; nov. : 04, 11, 20, 24, 27 . déc. : 21, 29.
Etablissement religieux	juil. : 24.
Etablissement scolaire	juil. : 04, 27 ; oct. : 11, 16.
Foire	nov. : 18 ; déc. : 21.
Habitat	juil. : 05, 26 ; août. : 07, 24 ; sept. : 28 ; nov. : 27 ; déc. : 23, 27.
Histoire	juil. : 27 ; août. : 19 ; sept. : 01 ; déc. : 01.
Hôpital	juil. : 05, 20 ; nov. : 15.
Hôtel	juil. : 04, 31 ; sept. : 14 ; oct. : 10, 17, 28 ; nov. : 15, 16, 30 ; déc. : 06.
Infrastructure	juil. : 14 ; août. : 30 ; sept. : 06, 29 ; oct. : 20 ; nov. : 04, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 19, 21, 27 ; déc. : 12.
Jardin public	juil. 01, 10 ; sept. : 20 ; déc. : 02, 04.
Littoral	juil. : 05, 11, 15 ; août. : 22, 26 ; sept. : 04, 06, 08, 16, 20, 28 ; oct. : 01, 10, 17, 25, 30 ; nov. : 15, 15.
Loyers (loi sur les)	août. : 08 ; déc. : 08, 09, 14.
Marché financier	juil. : 13, 29 ; août. : 17 ; sept. : 13, 21, 25, 26 ; oct. : 05, 13, 18, 23, 25 ; nov. : 01, 04, 10, 11, 17, 21, 27 ; déc. : 01, 05, 06, 11, 14, 20.
Municipalité	juil. : 01, 18, 19 ; août. : 10, 11, 22, 26 ; oct. : 20.
Musée	juil. : 29 ; oct. : 07 ; nov. : 11.
Palais des congrés	août. : 02 ; nov. : 11 ; déc. : 03, 05, 06, 17.
Patrimoine	juil. : 01, 11, 18, 24, 25, 26 ; août. : 05, 07, 11, 17, 18 ; sept. : 13 ; oct. : 04, 14 ; nov. : 09 ; déc. : 26, 28, 30.
Port	juil. : 03, 06, 08, 12, 18 ; août. : 22, 28 ; sept. : 04 ; oct. : 13 ; nov. : 07, 13, 14, 24, 25, 27, 28, 29 ; déc. : 04, 05, 11, 20.
Propriétaires et ayants-droit	aout. : 23 ; oct. : 26.
Raffinerie	juil. : 10
Recensement	sept. : 23 ; nov. : 29.
Index (suite)	
Reconstruction	juil. : 01, 06, 08, 12, 15, 19, 23, 26, 27, 28, 31 ; août. : 08, 13, 15 ; sept. : 07, 15 ; oct. : 05, 10, 11, 16, 25, 28, 30 ; nov. : 03, 04, 09, 11, 14, 15, 16, 21, 25, 27 ; déc. : 05, 11, 14, 19, 20.
Relation libano-syrienne	oct. : 21, 23, 28.
Remblai	juil. : 11 ; sept. : 27 ; oct. : 17.
Réseau routier	juil. : 12 ; août : 21 ; sept. : 28 ; oct. : 04, 11, 26 ; nov. : 04, 14, 15 ; déc. : 03, 17, 18, 21, 22, 29, 30.
Société	juil. : 19, 24, 25, 29 ; sept. : 07, 08 .
SOLIDERE	juil. : 04, 06, 10, 14, 20, 27 ; août : 02, 23, 24 ; sept. : 07, 13, 14, 19, 28 ; oct. : 26, 30 ; nov. : 03, 13, 16, 27, 30 ; déc. : 15.
Souks du centre-ville	sept. : 04.
Stationnement	nov. : 14 ; déc. : 13.
Télécommunication	juil. : 04, 07, 10, 12, 24, 26, 31 ; août. : 14, 16, 19 ; sept. : 28 ; oct. : 06 ; nov. : 06, 07, 10 ; déc. : 21.
Tourisme	juil. : 03, 04, 11, 25 ; août. : 15 ; sept. : 01, 22 ; oct. : 13 ; nov. : 20 ; déc. : 15, 23.
Transport (en commun)	juil. : 08, 13, 18, 22, 24, 31 ; août. : 17, 19, 25 ; sept. : 08, 12 ; oct. : 17, 27, 30 ; nov. : 24 ; déc. : 12.
Urbanisme	juil. : 18 ; août. : 25 ; oct. : 07, 13 ; nov. : 02, 12, 14, 22 ; déc. : 05, 16.
Voirie	juil. : 08, 21 ; août. : 05, 22.
Zone Franche	juil. : 24 ; août. : 07 ; oct. : 16 ; nov. : 09, 11, 11 ; déc. : 02, 08, 09, 18, 20.

Lieux	Dates
Amchit	août. : 01.
Anjar	déc. : 23.
Baalbek	juil. : 11, 12, 18, 25, 26 ; nov. : 04, 16, 23, 30 ; déc. : 21, 24.
Batroun	août : 26 ; sept. : 26 ; nov. : 03.

Chekka	sept. : 29.
Damour	déc. : 01.
Jbeil	juil. : 11, 25 ; nov. : 25, 28.
Jounieh	juil. : 12 ; août. : 18 ; nov. : 24.
Litani	août. : 08 ; sept. : 14.
Nabatieh	juil. : 26 .
Rachaya	juil. : 20 .
Saida	juil. : 26 ; août. : 28 ; sept. : 04, 14, 15, 19, 20, 21 ; oct. : 10, 14, 25, 31 ; nov. : 02, 07, 09, 11, 14, 15, 20, 24 ; déc. : 17.
Tripoli	juil. : 01, 03, 08, 10, 25 ; nov. : 03, 07, 08, 12, 14, 15, 18, 22 ; déc. : 02, 21.
Tyr	juil. : 12, 24, 26, 31 ; août. : 03, 22 ; sept. : 13, 20, 27 ; oct. : 13, 24, 27 ; nov. : 02, 03, 04, 07, 13, 14, 15 ; déc. : 06.
Zahlé	juil. : 07



Lettre d'information de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction
Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain
CERMOC - valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75 531 Paris 07 SP ou bien : BP 2691 Beyrouth - tél. : (961-1) 640 694/5/6 - fax : (961-1) 644 857
Diffusion gratuite, tirage : 500 exemplaires
Direction de la publication : Jean Hannoyer
Rédaction : Jean-Luc Arnaud
Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de, Joseph Bahout, Guillaume Boudisseau, Laurent Combes, Michael Davie, Frédéric Durand, Carla Eddé, Nabih Kanaan, Joumana Khanafer, Basile Khoury, Selma Kojok et Wilfried Masson.